LE QUINQUINAIS

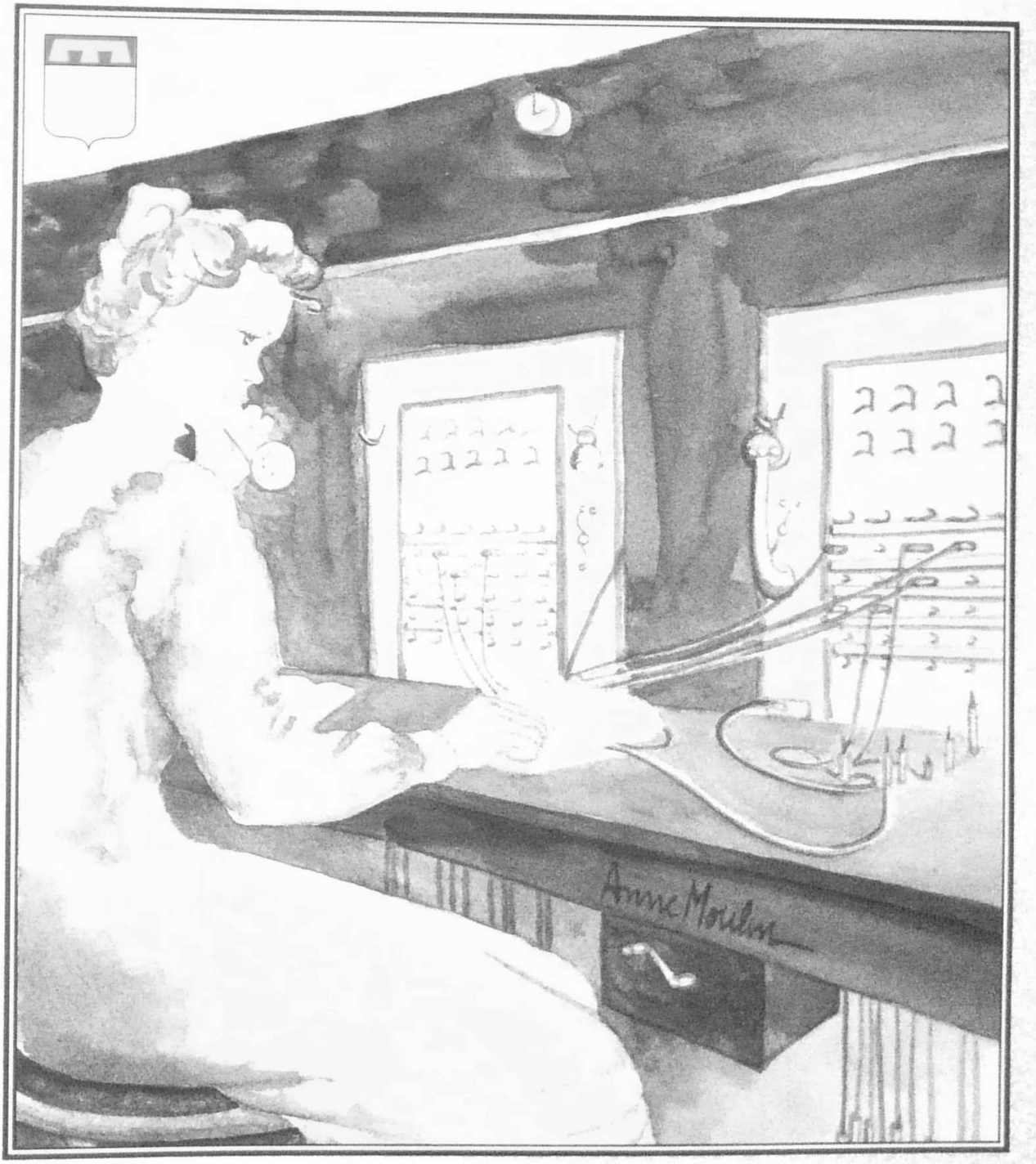

Numéro spécial *Noël 1994*

ATELIER DE SAINTE MARIE

H.S.M
VITRAUX

RESTAURATIONS
CRÉATIONS

CONTACT : M. MESSONNET
TÉL. 96 74 92 28 – FAX. 96 74 84 15
22800 QUINTIN

MEMBRE DU GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE
RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

LE GAZ NATUREL

l'Energie d'une petite Cité de Caractere

QUINTIN

Pour votre confort,
QUINTIN accueille la chaleur douce du GAZ NATUREL.
Tous les connaisseurs apprécieront.
Pour votre eau chaude, votre cuisine, votre chauffage appeler :
Philippe GOYARD
au 96.62.66.63
ou venez nous voir au local EXPOSITION GDF,
33 Grande-Rue,
les lundis matin et jeudis matin.
(Tél. 96.79.65.92)

En couverture : « La Demoiselle du Téléphone » aquarelle de Mme Anne Moulin.
Les photographies en couleurs : M. Joël Jégouic.
Les vieux appareils de TSF et de télévision : Association Emmaüs de Saint-Brieuc.
Les vieux appareils téléphoniques : M. Yves Boca.
Les nouveaux appareils TSF, télé et CD : M. Claude Le Nédélec.
Les deux dessins du téléphone Marty et de Marie de la Chambre : M. André Bluteau.

Editorial

La communication

On peut définir la communication en disant que c'est un ensemble de techniques qui permettent la diffusion de l'information par des moyens écrits ou audio-visuels.

Ainsi définie, la communication est propre à l'homme qui, à la différence des autres êtres de la création, communique et reçoit ses messages de son environnement. C'est ce qui détermine ses rapports en particulier avec ses semblables.

Quand et par quels moyens s'est instaurée la communication chez les premiers hommes ? Il est difficile de le dire. Ce que nous savons, c'est que l'homme des cavernes dessinait et peignait, que depuis fort longtemps les tribus africaines communiquent par des signaux sonores le « tam tam », que les indiens se servent de signaux visuels, « feux et fumée ».

L'invention de l'écriture et par la suite celle de l'imprimerie ont amplement favorisé le développement de la communication.

Mais c'est surtout au cours de ce siècle que de nouveaux outils, nombreux et variés, ont été mis au point et perfectionnés au fur et à mesure de l'évolution de la technique.

Aujourd'hui nous vivons en matière de communication une révolution avec une technologie de plus en plus avancée, que l'on appelle déjà les « autoroutes de l'information ».

La communication serait-elle le pétrole du XXIe siècle ?

Il est évident que ces nouvelles technologies de la communication peuvent être bénéfiques pour la formation, en particulier celle de la jeunesse. De même, elles peuvent également être bénéfiques à la démocratie puisqu'accessibles à tous. *A contrario*, on peut craindre que les média qui diffusent l'information tous azimuts ne forgent à eux seuls l'opinion.

Il deviendra donc nécessaire, me semble-t-il, d'avoir en matière de communication à définir une véritable éthique afin d'éviter tout risque de dérive.

La communication est le thème du bulletin municipal spécial Noël 1994.

Ici, il s'agit surtout du rappel des moyens de communication d'autrefois et cela, dans le Pays de Quintin, dont certains ont changé de façon marquante les habitudes de vie de nos compatriotes depuis plus de cent ans.

Je dis ma reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la rédaction des divers articles ou fourni des éléments d'information ainsi qu'à ceux qui ont assuré la réalisation de ce bulletin. Un merci également à tous les annonceurs, et surtout à tous, bonne lecture.

Le Maire,
F. Kergoat

LE MOT DE LA RÉDACTION

En choisissant en 1992 de traiter des « voies de communication » les rédacteurs du *Quintinais* s'étaient promis de s'intéresser ultérieurement « aux moyens de communication ». Ce sera chose faite en ce Noël 1994, puisque c'est le thème qui a été retenu pour le présent bulletin.

Au fil des pages le lecteur découvrira les divers moyens imaginés par l'homme pour communiquer avec ses semblables. Certes les procédés sont trop nombreux pour prétendre les aborder tous dans notre bulletin. Cependant les rédacteurs comme à l'accoutumée se sont attachés à faire œuvre de mémoire collective, en rendant compte notamment de l'avènement des grands moyens de communication dans notre Pays de Quintin et aussi de la pratique que nos aînés pouvaient en avoir.

Signes et/ou signaux visuels, sonores, dessinés, écrits, le chant, le théâtre, la déclamation, l'image, les lettres bien sûr, mais aussi les livres, journaux, bulletins, revues, affiches. Enfin, les moyens qui ont bouleversé notre façon de vivre, le téléphone, la radio, la télévision. Même quelques moyens particuliers sont évoqués, le langage des fleurs ou des timbres ou encore l'échange des messages en temps de guerre.

Nous souhaitons que cette nouvelle publication du *Quintinais* vous apporte ami lecteur un éclairage original sur divers aspects de la communication, notamment au cours de ces XIX^e^ et XX^e^ siècles qui auront vu tant d'inventions et de découvertes venir bouleverser la vie quotidienne des hommes.

Les participations de nos amis annonceurs nous permettent une nouvelle fois de vous offrir une plaquette de qualité. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

En vous souhaitant une bonne lecture, nous vous présentons nos vœux de bonne et heureuse année.

L'équipe de rédaction

Louis Boüan du Chef du Bos

Le groupe de la rédaction de gauche à droite :
1^re^ rang : Jean-Yves Rossignol, Pauline Capitaine, Madeleine Daniel, Marguerite Le Lay, François Kergoat, Anne Moulin, Ernest Allain, Claude Morin.
2^e^ rang : Jean-François Bothorel, Jean Bothorel, Joseph Launay, Pierre Blais, Claude Chastel, Béatrice Pérennes, Jean Bernard.
3^e^ rang : Yves Boca, Guy Duault, Michel Mackowski, Annick Nédelec, André Bluteau, Joseph Golhen.
Étaient absents : Hervé Méloux, André Colleu, Jean Martin, Yvette Ruault, Claude Boulé, Michel Soyer, Yvonne André, André Joly, Jeanne-Marie Rossignol.

APERÇUS SUR LES « VOIX » DE COMMUNICATION, DE LA PRÉHISTOIRE À L'AN 2000

Depuis les temps les plus reculés, les hommes ont toujours voulu communiquer par le son ou par des signes visuels.

Ils se référaient en ceci aux animaux qui par leurs cris prévenaient leurs congénères d'un danger imminent, ou encore en voyant, par exemple, les mâles qui exécutaient des sortes de danses pour faire leur cour auprès des femelles. Qui n'a pas en mémoire, l'épisode célèbre des oies du Capitole qui sauvèrent Rome, en 390 av. J.-C., en prévenant par leurs cris Maulius et les Romains de l'attaque nocturne des Gaulois, qui put ainsi être repoussée.

J'ai gardé le souvenir de ce récit de mon père, qui était en Indochine, vers les années 1900. Il avait été, comme médecin, désigné pour un poste à Luang Prabang, au Laos. Or, à cette époque, pas de route, pas d'avion. Il n'y avait qu'un chemin possible : remonter le Mékong, en pirogue, à partir de Phnom Penh, au Cambodge. Trajet d'environ un mois, alors qu'aujourd'hui quelques heures suffisent à un avion. Chaque soir, avec ses piroguiers et son cuisinier, il bivouaquait sur une rive. On dressait les tentes. Après le repas, épuisé par la pénible remontée à contre-courant du fleuve, la chaleur étant souvent étouffante, il s'endormait rapidement sous sa tente. Vers la fin de la nuit, il était brusquement réveillé par les hurlements des gibbons, juchés au sommet des arbres, ces singes sans queue et aux très longs bras, si nombreux dans les forêts d'Extrême-Orient. Puis, tout à coup, c'était le silence absolu... et les premières lueurs de l'aube apparaissaient. Les cris des gibbons étaient une façon de dire aux félins et bêtes qui chassent la nuit : « Rentrez dans vos tanières, une nouvelle journée va commencer. Laissez les singes, les oiseaux, les cerfs, chercher librement leur nourriture. Ne perturbez pas leurs ébats. »

Notre jeunesse a aussi été bercée par les récits concernant les Peaux-Rouges. Ils utilisaient la fumée des feux allumés au sommet des collines, pour s'avertir d'un danger qui les menaçait ou de l'arrivée d'étrangers sur leur territoire. Claude Chappe, en inventant le télégraphe qui l'a rendu célèbre, ne s'est-il pas inspiré, en l'améliorant, de ces moyens, encore primitifs, de communication. Et, en l'absence de feux, les Peaux-Rouges collaient une oreille sur le sol pour percevoir les vibrations à travers la terre, d'une troupe de chevaux ou d'un troupeau de bisons.

Dans la forêt tropicale, en Afrique, le tam-tam est encore utilisé, et, récemment, un Européen en mission me disait aussi : « Au Mali, quand je suis entré, en pleine brousse, dans un village, il était vide. Puis, après quelque temps, le chef du village parut ; il m'a dit : " J'étais à une heure d'ici, accompagnant une autre mission. J'ai vu, alors, le vol des oiseaux et j'ai compris que vous étiez arrivé dans le village. " Il savait interpréter ce vol, privé qu'il était de l'utilisation habituelle de moyens modernes de communication. » Nous ne savons plus ainsi interpréter les signes visuels, gâtés que nous sommes, dans les pays dits civilisés, par les multiples instruments de communication, qui affadissent nos perceptions. Notre paresse fait le reste...

Nous ne sommes pas si loin du bicentenaire de la Révolution française pour ne pas oublier que ceux qui s'opposèrent, en Vendée et en Bretagne, à la nouvelle autorité révolutionnaire, étaient conduits, pour certains d'entre eux, par un chef, Jean Cottereau, qui avait imaginé, comme moyen de communication entre ses partisans, dans la forêt surtout, d'imiter le cri du chat-huant, c'est-à-dire la hulotte, d'où le nom de « chouans » qui a été donné à ces hommes. Par ce stratagème, les chouans s'avertissaient de l'arrivée des « bleus », ou s'entendaient ainsi pour déclencher une attaque ou une embuscade.

Plus loin, dans ce numéro spécial de Noël du *Quintinais*, dans les moyens de communication possibles, on vous parlera de la « publicité » à Quintin. Mais la publicité est une vieille histoire. Déjà, en Grèce, bien avant Jésus-Christ, nous avons des exemples de publicité. Les prostituées de la Grèce antique, en effet, avaient imaginé de mettre sous les semelles en bois de leurs sandales des clous qui dessinaient les lettres grecques qui disaient : « Suis-moi. » Ainsi, en marchant, elles imprimaient sur la terre les mots « Suis-moi, Suis-moi » et indiquaient à ceux qui voulaient ... les suivre, la route qui conduisait aux délices de la chair... moyennant finances !

Jacques PICHARD

ASSURANCES AUTO MALADIE ETC.

UAP

PLACEMENTS RETRAITES PERTE D'AUTONOMIE

19, Grande-Rue - 22800 QUINTIN
Tél. 96.74.80.00
Fax. 96.74.81.94
VOTRE AGENT GÉNÉRAL

N'oublions pas, non plus, les cloches des églises, qui sonnaient le tocsin pour alerter les habitants alentour d'un incendie ou d'un danger imminent, qui sonnaient aussi les matines ou l'angelus ou encore de nos jours, le début des messes, les célébrations pour les défunts, les mariages, les baptêmes. Et, en cette année de la célébration du 50e anniversaire de la Libération de notre pays, souvenez-vous des cloches qui fêtaient la libération de chaque commune en sonnant à toute volée.

Enfin, tournons-nous vers l'an 2000. Il n'est pas loin, en effet, le temps où le conducteur automobile, pour le guider dans ses trajets, bénéficiera d'un copilotage automatique, qui actualisera à chaque minute, grâce aux satellites, les informations concernant la circulation, et qui vous dira, quand vous aurez entré votre destination dans votre petit ordinateur de bord, où vous devez tourner, aller, et ceci sans que vous ayez besoin d'une carte. Les indications vous seront transmises par synthèse vocale et seront affichées sur un petit écran alphanumérique.

Et maintenant, que des Quintinais nous apprennent comment, ici, nous avons tous bénéficié d'une façon ou d'une autre, de ces moyens de communication inventés et utilisés par nos ancêtres.

Jean BERNARD.

LES VOLEURS DE CHEVAUX

ÉTANT à Laniscat, j'avais été intrigué par le nom breton d'un village situé sur une hauteur de la commune de Canac'h Léron, c'est-à-dire « colline des voleurs » et je me suis demandé d'où venait une telle appellation.

En questionnant des personnes du pays, j'ai appris que cette colline, point haut de la région, servait aux voleurs de chevaux de l'ancien temps pour communiquer avec leurs compères par des feux dont la forme, l'intensité et la fumée (comme chez les indiens) avait des significations précises. Ainsi, ces gens malhonnêtes pouvaient savoir à quelle foire ils pouvaient se rendre pour vendre les chevaux volés, sans risque d'être inquiétés.

Je précise que sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem il y a également une hauteur semblable portant le même nom Canac'h Léron.

Or, encore aujourd'hui, il s'avère que par temps clair, il est possible de distinguer nettement un feu, de l'une à l'autre de ces collines.

C'était aussi, à l'époque, un moyen de communication.

F. KERGOAT
Maire

CONNAISSANCE DES NÉGOCIANTS DE LA MANUFACTURE DES TOILES « BRETAGNES » d'après leurs lettres de commerce

ON PEUT aborder de plusieurs manières ce que fut, aux XVIIe et XVIIIe siècles la manufacture des toiles « Bretagnes ». Un certain nombre d'articles déjà présentés, dans cette revue, ont évoqué aussi bien le blanchissage des toiles que l'exportation de celles-ci, vers les principaux ports bretons. Nous nous proposons donc, aujourd'hui, d'analyser la situation du commerce textile régional, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, au travers de la correspondance reçue par les marchands de la manufacture.

1. Les conditions de cette étude

Des recensements nominatifs, réalisés entre 1781 et 1791, permettent de savoir que 450 individus étaient alors considérés, par l'administration royale, comme exerçant l'activité de « marchand de toile[1] ».

Marché de Quintin (118 marchands)

Quintin	83	Saint-Brandan	3
Le Fœil	6	Corlay	2
Lamballe	6	Étables	2
Merléac	6	Châtelaudren	1
Le Bodéo	4	Lanfains	1
Saint-Bihy	1	Saint-Julien	1

Marché d'Uzel (107 marchands)

Le Quillio	34	Plœuc	8
Uzel	24	Mur	3
Saint-Thélo	14	Gausson	2
Saint-Guen	9	L'Hermitage	2
Allineuc	8	Saint-Hervé	1
Saint-Martin-des-Prés	1		

Marché de Moncontour (33 marchands)

Moncontour	27	Hénon	1
Langast	2	Trédaniel	1
Plémy	2		

Marché de Loudéac (192 marchands)

Saint-Caradec	52	Saint-Connec	6
Trévé	42	Grâce	3
Loudéac	40	Hémonstoir	3
La Motte	14	Plessala	2
Pontivy	14	St-Gilles-du-Méné	2
Plouguenast	6	Plémet	1
Croixanvec	1	Gueltas	1
Noyal	1	La Trinité	1
Saint-Gonéry	1		

Il était fort tentant de croire, au regard du nombre de marchands recensés, qu'un abondant courrier pouvait avoir traversé les siècles sans trop de dommages. C'était faire preuve de trop d'optimisme et surtout, imaginer que tous ces commerçants avaient exercé leur activité sur un même pied d'égalité. Le registre de capitation (impôt par tête) de Quintin pour 1789 permet de nuancer cet optimisme et de restituer à chacun la position qui fut la sienne[2]. De cette source d'information apparaissent les personnages suivants qui dominaient le marché de toile à Quintin :

- **rue Notre-Dame :**
  Collin, sieur de Kestainguy
  Garnier, sieur de Carho
  Garnier, sieur des Garennes
  Le Mercier, sieur de Bourgblanc
- **rue aux Toiles :**
  Champion de Beauvais
- **rue au Lin :**
  Fraval
- **Grande-Rue :**
  Le Baron, sieur du Taya (sénéchal de Quintin)
  Duval Toussaint (beau-père de J.-B. Digaultray)
  Suasse de Kervégan
- **rue Saint-Thurian :**
  Digaultray, père et fils, sieurs des Landes
  Garnier François
  Le Febvre, sieur de Vauruellan
- **faubourg des Croix-Jarrots :**
  Limon, sieur du Parcmeur
- **rue Saint-Yves :**
  Duval Pierre
- **rue du Jeu-de-Paume :**
  Ollitrault, sieur du Reste
  Ollitrault Pierre
  Brignon Nicolas, sieur de Léhen
  Garnier Charles
  Garnier Jean-Marie, sieur de Bodéléac.

Seuls quelques éléments de la correspondance reçue par quatre marchands quintinais importants existent toujours. La disparition de certaines familles ou leur migration sous d'autres cieux n'ont pas permis de compléter cette information. Toutefois semblable recherche ayant été conduite pour l'ensemble de la manufacture, il a été possible de trouver des éléments plus déterminants à Moncontour, Trévé et surtout Allineuc.

Il importe maintenant de connaître à quelles conditions, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le courrier pouvait parvenir à ses destinataires. L'organisation précise de la poste aux chevaux en Bretagne a répondu à des objectifs militaires fixés par Louis XIV et Colbert, mais elle a eu aussi des effets sur les relations commerciales. Dans les premiers temps de la manufacture, le courrier était déposé à Saint-Brieuc et « un piéton » faisait la liaison avec Quintin. Les paroisses situées au sud de cette cité recevaient leurs plis, à la suite d'un détour qui les conduisait de Rennes à Ploërmel, puis à Pontivy. Celle-ci jouait alors le même rôle de redistribution que celui de Saint-Brieuc.

Le développement de la Compagnie des Indes avant suscité la création de liaisons fréquentes et durables entre Saint-Malo et Lorient, la région en a alors profité. Une liaison régulière, partie de Dinard, passait par Matignon et atteignait Lamballe. De là, elle se dirigeait vers Moncontour, puis atteignait Loudéac et Pontivy, avant d'atteindre enfin les rives de l'Atlantique.

Toutefois, à cette époque, le courrier demeurait coûteux et surtout lent pour de nombreux marchands. Leurs continuels déplacements entre la zone de production des toiles et les différents ports d'exportation (Saint-Malo, Nantes, Morlaix) les transformaient en facteurs. C'est ainsi qu'au retour de leurs expéditions, ils étaient souvent porteurs de missives confiées par les armateurs-exportateurs et destinées à d'autres marchands de la manufacture. Ceci explique, en particulier, l'importance toute relative du courrier entre Quintin et Saint-Malo.

2. Les informations recueillies sur la situation commerciale

Il ne semble pas inutile de rappeler ce qu'était le fonctionnement de la manufacture afin de mieux appréhender ce qui va suivre. Les marchands de toiles n'étaient, pour la plupart d'entre eux, que des

MAUD COIFFURE
"La passion d'une profession"
9, rue au Lin - QUINTIN
✆ 96.74.96.60

Tous carrelages, Revêtements, Faïence, Dallage et escalier, Marbre sur voute sarrazine
Jean Guillossou
9, rue de la Fosse Malard
22800 QUINTIN
Tél. 96.74.92.56

ELQUIN
AUTHENTIQUES SAVEURS D'AUJOURD'HUI
Siège social : Le Bras d'Argent • B.P. 146 • 22800 Quintin
Tél. 96.74.85.85 • Télex : 950 402 • Fax. 96.74.09.43

Ets HAMON
Tél. 96.74.00.16
La Villeneuve
22800 QUINTIN
VINS FINS - BORDEAUX - BOURGOGNE - VINS A LA TIREUSE - CUBIS 10 ET 15 LITRES

intermédiaires entre les tisserands producteurs et les grands négociants portuaires. Toutefois certains commerçants ne se satisfaisant pas de cette situation de courtiers, ils se sont introduits, avec plus ou moins de bonheur, dans les circuits d'exportation.

En effet, les productions de la manufacture n'étaient pas destinées au marché local ou à la consommation intérieure française, mais elles étaient réalisées pour l'Espagne et plus encore pour ses colonies d'Amérique latine. Il importait donc d'intervenir sur les lieux de consommation ou tout au moins de réexpédition, c'est-à-dire Cadix.

Les Malouins l'avaient bien compris dès le XVII[e] siècle et ils avaient implanté, dans le port andalou, une dizaine de maisons de commerce qui perduraient un siècle plus tard. Mais pour imiter cet exemple il fallait posséder un sens des affaires hors du commun (ce sera le cas de Mathurin Boschat d'Allineuc) ou des possibilités financières de grande envergure (comme Veillet du Frêche ou Le Deist de Botidoux).

L'aventure valait le risque d'être vécue quand on saura que le courtage habituel ne rapportait que 5 % à Saint-Malo, alors qu'une vente à Cadix (seul port espagnol autorisé à commercer avec l'Amérique) pouvait procurer un bénéfice de 15 %. Les plus hardis des marchands de la manufacture ont même parié sur une vente au Mexique ou au Pérou, attendant des retours parfois plus aléatoires et en tout cas plus longs.

Il importe maintenant d'expliquer les mécanismes du commerce entre l'Espagne et l'Amérique latine. A l'exemple des Français, les Espagnols s'étaient réservé le monopole du commerce avec leurs colonies. Pour contourner la législation en vigueur, certains commerçants français installés à Cadix avaient pris la nationalité espagnole ; mais la plupart d'entre eux utilisaient un subterfuge, chargeant leurs exportations destinées à l'Amérique, sous le nom d'un ami espagnol.

Entre 1716 et 1783, afin de limiter le pillage économique de l'Amérique latine, la monarchie espagnole a tenté de contrôler les possibilités de commerce avec un continent qui l'avait tant enrichie au XVI[e] siècle. Les liaisons commerciales avec principalement le Mexique ont connu trois phases.

Dans la première phase, de 1717 à 1735, toute exportation vers l'Amérique espagnole se faisait par le système surveillé des flottes. Les flottes étaient composées d'une quinzaine de navires de guerre afin de parer à toute éventualité. Dix de ces bâtiments faisaient voile vers la Veracruz, pendant que les autres desservaient La Trinité, Curaçao, Cuba et Campêche. La flotte était absente environ treize mois.

Le seconde phase, entre 1736 et 1757 a vu l'utilisation de navires dits de « registres ». Regroupés en moins grande armada ils étaient aussi d'une utilisation plus pratique, mais cette qualité leur permettait aussi de contourner plus aisément la législation madrilène.

C'est d'ailleurs pour limiter les effets d'un certain laxisme, mais aussi pour répondre à la montée des périls maritimes anglais, que la cour d'Espagne est revenue, après 1757, au système des flottes.

3. La perception de la conjoncture dans le courrier reçu par les marchands de la manufacture

Les modifications dans l'exportation des toiles ont été rapidement communiquées aux marchands de la région. Le 15 juin 1754, la maison caditaine « Dufresne et Thomas » écrivait à Baron du Taya : « *A l'exception du vaisseau* la Conception*... aucun registre détaché n'aura plus lieu pour la Veracruz... La flotte partira en mai 1756... Il y aura plus de deux ans sans qu'on ait besoin de marchandises pour la Veracruz... Il reste ici une assez grande partie de " Bretagnes " et on attend de Saint-Malo un navire.* » Mais, entre la décision d'expédier des vaisseaux et leur départ réel, il s'est écoulé près de trois ans pendant lesquels le prix des toiles a subi des fluctuations. Le 17 mai 1756, le Morlaisien Barrère annonçait à Boschat, négociant d'Allineuc : « *C'est la nouveauté de la flotte qui a occasionné cette augmentation* [des toiles]. » En fin de compte, la flotte n'est partie qu'en janvier 1757.

Barrère, à propos d'une nouvelle expédition prévue pour 1760, et dans sa réponse à une lettre de Boschat, notait le 28 mai 1759 : « *La nouvelle de la publication de la flotte n'étant pas une raison, comme vous dites, pour engager à en soutenir les prix.* » Les marchands-exportateurs craignaient en effet une nouvelle fièvre sur les toiles et prenaient toutes les précautions pour l'éviter. Cette situation était clairement perçue par le Malouin Samson du Châtelier, ainsi qu'il le signalait, le 1[er] juin 1759, à Visdeloup du Liscouët, marchand quintinais : « *J'espère que la publication de la flotte va résoudre les flottistes à acheter nos toiles à Cadix.* » Le 29 février de l'année suivante, dans une adresse au même, le Malouin concluait : « *Je n'ai jamais vu de pareille expédition, le superfin n'a eu aucune valeur ni demande.* »

Après la guerre de Sept Ans, les expéditions de la flotte en 1765, 1768, 1772, semblent avoir été plus lucratives et elles ont même favorisé un accroissement de la production toilière au sein de la manufacture. C'est si vrai qu'une spéculation menée conjointement par des financiers parisiens et la

A CHACUN
SA TRONÇONNEUSE
STIHL
N° 1 Mondial
MOTOCULTURE DE PLAISANCE
Rachel PRINGAULT
Z.A. PLŒUC/ LIÉ Tél. 96.42.88.98

Christian
LE BOT
PEINTURE - REVÊTEMENTS
MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOL
14, rue du Vau-de-Gouët
QUINTIN ✆ 96.74.92.20

maison de commerce caditaine Béhic frères et Le Couteulx a conduit le Pontivyen Talmont de Keromant et le Loudéacien Brévilet à se rendre maîtres de « la moitié des toiles à chaque marché », comme le notait, en novembre 1774, Baron du Taya. L'envoi de 1776 coïncide, d'autre part, avec le maximum de production dans la région.

Le complément de cette abondante correspondance traite aussi bien des ventes réalisées aux Indes occidentales que du retour des flottes. Pendant l'absence de ces dernières, Cadix retombait dans son assoupissement, faute de numéraire. C'est ce que le scribe de la maison Van Reckem-De Sommer communiquait à Baron du Taya, le 26 mai 1761. Dans une correspondance datée du 13 juin 1764, le Caditain, Juan Juille, informait ainsi Baron du Taya : « *dans le moment, il n'y a pas le sol à Cadix... Des maisons que vous connaissez viennent de faire des ventes à 36 mois, ce qui est pitoyable. La maison de Sommer a un passif de 800 000 piastres et a fait tomber la maison Cazuela de la Veracruz.* »

Le retour des navires chargés de métaux précieux extraits des mines du Mexique et du Pérou sortait la cité andalouse de sa torpeur. En 1758, A. Granjean signalait : « *l'heureuse arrivée de la flotte a surpris... L'on fait compter qu'elle rapporte de 25 à 30 % de profit*[3]. » En 1769, le même personnage, évoquant l'arrivée de trois vaisseaux revenus de Lima, pouvait ajouter : « *Les fonds* [qu'ils rapportent] *sont considérables.* » Dans son journal intime, le marchand de toiles, J.-P. Chassin, sieur de la Ville Chevalier, notait à ce sujet : « *La flotte arrivée en 1783 a rapporté pour le compte du commerce 60 millions en or et argent et 60 millions en fruits, ce qui fait pour le compte du commerce cy 120 millions... et on y en attend encore autant ou peu*[4]. » Cet espoir était un peu excessif puisqu'en 1784, après l'arrivée des derniers vaisseaux, Chassin Ville Chevalier concédait que le rapport n'était que de 105 millions de livres !

Les vicissitudes de la guerre de Sept Ans

Mais toutes ces transactions commerciales se sont déroulées au milieu d'incertitudes politiques qui ont aussi bien freiné les ventes que stimulé la spéculation. Deux conflits franco-anglais : la guerre de Sept Ans (1756-1763) et la guerre d'indépendance des U.S.A. (1774-1763) ont profondément influé sur les circuits traditionnels du commerce. Conscients des risques encourus par les uns et les autres, les différents acteurs du commerce des toiles se sont astreints à une correspondance encore plus explicite.

Dès avril 1755, depuis Cadix, Granjean signalait : « *les marchandises des Indes sont aujourd'hui bien chères... La grande apparence que la France aura la guerre avec l'Angleterre les fait soutenir.* » Ceci exigeait donc une nouvelle stratégie comme Lemeie de Pontivy l'écrivait à Boschat le 28 mai : « *Aujourd'hui, Monsieur que la guerre paraît assurée, les choses changent totalement.* » Cet avis de temporisation était exprimé aussi par les armateurs morlaisiens en relation avec Boschat. Grellet déclarait le 1[er] août : « *Si vous prévoyez que nous ayons la moindre déclaration de guerre, je vous prie de faire suspendre mon emplette (de toiles) jusqu'à nouvel ordre.* » Récidivant le 19 septembre il ajoutait : « *les nouvelles que nous avons, ce jour, de Londres... portent que les Anglais nous ont pris 10 à 12 vaisseaux marchands* ». Delange, lui aussi de Morlaix, se laissait aller à une certaine morosité le 27 octobre ; « *Comme nous sommes dans un coup critique, nous voyons avec peine que les Anglais prennent tous nos navires, sans que l'on puisse dire mot. Enfin, Dieu le veut, il faut prendre patience... Je crains que la suite ne soit fâcheuse pour le commerce.* »

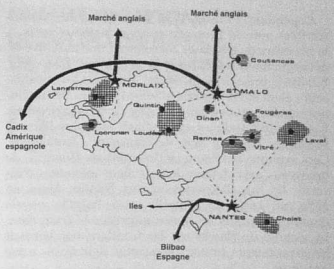

Mais les plus avisés des armateurs ne se laissaient pas gagner par le découragement. Grellet, en septembre 1755, en conclusion de sa missive allarmiste ajoutait cependant ; « *à supposé qu'il y ait une rupture nous aurons tout de suite des navires portugais qui viendront charger nos marchandises* ». La notion de neutre était bien utile pour continuer à exporter les productions bretonnes. C'est ainsi qu'en 1757, le même armateur avertissait Boschat de liaisons régulières entre Morlaix et les ports d'Amsterdam et de Rotterdam. Cela faisait certes un détour pour se rendre à Cadix, mais on était sûr de ne point perdre une cargaison, celle-ci étant consignée au nom d'un Hollandais. Pendant les années suivantes, les toiles ont été aussi souvent convoyées sur des navires espagnols. Malouins et Morlaisiens ont, chaque fois, signalé la présence de *La Diligente*, de *La Nuestra Señora de los Dolores*, du *San José de Bilbao*, ou de l'*Élisabeth* aux marchands de la manufacture.

LE MEN
NUTRITION ANIMALE
B.P. 134 – 22800 QUINTIN

Cependant 1758 et 1759 demeurent des années terribles pour la Bretagne et ses principaux ports. A la première de ces dates correspond une tentative de débarquement anglais sur la côte nord, avec pour finalité la prise de Saint-Malo[1]. Bien que les envahisseurs aient été repoussés à Saint-Cast, les îles anglo-normandes ont continué à servir de base arrière aux frégates britanniques empêchant ainsi les liaisons régulières entre le port de Rance et l'Andalousie. Ceci explique pourquoi, à l'exemple de Boschat, de nombreux exportateurs locaux aient été tentés d'inverser les flux d'exportation vers Nantes. Mais, en 1759, au large de Belle-Île, une bataille navale mettait aux prises les flottes anglaises et françaises. La victoire de Hawke sur De Conflans condamnait les exportateurs bretons à ne plus agir qu'au coup par coup.

Dans ce contexte le conflit s'élargissait et, le 29 décembre 1761, la maison Thomati, de Cadix, avertissait Boschat d'une imminente déclaration de guerre entre l'Espagne et l'Angleterre. En janvier, puis en mars 1762 les mêmes lui conseillaient : « *chargez les toiles sur des neutres à Morlaix* » et « *vous aurez constamment des vaisseaux hollandais chez vous* [Saint-Malo] *et à Morlaix* ». C'est cette voie que le 12 février 1762 de Sommer avait proposée à Baron lui expliquant que ce stratagème s'il représentait une augmentation des coûts de 10 à 12 % demeurait inférieur aux expéditions par terre qui accroîtraient les prix de vente de 22 %.

Le 17 novembre 1763, de Sommer annonçait enfin la paix à Baron du Taya mais il ne pouvait s'empêcher d'ajouter « *la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre a suspendu le commerce* ». Si cette assertion est relativement vraie, certains marchands avisés comme Visdeloup du Liscouet, Boschat et Baron du Taya, agissant sur les conseils de leurs mentors extérieurs, n'ont pas craint de prendre directement des assurances à Londres auprès de la maison Mendes-Dacosta ou à Amsterdam chez Mosez de Chavez.

Baron du Taya juge la conjoncture internationale

Les mauvaises relations entre l'Angleterre et ses colons d'Amérique du Nord ont aussi pesé sur les relations internationales entre 1776 et 1783. Dès le 15 janvier de cette première année, dans un courrier adressé à Baron du Taya, Béhic transcrivait la situation en ces termes : « *Les incertitudes sur la paix ou sur la guerre subsistent toujours. Cependant nous penchons à croire la guerre inévitable... Toutes les affaires sont suspendues et il ne se vend rien* (à Cadix). »

Le 28 juin 1776, en réponse à ce courrier, Baron se permettait de formuler un avis qui devait correspondre à celui d'un Français bien au fait de la conjoncture internationale : « *Soyez assuré que si la guerre d'Amérique n'est pas suivie d'une paix cette année, vous verrez les colonies anglaises se déclarer indépendantes et se mettre sous la protection de la France et de l'Espagne qui ne manqueront point cette occasion de venger leurs pertes et d'affaiblir l'Angleterre.* » Le 10 janvier 1777 dans une correspondance avec Juan Juille, autre exportateur caditain, Baron revenant sur le même sujet concluait : « *La guerre est encore un problème difficile à résoudre. On augmente en France les armements de marine et il y a beaucoup à parier qu'on en fera usage.* »

La montée de nouveaux périls n'échappait pas au morlaisien Barrère. Déjà, le 15 novembre 1776, il avait exprimé à Boschat son point de vue : « *Les fâcheuses circonstances qui dans le vrai sont critiques et bien encourageantes à aucune spéculation.* » Le 7 février 1777, Baron ne pouvait s'empêcher d'insister auprès de Juille : « *Il faut que les commerçants soient partout convaincus que la guerre doive avoir lieu.* » En complément de cette information, et après avoir évoqué l'interdiction de sortie pour Terre-Neuve signifiée aux bateaux malouins, Baron annonçait prémonitoirement le 21 avril : « *La guerre est inévitable, au plus tard, pour le printemps prochain. Notre conduite envers les Américains n'est plus équivoque.* »

Pourtant certains négociants, tel Veillet-Dufrêche, installé lui aussi à Cadix ne voulaient pas encore croire au conflit. Le 6 mai 1777, à propos du maintien à quai des Terre-Neuvas malouins, il écrivait à Moizan, marchand de Trévé : « *Nous sommes pour la paix et nous croyons que cet exprès envoyé à Saint-Malo n'est qu'une prudence du ministère.* » Mais la chute des affaires, dans sa ville, le conduisait à reviser son jugement et à reprendre des pratiques usitées pendant la guerre précédente. Le 31 juillet 1778, il expédiait un navire espagnol au port du Légué à Saint-Brieuc.

L'expédition était d'importance puisque dans un mémoire publié, pendant la Révolution, il considérait que la valeur des toiles exportées, sur ce navire, représentait 121 764 livres. En 1779, après être revenu à Moncontour pour régler la succession de son père, Veillet-Dufrêche rentrait pédestrement en Espagne. A la tête d'un convoi de trois charrettes, chacune tirée par cinq chevaux, il a transporté 86 balles de toile jusqu'à Cadix. En 1781, son frère Mathurin utilisait la même voie pour lui faire parvenir 200 autres balles de toile.

D'après nos informations, la guerre d'indépendance des U.S.A. semble avoir encore été plus terrible que la guerre de Sept Ans. La lecture des registres de commerce de P.A. Moizan le prouve à l'évidence : entre 1778 et 1780 on assiste à une chute des ventes de ce marchand d'environ 80 % et, pour la période 1780-1783 son activité a été nulle. Par contre 1783 qui marque la signature du Traité de Versailles et la fin des hostilités a vu une reprise très sensible des achats.

Livio MIOTTI
ARTISAN CARRELEUR
"Cardrix" Saint-Brandan 22800 Quintin ✆ 96.74.87.61

Conclusion

La période que nous venons d'évoquer s'inscrit dans la compétition économique qui a apposé la France et l'Angleterre tout au long du XVIII[e] siècle. A propos de ce siècle, la répétition des conflits a conduit certains historiens à parler de nouvelle guerre de Cent Ans. Celle-ci n'a pris fin qu'avec la défaite napoléonienne. Elle s' est accompagnée d'un recul durable de l'influence française, aussi bien dans la péninsule ibérique que dans ses colonies américaines. C'est si vrai que de 1815 à 1830 les marchands locaux n'ont pu recouvrer leurs positions antérieures. Cette dernière date marque aussi bien les débuts de l'agonie de la manufacture que ceux du monopole des productions anglaises sur les marchés d'Amérique latine. Au travers des lettres précédemment citées, le bellicisme exprimé par certains marchands locaux perd de la valeur et ne devient, tout au plus, que le souhait de la survie d'une activité économique.

Jean MARTIN

1. A.D. 35-C 6242.
2. A.C. Quintin-F 3.
3. F. Dornic, « Le commerce des Français à Cadix, d'après les papiers d'Antoine Granjean (1752-1774) », *Annales ESC* n° 2, p. 311-317.
4. Y. Du Guerny, « Journal d'un habitant de Quintin au XVIII[e] siècle », *Mém. Soc. Em. des Côtes-du-Nord*, 1956, t. 85, p. 61-62.
5. H. Binet, « Saint-Malo et la région malouine après la descente des Anglais », *Ann. Bret.*, 19, p. 295-321.

ASSOCIATION DANS BRO

COURS DE DANSE BRETONNE
TOUS LES MARDIS SOIR
A 20 h 30 (20 h débutants)
Tél. 96.74.84.01
SALLE DES FÊTES ★ QUINTIN

CHÂTEAU DE QUINTIN
Visite guidée du château du 1[er] avril au 31 octobre
Exposition 1995 "Le monde du cirque"
du 1[er] mai au 31 octobre
Restaurant "Le Potager" ouvert toute l'année
uniquement sur commande et groupes de 20 à 130 couverts.
Tél. 96 74 94 79 • Fax. 96 74 98 64

COMMUNICATIONS QUINTINAISES DE L'ANCIEN TEMPS

QUINTIN se penche cette année sur les communications : les techniques récentes, téléphone, radio, télécopieur, TGV, avions,... transforment notre globe en un village et s'introduisent dans la vie de chacun, au point que nous imaginons mal comment nous pourrions vivre sans elles.

Et pourtant, nos aïeux communiquaient. Descendant d'une famille qui vivait à Quintin au siècle dernier, j'ai eu la curiosité de dépouiller une quarantaine de lettres échangées il y a 180 ans. Elles tracent un tableau de la vie quintinaise des années 1820, et j'ai été conduit à les publier sous forme d'un recueil de 240 pages intitulé *Mère de famille à Quintin sous la Restauration*. On y trouve un aperçu des communications quintinaises de l'ancien temps, beaucoup moins rudimentaires que nous pourrions le croire, compte tenu des techniques de l'époque.

L'auteur principal de ce recueil est Louise Sophie Boüan, l'épouse d'un ancien ingénieur du roi, devenu négociant en toiles pendant la Révolution. Mère de quatre enfants, elle communique par lettres avec son plus jeune fils, d'abord pensionnaire dans une maison d'éducation parisienne, puis commis chez un négociant nantais. Le frère aîné et les deux sœurs participent aussi à cette correspondance. Tous confient leurs missives à la malle-poste.

Des communications au rythme des chevaux et des bateaux à voile

Les lettres publiées dans *Mère de famille à Quintin sous la Restauration* circulent de 1816 à 1824 entre Quintin, Paris et Nantes. La France compte alors 1 600 relais espacés de 10 à 20 km, et environ 20 000 chevaux de poste. Chaque soir, des malles-poste quittent Paris vers 18 heures dans onze directions différentes. Celle de l'Ouest passe par Versailles, Dreux, Mortagne, Alençon, Rennes, Saint-Brieuc, et roulent jour et nuit pour aboutir à Brest après un trajet qui dure 85 heures à la fin de l'Empire. Les améliorations des routes et des voitures tirées par quatre chevaux réduiront ce temps à quelque 60 heures en 1830. Les malles-poste sont l'avion de cette époque. Elles transportent le courrier et un maximum de quatre voyageurs pressés. Elles vont au moins trois fois plus vite que la diligence, car celle-ci s'arrête chaque nuit avec ses vingt voyageurs et met quatre jours entre Paris et Rennes.

L'expédition d'une lettre coûte alors vingt centimes jusqu'à 40 km, et le prix augmente ensuite avec la distance. Il en coûte un franc pour expédier deux petits feuillets à Paris, chiffre qu'il faut multiplier par cinquante à cent pour avoir une idée du coût en francs d'aujourd'hui. Quand des Quintinais atten-

dent des nouvelles importantes, il peut arriver qu'ils aillent à cheval chercher le courrier à l'arrivée de la malle-poste à Saint-Brieuc. C'est le cas dans cette famille en avril 1824, car le dernier fils, Jean Charles, est tombé gravement malade à Nantes. Les deux aînés sont partis à son chevet, et le père de famille, Louis Anne Paterne Boüan, fait tout ce qu'il peut pour ramener rapidement des nouvelles à sa femme, Louise Sophie. Celle-ci évoque la chose dans la lettre qu'elle renvoie à ses enfants à Nantes :

« Votre pauvre père avait mis tant de zèle à revenir de Saint-Brieuc en moins de deux heures pour rapporter la seconde lettre de Mr du Fou qu'il s'écorcha et n'est pas encore guéri, mais il n'en fait pas de bruit. »

Car le cheval reste le principal moyen de transport. Cela ne va pas sans quelques risques, comme en témoigne cette description du départ du directeur d'une mission qui a eu lieu au printemps 1818 :

« Il y eut une escorte superbe au départ du directeur qui allait donner une retraite à Moncontour. Il déjeunait à l'hôpital, et emmenait avec lui Mère Corlay et une sœur. Mon Papa, sortit et plaisanta beaucoup Mr Gilbert sur ce que ces dames étaient de la cavalcade à bagage, et pouvaient tomber. Il lui dit de prendre garde de faire des mères des "sœurs qu'on verse" et mille autres plaisanteries auxquelles le directeur ne répondait pas grand chose, mais pour Mr Philippe qui était avec lui, riant à s'en tenir les côtes, c'est un homme extrêmement gai... Enfin, nous voyons la cavalcade passer. Ils étaient une vingtaine de chevaux sur deux files, Mr Gilbert au milieu avec Monsieur Philippe et Nevot, et à la suite, en queue absolument, venaient nos pauvres religieuses. Les chevaux avaient de l'ardeur, et avant Carho, la pauvre Madame Corlay avait fait le trébuchet. Tu penses qu'on en a ri joliment... »

L'âne est une monture plus adaptée pour des personnes âgées, fatiguées ou malades comme c'est le cas de la mère de famille. Sa fille parle de leur récente acquisition :

« Nous avons enfin un âne pour elle que Madame Brignon lui a acheté dans son pays, et auquel on accorde de fort bonnes qualités. Sitôt que ma bonne mère pourra un peu sortir, elle fera d'abord quelques petites courses aux environs qui lui feront du bien, j'espère, et après la mission qui aura lieu le mois prochain, nous ferons un voyage, soit au Val ou ailleurs, Dinan peut-être... »

Jean GUILLAUME
ARCHITECTE
diplômé par le Gouvernement
TOUTES CONSTRUCTIONS
20, rue Belle-Étoile – 22800 QUINTIN
✆ 96.74.86.02 Fax 96.74.94.68

Mme Louise Sophie Boüan.

La lenteur de ces moyens de communication borne-t-elle l'horizon des Quintinais à la Bretagne ? Pas pour cette famille en tout cas : Jean-Charles, le dernier fils, est en pension à Paris, dans une maison d'éducation dont l'adresse est aujourd'hui celle du lycée Saint-Stanislas. La famille est abonnée à une gazette parisienne, et les dames commandent certaines de leurs robes à une couturière de la capitale. Et le commerce des toiles met régulièrement le père en contact avec les différents pays d'Amérique du Sud :

« On a reçu des nouvelles de M. Calice, datées, à ce que je crois, de Valparaiso. Il dit qu'on aurait eu de la peine à se retirer sur les toiles, mais il a vu un jeune homme arrivant de Lima, qui lui a dit que dans ce dernier endroit, il pourrait vendre à un assez joli bénéfice. »

Ils correspondent aussi avec l'un de leurs neveux, Henry, parti d'abord à l'Isle de France, puis établi au Bengale où il s'est marié :

« Ton père a reçu de nouvelles dépêches de Henry, qui n'a pu résister au désir de revenir. Il a traité avec son associé, et il doit être en route pour rejoindre son pays natal. »

« Nous avons encore reçu des nouvelles de Henry par un bâtiment arrivé à Bordeaux. Il paraît que son retour est retardé de quelques mois, n'ayant pu recouvrer ses fonds à temps pour profiter du navire qui rapportait sa lettre. »

Le neveu Henry revient une première fois seul, puis l'année suivante, accompagné de sa femme et de ses jeunes enfants. L'arrivée de ces cousins du Bengale à Quintin perturbe quelque peu la vie de la maison de la place du Martray...

« ... Ajoute à cela la turbulence du père, l'indolence et l'humeur de la mère, qui, toujours entichée de ses grandeurs passées, demandait devant nous à son mari où est son trône (elle est petite fille d'un prince persan). Son père fut un gentilhomme bas-breton nommé Trédern du Drénec. Cette femme ne sait que faire, peu dire, et seulement s'ennuyer. Elle a du jugement, même de l'esprit. Elle sait un peu la musique, écrit et parle correctement la langue persane, ce qui lui a pris dans sa jeunesse le temps qu'elle eut employé plus fructueusement à autre chose. Elle a peu de fortune et ses idées de grandeur ne lui offrent d'autres idées que celle de donner à pleines mains... Enfin, la tête me pette. Il me semble qu'il y a un an au moins que je suis dans cette galère, et il y aura seulement ce soir quinze jours. »

Cette famille de Quintin entretient donc des communications régulières tout autour de la planète, avec des lettres qui circulent lentement à cheval ou à bord de grands voiliers. Mais la densité humaine des messages échangés compte pour la qualité des communications tout autant que la vitesse.

Des communications d'une grande densité humaine

La rédaction de chacune de ces lettres est réfléchie et soignée. Jean-Charles, le dernier fils, est parti à Paris à l'âge de quinze ans, accompagné jusqu'à la maison d'éducation par son frère aîné, et par la suite, il va rester plusieurs années sans revenir à Quintin. Le courrier est le seul moyen d'entretenir le lien familial :

« Je ne t'ai pas écrit, mon bon ami, tandis que tu as eu ton frère. Tu n'avais pas alors besoin de mon griffonnage. Actuellement, il t'occupera un moment, et te portera ce que tu connais bien je pense, l'expression de la tendresse de tous les tiens pour toi, mais surtout de ta pauvre mère. »

Communication de la tendresse familiale, mais aussi *« les avertissements que dicte l'expérience,... qui sont pris la plupart du temps par les jeunes gens pour un radotage de vieilles gens qui aiment à sermonner »*.

Peu importe, la mère de famille exprime régulièrement ses façons de voir :

« Tu lis mal, et c'est cependant la première chose nécessaire à l'éducation...»

« La seconde, à mon avis, est la géographie. Il faut savoir quelque chose de tous les pays, et la position qu'ils occupent sur le globe. L'histoire vient ensuite, surtout celle de son pays. Elle est nécessaire pour se former une façon de penser et de porter un jugement sûr.

« Ajoute à cela la musique, un maintien simple et noble, sans affectation, de la douceur, de la prévenance et de l'égalité de caractère, un peu de danse pour donner du moelleux aux mouvements du corps, et se rendre agréable dans la société. »

Ce programme éducatif oublie ici les mathématiques, la physique et le dessin qui ont permis autrefois au père de la famille d'être reçu à l'École Royale du Génie de Mézières, et de devenir ingénieur du roi. Louis Paterne Boüan a fait partie du corps expéditionnaire de Rochambeau en Amérique, au sein de la brigade d'officiers du génie qui ont organisé le siège victorieux de Yorktown et clôturé ainsi la campagne. Par la suite, marié en 1790, il a quitté l'armée en 1792 pour se reconvertir dans le négoce de toiles à Quintin. Sa femme n'ignore donc pas l'importance des mathématiques, et elle l'évoque à propos de son neveu Henry :

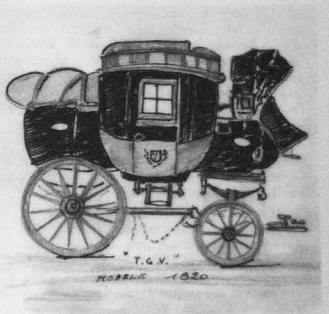

60 heures pour faire Paris-Brest en 1830.

« Après avoir travaillé comme un nègre à l'Isle-de-France pour gagner quelque argent, il fut obligé de sacrifier 1 800 francs pour faire un cours de mathématiques qui lui devenait indispensable s'il voulait faire quelque chose. »

La communication par lettre est aussi un exercice de français qu'elle n'hésite pas à commenter :

« Je trouvai beaucoup d'embarras dans ton remerciement. Les lettres doivent être écrites en très bon français, mais tout simplement et sans recherche, comme on doit parler. Le compte rendu de ta course me sembla beaucoup mieux. »

Il arrive aussi qu'on évoque le climat des affaires qui n'est pas toujours ressenti de la même façon à Paris et à Quintin :

« Mr Lasseur peut penser que le commerce ne va pas, sans que cela soit vrai, et dans ce moment, il n'y a plus dans la manufacture de quoi remplir les demandes qui y sont faites. »

Le fils est invité aussi à exercer sa curiosité dans le domaine des techniques :

LA CRÊPERIE DU CHÂTEAU
BRASSERIE – PIZZERIA
Vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1995
QUINTIN – Tél. 96.74.92.39

« Tu me ferais très plaisir de me dire quelque chose de tes sorties. Si tu en fais, je voudrais que tu vis de tout, que tu t'instruisis de ce qui constitue les ouvrages en charronnage pour les voitures, en harnais pour les chevaux, et autres ouvriers de toutes espèces, que tu vis des mécaniques pour les métiers, les travaux de porcelaine, tapisserie, et que tu appris à connaître les bons ouvrages en quincaillerie, enfin que tu examinas tout en détail. »

Toutes ces recommandations pourraient paraître austères, mais elles sont égayées par beaucoup d'anecdotes et de plaisanteries :

« Ces messieurs arrivent de la chasse. Il est près de 9 heures. Nous commencions à nous inquiéter. Un loup qui n'avait que trois pattes d'avance les a entraîné fort loin et ils ne l'ont point eu. Perreux a tiré sur un renard mort, et a cru l'avoir tué. Il a crié ha-la-li, et s'est jeté dessus pour l'empêcher de s'en aller. C'est que l'animal était pourri, et a parfumé tous les curieux, qui s'en sont dédommagés en riant comme il faut du pauvre Perreux. »

Entre deux bonnes histoires, la lettre peut aussi aborder les questions essentielles sur le sens de la vie, avec un grand adolescent qu'agitent sans doute les rêves et le « spleen » du romantisme à la mode :

« Être simple petit particulier, galant homme et bon citoyen remplit assez les rêves d'une vieille comme moi, mais une jeune tête où l'ambition se fait entendre, à laquelle la triste médiocrité fait peur, la tranquillité donne la fièvre, la contradiction du délire, le travail de l'effroi, surtout s'il est vulgaire… que dire, que faire pour l'arraisonner ? Je me perds dans ces réflexions, mon chéri, et je te prie de me permettre de te les abandonner. »

Un autre jour, elle ajoute :

« Voulais-tu un état brillant ? Là n'est pas le bonheur, mon chéri. On occupe un grade, une place ; vous êtes renvoyé, remercié ; un autre vous succède et un pareil sort l'attend. Il faut se mettre en état d'occuper ces places si la Providence nous y destinait, mais ne les solliciter que par une conduite simple et modeste qui nous gagne l'estime de nos contitoyens… »

Comment regarder la vie ? La mère a vu la famille de ses parents disloquée par la Révolution, et ses trois frères mourir tragiquement. Elle-même et son mari ont passé de nombreux mois de prison, en attente d'une guillotine qui n'est finalement jamais parvenue jusqu'à Quintin... Elle essaie de transmettre à son fils un peu de son expérience :

« La vie entière n'est que contrariété. Quand on s'y soumet avec résignation, ce qu'on avait regardé comme un malheur se trouve souvent être le contraire. J'ai éprouvé cela mille fois ; mais il m'a fallu l'avoir présent à l'esprit quand j'ai quitté mon Jean-Charles la dernière fois… »

Elle juge sévèrement la philosophie du XVIII[e] siècle :

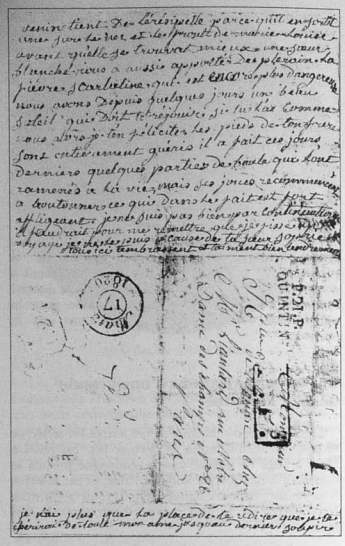

« Le mot philosophie régit tout. Il signifie étude de la sagesse, et la plus crapuleuse bassesse, l'avilissement le plus complet de la nature humaine, l'oubli de l'âme émanée du Créateur en est la suite. Comment peut-on être sage et se livrer à ses passions ? Comment peut-on voir ce dont l'homme est capable et l'assimiler à la bête ? Comment peut-on méconnaître cette supériorité sur la nature que les paroles de l'Écriture annoncent que Dieu a donné à l'homme ? Tout est preuve pour celui qui pense, mais que peu de gens profitent de cette sublime prérogative. »

C'est que toute cette famille s'appuie sur une foi chrétienne profonde, fréquemment évoquée, notamment quand la mort frappe l'un ou l'autre des proches de la famille :

« J'ai eu aussi du chagrin de la mort de ton bon camarade. Il semble que ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont. Il était vertueux et tout le monde l'aimait. Peut-être que plusieurs qui se moquaient de lui dans leur cœur ont été de ceux qui ont le plus montré l'estime qu'ils lui portaient. Dieu a mis dans nos cœurs l'amour et le respect pour la sagesse et la bonne conduite. Ceux qui ne veulent pas écouter ce cri dû à la bonté du Créateur s'efforcent de le couvrir par leurs mauvais propos. La mort vient, le voile tombe, et la vérité sort de la bouche même de l'impie. »

Toutes ces questions sont évoquées dans les lettres des différents membres de la famille et en renforcent le ciment. L'une des filles l'évoque à propos du premier séjour de son cousin Henry :

« L'union et la tendresse qu'il voit régner entre nous et qui fait notre bonheur, a fait aussi le sien pendant qu'il était en France, parce qu'il a un excellent cœur, et qu'il s'est regardé avec raison comme faisant partie de la famille. »

Ainsi, sans chemin de fer, ni téléphone, ni radio, ni télévision, cette famille quintinaise du siècle dernier, dispersée à travers la France et même autour du globe, parvient à se transmettre des nouvelles, des idées, des sentiments et des convictions, avec des échanges d'une densité et d'une qualité que nous pouvons lui envier. Et ces moyens de communication qui réduisent l'espace avec une lenteur que nous jugerions facilement insupportable, parviennent aussi à abolir un peu le temps.

Des communications jusqu'à nous et ceux qui nous suivront

Ces lettres échangées, puis conservées et transmises au sein de la famille, établissent en effet une communication avec nous, qui vivons 180 ans plus tard. Elles nous permettent de remonter le temps et de pénétrer dans l'intimité de cette famille comme si nous faisions une visite dans le Quintin du XIX[e] siècle commençant.

Ces communications anciennes ont en effet l'immense avantage de laisser des traces exploitables dans les archives publiques ou privées, et de nous permettre ainsi de mieux comprendre d'où nous venons. Sachons conserver les documents dont nous disposons, et ne jetons pas trop vite des papiers jugés à tort sans intérêt.

Les moyens de communication quasi instantanés dont nous disposons aujourd'hui ne nous assurent pas la même conservation pour les générations futures. Nous téléphonons à l'autre bout du monde, mais il n'en reste rien. Et la masse des papiers que nous manipulons ne garantit nullement le transfert des choses essentielles aux générations qui nous suivront. C'est avec l'écrit que l'homme est passé de la Préhistoire à l'histoire.

La communication entre les générations est un élément essentiel de toute civilisation et il nous appartient de profiter des moyens techniques dont nous disposons pour communiquer aussi avec ceux qui nous suivront. Aujourd'hui, ordinateurs, traitements de textes, imprimantes et autres photocopieurs peuvent beaucoup nous y aider. Ils facilitent ou rendent possible l'édition de revues comme *Le Quintinais* ou de reproductions de documents anciens comme *Mère de famille à Quintin sous la Restauration*.

Grâce au travail des rédacteurs de cette revue, relayés par la technique moderne, les exemplaires que de nombreuses familles de Quintin auront soin de conserver, transmettront dans les siècles à venir quelques échos de notre temps et des siècles qui nous ont précédés.

Louis Bouan du Chef du Bos

LIVRES - CRÉATION - DÉPLIANTS
IMPRIMÉS COMMERCIAUX
REVUES - CATALOGUES - TARIFS
GRAPHE
PHOTOCOMPOSITION - TOUS TRAVAUX D'ÉDITION
PAO - FLASHAGE NOIR & QUADRI
15 bis, rue Rochonen – 22800 QUINTIN
Téléphone 96.74.91.20 – Fax 96.74.06.80

BRETAGNE-EUROPE
sarl Hervé Collet
Transport frigorifique
22800 Plaine-Haute
Tél-Fax. 96 42 02 47 – Tél. véhicule 96 44 82 52

QUELQUES EXEMPLES DE LETTRES

Les rédacteurs du *Quintinais*, notamment M. Yves Boca ont pu découvrir des lettres qui décrivent assez bien soit une certaine manière de vivre, soit des ambiances particulières. En voici quatre dont l'originalité a plu au comité de rédaction.

L'armistice
de la Première Guerre mondiale
le 11 novembre 1918 vécu à Quintin

Lettre du 11 novembre 1918 écrite des Croix Jarrots par Marthe Boca à son fiancé Jean Huerre qui était au front.

« L'armistice est signé ! Vive la France ! Quel beau jour, quelle joie. On ne sait plus comment on vit, ce qu'on dit, ce qu'on fait. C'est donc bien vrai ! Que te dire ? Je ne sais plus ce que j'écris, je ne tiens pas en place. Le cœur bat un peu plus vite malgré tout dans la poitrine et l'on a un tremblement dans les bras et dans les mains. Oui, c'est vrai. Les cloches nous l'ont annoncé... Oh que je suis, que nous sommes tous heureux. Voilà donc la fin. Que vas-tu devenir ? Tu vas peut-être partir un peu plus loin de moi encore dans notre Alsace plus française que jamais... et puis bientôt tu reviendras glorieux avec tous les nôtres et pour toujours cette fois et plus pour une courte permission... Non, rien ne peut traduire un bonheur aussi grand... »

Idem, mais du 12 novembre 1918.

« Je t'ai écrit bien brièvement hier, tu auras compris, n'est-ce pas, que nous étions trop en l'air et puis je ne pouvais pas te dire autre chose que notre joie à tous... J'attends tes lettres me racontant tout cela et me disant ce que tu vas devenir.

« Nous avions fini de déjeuner quand nous avons entendu sonner les cloches. Les journaux du matin ne nous donnant pas d'espoir de réponse pour la journée, nous avons cru d'abord que c'était un baptême. Puis, oh joie ! nous avons su la bonne nouvelle par un sergent qui passait là. Alors exubérance, tout le monde s'embrasse ; on ne sait plus ce qu'on fait ; on grille de se voir les uns les autres. Nous sortons donc immédiatement. Les drapeaux sont aux fenêtres et vraiment pour une petite ville comme Quintin c'est bien pavoisé. Nous rencontrons E... puis nous allons chez les H... Nous rentrons pour écrire et ressortons ensuite. Tout l'après-midi nous sommes dehors. D'abord, nous allons prendre E... qui nous attend et ensemble nous allons un moment à l'église. On nous dit alors qu'il y a une revue des troupes polonaises. Nous nous y précipitons. C'est bien. Il y a un décoré, beau jour pour lui ! Après cela, il est près de quatre heures. E... nous emmène goûter chez elle : thé, pain avec beurre et chocolat ! Que ne ferait-on pas le jour de la victoire ! Mais on a beau désirer des gâteaux, ils n'existent plus, alors on s'en passe joyeusement. Nous réparons d'ailleurs cela aujourd'hui. G... est allée ce matin faire le gâteau au chocolat du jour des fiançailles... Notre soirée s'est achevée encore en allées et venues. Nous avons porté de la saucisse et une bouteille de vin... pour qu'eux aussi fassent fête un peu et puis nous sommes rentrées fourbues le soir. »

Grâce aux recherches d'Yves BOCA

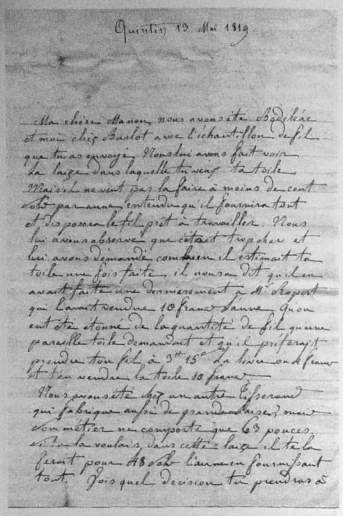

Quintin 13 Mai 1819

Monsieur

C'est avec le plus grand satisfaction que j'ai appris de mon gendre Mr Duguesclin que vous vouliez bien vous charger des recherches que j'ai du entreprendre pour la petite fête, mon petit fils Maurice de Kermelin. Du reste Monsieur je ne chercherai pour flatter la Curiosité, la Singularité & les travers de quelques personnes que je connais.

Mais quand à Votre Choix Enfant, Vous me permettrez de Vous croire que j'aurait Pu Moi-même faire Choix Monsieur dans votre inventaire, Son air de Douceur et de bonne Education Méritent sans aucun doute Toute mon Estime et la Bonne Opinion que j'ai de Vous.

Rien ne me serait plus agréable, Monsieur, que de vous être agréable pour toute sa famille.

C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire et d'être persuadé, également que du respect avec le quel je suis

Monsieur

Votre très humble & obéissant Serviteur

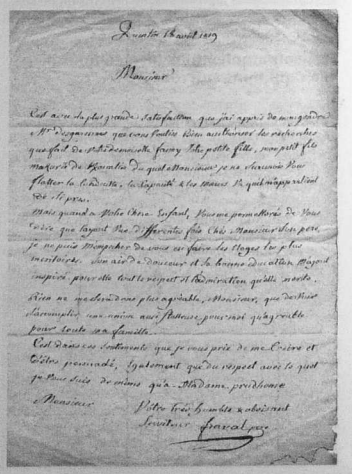

Quintin 13 avril 1819

Monsieur

C'est avec le plus grand satisfaction que j'ai appris de mon gendre Mr Duguesclin que vous vouliez bien vous charger des recherches que j'ai du entreprendre pour la petite fête, mon petit fils Maurice de Kermelin. Du reste Monsieur je ne chercherai pour flatter la Curiosité, la Singularité & les travers de quelques personnes que je connais.

Mais quand à Votre Choix Enfant, Vous me permettrez de Vous croire que j'aurait Pu Moi-même faire Choix Monsieur dans votre inventaire, Son air de Douceur et de bonne Education Méritent sans aucun doute Toute mon Estime et la Bonne Opinion que j'ai de Vous.

Rien ne me serait plus agréable, Monsieur, que de vous être agréable pour toute sa famille.

C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire et d'être persuadé, également que du respect avec le quel je suis

Monsieur

Votre très humble & obéissant Serviteur

LE LANGAGE DES TIMBRES

A L'ORIGINE, l'idée lancée en France par Glais-Bizoin (né à Quintin) de créer une vignette pour affranchir le courrier postal, en la collant, de préférence, en haut et à droite de l'enveloppe, était simplement le prix payé par l'expéditeur pour le service rendu par la poste pour l'acheminer à son destinataire, et dès 1874, les accords de l'U.P.U. (Union Postale Universelle) donnaient à cette monnaie-timbre une valeur d'échange universelle.

Mais bien vite, les gouvernements ont compris l'usage de message-image qui pouvait revenir au timbre. En France, le premier timbre a été l'effigie de la République, image-symbole, que Napoléon III s'est empressé de supprimer pour émettre des timbres à sa propre effigie, d'abord sans et après avec une couronne de laurier auréolant son visage.

A l'étranger, les rois et les dictateurs ont eu, et ont encore, des timbres à leur effigie.

Puis, les années passant, le timbre a joué le rôle de carte postale en faisant toute une publicité pour les sites et monuments du pays, en célébrant, par des timbres commémoratifs, les grands événements politiques ou sportifs, les hommes et les femmes qui ont fait l'honneur de la Nation (médecins, savants, écrivains, acteurs, etc.). C'est donc une façon de faire de la publicité à l'intérieur et à l'extérieur du pays, un mode de fonctionnement au service de la promotion des fiertés nationales.

Et, plus récemment, les flammes postales apposées sur les enveloppes sont venues, également, contribuer à l'histoire et à la promotion des provinces et des villes.

Mais les timbres n'ont pas que ce langage. On les a utilisés aussi pour faire connaître, selon un code secret, les sentiments, par exemple, éprouvés par l'expéditeur ou l'expéditrice pour la ou le destinataire : pour ce faire, on mettait le timbre la tête en bas, ou de travers ou à un autre endroit que le « en haut et à droite » habituel, du moment que le timbre figurait sur l'enveloppe près du nom et de l'adresse du destinataire. C'était, d'une manière discrète, une façon de dire « je t'aime » ou « je m'ennuie là où je suis », sans que personne (sauf celui ou celle au courant du code) ne puisse comprendre ou imaginer le sens du collage du timbre.

Ainsi, du simple usage du timbre comme monnaie pour affranchir le courrier, on en est arrivé à toute une publicité, un moyen efficace de communication qui s'ajoute à tous ceux dont on vous parle dans cette brochure.

Jean BERNARD.

LE LANGAGE DES FLEURS

Absinthe	Amertume
Achillée	Vaillance
Alcée	Amour simple
Anémone	Persévérance
Anis	Promesse
Arum	Ame
Aster	Amour confiant
Azalée	Joie d'aimer
Bégonia	Cordialité
Belle-de-nuit	Discrétion
Bluet	Timidité
Bouton or	Joie
Bruyère	Force
Camélia	Fierté
Campanule	Coquetterie
Capucine	Indifférence
Chardon	Déplaisir
Chèvrefeuille	Liens
Chrysanthème	Amour terminé
Ciguë	Bravoure
Clématite	Désirs
Colchique	Jalousie
Coquelicot	Ardeur fragile
Coucou	Retard
Crocus	Inquiétudes
Cyclamen	Beauté, jalousie
Dahlia	Reconnaissance
Digitale	Ardeur
Fuchsia	Ardeur du cœur
Gardénia	Sincérité
Genêt	Préférence
Gentiane	Douleur
Géranium	Sentiments d'amour
Giroflée	Constance
Glaïeul	Rendez-vous
Glycine	Tendresse
Héliotrope	Attachement
Hortensia	Caprice
Iris	Cœur tendre
Jacinthe	Joie du cœur
Jasmin	Amour voluptueux

FRUITIER - FORESTIER - ORNEMENT
PÉPINIÈRES J. PÉHU
Z.A. La Ville Auvray – 22590 Pordic
✆ 96.79.49.06
(En bordure de la nouvelle 4 voies S'-Brieuc–Binic)

Jonquille	Mélancolie
Lavande	Tendresse, respect
Lilas	Amitié
Lis	Pureté, majesté
Liseron	Importunité
Marguerite	Estime, confiance
Marjolaine	Beauté
Menthe	Mémoire
Mimosa	Sécurité
Mouron	Attente
Muguet	Coquetterie
Myosotis	Souvenir fidèle
Narcisse	Égoïsme, vanité
Nénuphar	Indifférence
Œillet	Ardeur
Œillet poète	Admiration
Œillet d'Inde	Séparation
Orchidée	Ferveur
Pâquerette	Aspiration
Pavot	Songes
Perce-neige	Épreuve
Pervenche	Mélancolie
Pétunia	Obstacle
Phlox	Flamme
Pivoine	Sincérité
Primevère	Premier amour
Renoncule	Reproches
Réséda	Tendresse
Rhododendron	Élégance
Romarin	Cœur heureux
Rose	Amour
Saponaire	Regrets, deuil
Scabieuse	Tristesse
Seringa	Souvenir
Souci	Chagrin
Tubéreuse	Désir
Tulipe	Déclaration
Véronique	Fidélité
Violette	Amour caché
Volubilis	Amitié dévouée
Zinnia	Inconstance

Sirena SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE RECHERCHES ET DE NUTRITION ANIMALE

Usine de Saint-Brandan – 22800 QUINTIN

✆ 96.74.85.76 – Télex. 740975 F – Fax. 96.74.05.63

SIRENA Nutrition Animale :

- Conception de programmes alimentaires
- Production d'aliments minéraux vitaminisés
- Distribution de matières premières
- Distributeur national des coquilles d'huîtres fossilisées "OYTA"
- Assistance technique et vétérinaire
- Contrôles et analyses de matières premières et d'aliments

SIRENA Laboratoire :

- Additifs nutritionnels
- produits diététiques
- Prémélanges médicamenteux

LA CHAMBRE LITTÉRAIRE AU XIXe SIÈCLE DES QUINTINAIS S'UNISSENT POUR S'INFORMER

C'EST SOUVENT par le nom de « Chambre de lecture » ou tout simplement « la Chambre » que les Quintinais désignaient la Chambre littéraire. Cette société avait pour local le premier étage de la maison faisant l'angle de la place du Martray et la rue Saint-Thurian. C'était principalement le lieu de rencontre des notables de Quintin et des responsables du négoce de toile.

Aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, un don du colonel H. Huerre en date du 9 juillet 1968 (fonds colonel H. Huerre, 79 J 31) offre une documentation des plus diverses sur Quintin tant au XVIIIe qu'au XIXe siècle. Parmi ces archives, un livre relié de 320 pages environ concerne « la Chambre littéraire de Quintin » avec ses registres des délibérations de 1830 à 1876 ainsi que les noms de ses 164 adhérents entre 1830 et 1891.

La lecture de cet ouvrage nous apprend la présence d'une société identique avant 1830 à Quintin. D'ailleurs, des institutions du même genre étaient déjà créées en Bretagne : la Chambre de lecture de la Fosse, à Nantes, en 1759 ; la Chambre littéraire du Tiers, à Rennes en 1774 ; la Chambre de littérature et de politique, à Morlaix en 1778. A Corlay dans les années 1780, le sénéchal B. Georgelin et sa « Société Patriotique » entrèrent en relation avec Voltaire. Ces sociétés de pensée devinrent tout naturellement les propagandistes des idées nouvelles de progrès social. En Bretagne, elles établirent entre elles des relations suivies. Avant 1830, il y avait également des chambres littéraires à Saint-Brieuc et à Tréguier.

Le registre de « la Chambre littéraire de Quintin » nous informe que le 31 août 1830 «... plusieurs personnes de la Chambre littéraire et de la Société philharmonique ont manifesté le désir de fondre les deux sociétés en une sous le nom de Chambre littéraire. Ils pensent que cette fusion ne peut qu'être avantageuse aux uns et aux autres et que c'est le moyen d'établir de *nouveaux rapports* de bienveillance et de concorde entre les habitants de Quintin ». Ces *nouveaux rapports* ne seraient-ils pas dus aux événements de 1830 et au départ de Charles X ?

Cette nouvelle société décide tout de suite :

« 1) que le prix de l'abonnement pour l'année sera de 18 F pour chaque membre ; 2) qu'outre *la Gazette de France*, *le Courrier Français*, *le Commerce*, on s'abonnera aux journaux suivants, savoir : *Journal des Débats* pour l'année, *l'Avenir* pour trois mois ; 3) que le boni de l'ancienne Chambre sera consacré au besoin de la nouvelle ; 4) qu'un local sera accordé à la Société philharmonique pour y déposer la musique et les instruments et que le prix du loyer sera payé aux frais de la société commune. »

Organisation de la chambre littéraire

Le dimanche 31 octobre 1830, lors d'une réunion générale des membres composant la Chambre littéraire, les statuts de cette société furent transcrits comme suit :

« Art. 1 - Le nombre des membres de la Chambre est illimité. Art. 2 - Chaque année, dans la première quinzaine de septembre, la Chambre nomme un président, un vice-président, deux censeurs, un archiviste, un économe, un receveur. Ils pourront être réélus. Art. 3 - Les fonctions du président consistent à convoquer et présider les réunions générales de la Chambre, ainsi que le conseil de discipline dont la formation et les attributions sont réglées ci-après. Art. 4 - Lorsque le président jugera à propos de convoquer une assemblée générale ou le conseil de discipline, il en préviendra la Chambre par une affiche posée dans le local huit jours à l'avance. Art. 5 - Dans les réunions générales, le bureau sera composé des fonctionnaires désignés à l'article 2. Un des censeurs remplira les fonctions de secrétaire. Art. 6 - Le président veillera au maintien du calme et du bon ordre dans les délibérations ; personne n'aura la parole que de son consentement. Art. 7 - Le conseil de discipline est composé des membres du bureau, un des censeurs remplira les fonctions de rapporteur et l'autre celles de secrétaire... »

Puis suivent les attributions du conseil de discipline, la comptabilité des abonnements, la propreté du local, l'entretien et la réparation du mobilier, l'achat du bois de chauffage, les frais d'éclairage et la police.

Concernant la « police », chaque membre aura une clef du local « qui sera fermé de manière à n'être accessible qu'aux seuls sociétaires ». Les Quintinais ne faisant pas partie de la Chambre n'auront, en aucun cas, le droit d'accès. Par contre, les « étrangers » pourront y être admis pendant un mois, sur présentation d'un sociétaire.

« Tout membre malade ou se trouvant dans l'impossibilité de sortir des maisons légitimes, pourra faire prendre à la Chambre un ou plusieurs journaux de la veille, moyennant un bon daté et signé, désignant le journal ou les journaux qu'il veut avoir, il ne pourra les garder que le temps nécessaire pour les lire. Dans aucun cas, les journaux du jour ne pourront sortir de la Chambre. »

Dix articles concernent les dispositions pénales. Des précisions sont données sur moultes éventualités : « celui qui brisera un meuble ou déchirera un livre ou un journal sera tenu de payer... » « Quiconque enlèvera de la Chambre un journal ou un livre appartenant à la Société sera puni d'une amende de 5 à 15 F, en cas de récidive de 10 à 30 F, et la troisième fois sera puni de la peine de l'exclusion. S'il s'élève des discussions, chaque partie devra se rappeler les égards que l'on se doit mutuellement et s'abstenir de toute injure, de toute parole offensante, faute de quoi le délinquant sera puni d'une amende de 5 à 15 F. Quiconque troublera le bon ordre par le bruit, du tapage ou de toute autre manière sera puni d'une amende de 5 à 15 F. En cas de récidive, le délinquant sera puni de la peine d'exclusion. Il est défendu d'amener des chiens à la Chambre, sous peine de 1 à 5 F d'amende. Défense de fumer ou de boire des liqueurs spiritueuses à la Chambre sous peine d'une amende de 3 à 6 F. Quiconque ne mettra pas en ordre les feuilles des collections de journaux qu'il aura dérangées pour faire des recherches ou autrement, sera puni d'une amende de 50 centimes à 3 F. »

Le règlement a été signé par tous les membres : Rouxel, F. Garnier-Desgarennes, Leveillié, H. Thome de K/idec, B. Launay, Ronan père, F. Mahé, P.M. Perrio, Ad. Glais, Duval Devallées, Symon, P. K/oualin, H. Dupenher, M. Nevo, Dureste, J.J. Mazurie, A. Ropert, L. Ropert, Ch. Fraval, Brignon, F. K/oualin, Allenou, J.M. Glais, Garnier, Bodeléac, Boscher, Caro, Boulle, Ch. Grand Maison, Potard, G. Surbled, Perrio fils, Le Gage, J.M. Le Gonidec.

Une modification de ce règlement eut lieu en 1866 : « Art. 2 - Le local où siège la Société sera ouvert depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir, du 1er octobre au 1er avril, et depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir pendant les autres mois de l'année. Art. 4 - Il y aura un concierge sédentaire dont le service et le traitement seront réglés par la Société. Art. 32 - Les jeux de hasard sont défendus. Art. 33 - Il sera payé par chacun des joueurs et par jour : 1) pour jeu de dames, du trictrac, de l'échec ou de dominos 5 centimes ; 2) pour jeu de cartes quel qu'il soit 5 centimes. »

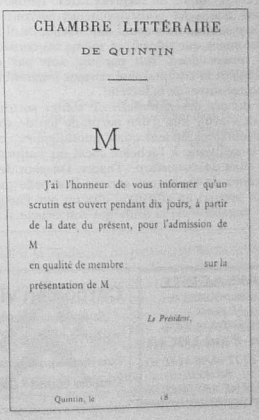

CHAMBRE LITTÉRAIRE

DE QUINTIN

M

J'ai l'honneur de vous informer qu'un scrutin est ouvert pendant dix jours, à partir de la date du présent, pour l'admission de M

en qualité de membre sur la présentation de M

Le Président,

Quintin, le 18

La discipline

Dans sa séance du 4 janvier 1831, le conseil de discipline examine plusieurs cas dont celui de Guillaume Dupenher. Ce Quintinais était marié à Marie Perreux, il sera maire de Quintin de 1832 à 1838. Le procès-verbal précise : « M. Dupenher a introduit ou laisser introduire son chien qui est resté assez longtemps couché sous une table à côté de son maître. Condamné à l'amende d'un franc, payable au receveur. »

Le fils Duval a été vu lisant une feuille non timbrée, c'est-à-dire sans le cachet de la Chambre. Une contravention est prévue selon l'article 26 du réglement avec amende de 50 centimes à 1 F. Le conseil de discipline acquitte le fils Duval « parce que la feuille en question était un supplément, et que M. Duval ne sav ait pas si les suppléments étaient désignés par le terme générique la feuille portée au réglement. Mais le conseil déclare que le mot feuille désigne et doit désigner toute feuille principale ou supplémentaire... »

Les activités

Les adhérents faisaient de ce lieu un centre de rencontre où la convivialité et les distractions ne manquaient pas. Il y avait une salle de lecture où la presse du jour, des hebdomadaires à la mode et une bibliothèque étaient à la disposition des adhérents. Dans une autre pièce, il y avait un billard et différentes tables permettant de jouer aux jeux de cartes, de dames, de trictrac. Aux environs de 1890, il y eut même un phonographe à cylindres !

En juin 1871, l'assemblée prit la décision d'autoriser la consommation de boissons dans la salle de lecture. En 1876, le registre des délibérations informe que « les consommateurs devront régler leurs consommations avant leur sortie. Or, il arrive fréquemment que 40, 60, et même 80 consommations restent dues, soit par un, soit par divers membres et la comptabilité devient impossible par les commissaires de la buvette ».

En dehors des entretiens de toutes sortes qu'il pouvait y avoir lors d'une partie de jeu de société, des discussions étaient quasi quotidiennes concernant la politique à l'échelon local ou national. Un autre sujet de discussion : l'heure. On peut deviner ces scènes de Quintinais sortant leur belle montre de leur gousset en affirmant chacun que l'heure de leur « oignon » est la seule qui soit exacte. A cette époque, les repères sur l'exactitude de l'heure ne devaient pas être faciles.

Les abonnements

Entre 1830 et 1891, les abonnements aux journaux et revues font l'objet de 69 titres différents. Nombreuses sont les publications prises pour six mois seulement et dont l'abonnement n'a pas été renouvelé. Ainsi, en 1849, la Chambre est abonné aux journaux suivants : *La Patrie, L'Avenir, Le National, Les Débats, L'Assemblée Nationale, L'Illustration, La Revue Britannique, Le Publicateur, La Bretagne, Les Côtes-du-Nord*. En 1868, il y a trois journaux politiques : *La Liberté, La Patrie* avec son bulletin commercial et *L'Univers* ; une revue littéraire illustrée : *L'Illustration* ; un journal local : *Le Breton*.

D'après les chiffres arrêtés en 1877, la Chambre littéraire s'abonna : 28 ans à *L'Illustration*, de 1848 à 1876 ; 20 ans au *Publicateur des Côtes-du-Nord*, de 1838 à 1858 ; 17 ans au *National*, de 1834 à 1851 ; 17 ans au *Commerce*, de 1831 à 1848 ; 11 ans à *La Bretagne*, de 1849 à 1860 ; 10 ans à *L'Armorique*, de 1860 à 1870 ; 8 ans à *L'Opinion Nationale*, de 1859 à 1867.

Le choix des abonnements n'était pas fait à la légère. Ainsi, lors de la réunion du 27 décembre 1876, il est indiqué : « qu'après le dépouillement du scrutin qui était ouvert depuis le 20 décembre, au sujet du choix des journaux qui feront l'objet de l'abonnement pendant l'année 1877, ont obtenu le plus grand nombre de suffrages : *Le Temps, La Patrie, Le Figaro, L'Indépendance Bretonne* et *L'Illustration*. Le secrétaire reste chargé de l'abonnement de ces 5 journaux ».

L'abonnement d'un quotidien courant coûtait aux environs de 50 F par an si l'expédition était effectuée le jour même de la parution, 40 F si l'expédition était effectuée le lendemain. A ce compte, le prix de 18 F par an demandé aux membres explique l'attachement à la Chambre littéraire et à sa pérennité.

Les membres

Dans la liste des membres, on retrouve le nom des principales familles du négoce de la toile : Glais-Bizoin, Guillo-Lohan, Ropert, Dupenher, Perreux...

A certaines époques, des familles y étaient plus représentées que d'autres, soit au titre de membre titulaire, ou affilié ou étranger. Ainsi, on rencontre les noms de six membres de la famille Henry de Villeneuve, cinq de la famille Huet, quatre de la famille Mazurie, trois de la famille Keroualin et Collin-Villebuhart, etc.

La liste des membres inscrits dans l'ouvrage consulté s'arrête au 3 août 1891. Les douze derniers noms inscrits ne doivent pas être oubliés de certains Quintinais : Victor Guillemot, Hyacinthe Henry de Villeneuve, Ernest Level, baron Grivel fils aîné, Simon Morel (percepteur), Alphonse Jouhaud (receveur de l'enregistrement), Francisque Couët, Léon Mazurie, Victor Allo, marquis de Robien, Anatole Berthoin et H. Quérangal des Essarts.

Déjà dans *Le Quintinais* de 1980, sous le titre « Le Cercle Littéraire », cette institution était évoquée par Lucie Le Tertre. L'article donnait des informations sur l'employée qui était chargée de la Chambre : « la personne qui s'en occupait et vaquait aux soins du ménage et du service était connue de tous les Quintinais sous le nom de Marie de la Chambre. Elle boitait comme beaucoup de gens à cette époque-là et portait la grande coiffe du Fœil. Quand le cercle fut dissous, la maison vendue, elle alla se retirer et finit ses jours rue Saint-Thurian. Mathilde Delaporte, qui était à la fois poète et peintre, fit son portrait ».

Aujourd'hui encore, Rosalie Kerbœuf de la place du Martray se souvient bien de « Marie de la Chambre » qui en réalité s'appelait Marie Drolon et qui était originaire de Saint-Bihy.

On peut penser que cette illustre Chambre littéraire mit fin à ses activités avant la guerre de 1914. Si les murs de la maison sise au n° 6 de la place du Martray pouvaient parler, il serait aisé de raconter l'histoire de Quintin au XIXe siècle.

Aujourd'hui, la Maison des Jeunes et de la Culture n'a-t-elle pas repris le flambeau des activités quintinaises ? Ce désir de la connaissance, de la rencontre et de la communication n'est heureusement pas éteint.

Yves Boca

Marie Drolon dite « Marie de la Chambre » originaire de Saint-Bihy, elle est ici représentée par André Bluteau en coiffe de Quintin et sur fond de bibliothèque (d'après témoignages).

PAYSAGISTE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE
MAÇONNERIE DE JARDIN
Jean-Paul LUCIA
✆ 96 29 72 94/96 44 80 50
B.P. 16
22480 ST-NICOLAS-DU-PELEM

Citroën en ville
Le garage confiance
1969-1994, 25 ans déjà !
Toutes réparations, tolerie, peinture
1, rue des Douves – Quintin

LE THÉÂTRE À QUINTIN
Recherches et souvenirs

Le théâtre a toujours été le moyen de transmission recherché par les peuples pour s'informer, se distraire. Au Moyen Age, il n'existait pas de théâtres permanents, « les mystères » étaient joués sur le parvis des églises ; quant aux spectacles comiques, ils se donnaient sur les tréteaux de foire et dans la rue. Ce serait un leurre d'essayer de rechercher à cette époque ce qu'était le théâtre chez nous ; on peut penser toutefois que jusque 1900, le pensionnat des Ursulines, doté d'une salle des fêtes, a dû forcément connaître une activité théâtrale, mais non ouverte à tous.

Un programme retrouvé relate que, le 26 septembre 1884, une représentation eût lieu à la Salle Verte. Elle comportait deux comédies de Labiche et un opéra-comique d'Offenbach, mais elle était également réservée à un public restreint.

LA SALLE-VERTE

SOIRÉE DU 26 SEPTEMBRE 1884

PROGRAMME

LA LETTRE CHARGÉE
Comédie en un acte de Labiche

Hortense ..... Mmes P. Kerouallin
Francine ..... A. Duval
Fougasson ..... Mrs P. Cherest
Hector ..... Mrs de Villeneuve

Le 66 — Opéra comique en un acte —
Paroles de Laurencin, Musique de J. Offenbach

Grittly ..... Mlle E. de L'Aulnay
Frantz ..... Mrs L. de Villeneuve
Berthold ..... P. Boscher Delaugle

MON ISMÉNIE
Comédie en un acte par Labiche et Marc Michel

Isménie ..... Mmes M. de Villeneuve
Galathée ..... Ch. Mazurie
Vancouver ..... Mrs G. de Villeneuve
Dardenbœuf ..... P. Cherest
Criquet ..... H. Guépin

Le Piano sera tenu par Mlle G. du Bourblanc

Il fallut la fondation du patronage Jeanne-d'Arc au début du siècle, avec sa salle de spectacle et sa troupe, pour que soit offerte à tous la possibilité d'assister aux représentations données par des amateurs. Le programme d'une séance (reproduit dans cet article), donnée en avril 1930, va du drame en vers à la comédie bouffe sans oublier l'opérette. Il y avait même un orchestre !

Sans avoir la possibilité de mentionner tous les spectacles qui se sont donnés dans les années 30, trois ou quatre fois par an, des souvenirs précis

d'une délicieuse comédie : *Ces dames aux chapeaux verts*, émergent du passé ; écrite par des personnages mixtes, elle fut interprétée par une troupe exclusivement féminine !

L'action théâtrale se poursuivit avant 1939 sous la direction de Mme Duault ; un mélodrame *Marie des Gosses* fut joué tant à Quintin qu'aux alentours.

Le Tréteau Briochin s'est également produit à plusieurs reprises à cette époque.

L'arrivée du 43e R.I. de Lille, de septembre 1939 à mars 1940, enrichit la troupe d'excellents éléments. *Ces dames aux chapeaux verts* fut jouée de nouveau, mais cette fois, avec une troupe mixte.

Pendant cette période, un autre militaire, Jean Andriss, violoniste du conservatoire de Bruxelles, se produisit à plusieurs reprises au cours des représentations ; il était accompagné au piano par une Quintinaise, Mlle Marie Boucher, également excellente violoniste. Ces deux artistes nous charmaient littéralement et nous nous souvenons encore des délicieuses mélodies de Vieux Temps de Pablo de Sarasate...

M. de Bagneux, metteur en scène

M. Bodin mit sur pied l'opérette *Les Noces de Jeannette* ; lui-même et sa fille Odile en tenaient les rôles principaux.

M. de Bagneux, peu après son arrivée à Quintin en 1940, se révéla un metteur en scène très apprécié et sous son impulsion, le théâtre connut un regain de succès ; il baptisa sa troupe « L'Avenir », qui débuta pendant l'Occupation, en 1941 ou 1942, par un jeu scénique de Chancerel *La Mission de Jeanne d'Arc*, suivi de *Notre-Dame de la Mouise*, *Knock*, *Le Maître de Forge*, *La Nouvelle sous-préfète*. Faisant partie de la troupe, je garde un souvenir particulièrement vivace de la préparation d'*Eugénie Grandet* d'après le roman de Balzac, donnée en 1947, avec l'interprétation magistrale du père Grandet (Guy Bonbony) et l'attachante figure d'Andrée Le Faucheur (Miotti) dans le rôle de Madame Grandet.

Les activités de la troupe L'Avenir n'empêchaient nullement d'autres initiatives puisque, sous l'impulsion de Mme Guimard (dont le mari était prisonnier), des représentations de variétés furent organisées dans plusieurs quartiers : Minoterie Saint-Fiacre, Restaurant Le Coq, Rue de la Gare et Salle Jeanne-d'Arc. Qui, parmi les aînés, ne se rappelle le fameux duo de l'*Escarpolette* avec « Lili » balançant vigoureusement sa partenaire ! La recette de ces généreuses intentions vinrent s'ajouter à l'œuvre du colis aux prisonniers.

Élu maire en 1947, M. de Bagneux cessa son activité théâtrale. Par la suite, un groupe de la chorale présenta *Louise de Bettignies*, puis un opéra-comique d'Offenbach, *Le 66*, avec Lili Rault, M. Le Lay et F. Crézé (cette œuvre figurait déjà au programme donné à la Salle Verte en 1884).

Une troupe lyrique itinérante « Cavalier Montanari » planta son chapiteau pendant trois mois, place du Champ-de-Foire. Elle y donna plusieurs opérettes dont *Les cloches de Corneville*.

En 1954-55, les scouts avec l'abbé Martin jouèrent *Les Gueux au paradis*. Les « Comédiens du Gouët » étaient lancés. L'année suivante, l'abbé René Bellec, aumônier de l'hôpital, prit la relève. Passionné de théâtre, il nous communiqua son enthousiasme et présenta aux Quintinais, jusqu'en 1962, un répertoire fort apprécié : *Le Voyage de M. Perrichon*, *L'Affaire du courrier de Lyon*, *A la monnaie du pape*, *Noë* (summum de notre interprétation), *Le Voyage à Biarritz*, *La Farce de Maître Mimin*, *L'Anglais tel qu'on le parle*, *Le Buveur émerveillé*. La troupe était composée de Pierre Mallétroit, Marie-Thérèse et Tanguy de Rochebouët, Serge Le Guenic et Henri Paris (l'irrésistible tandem de *La Farce de Maître Mimin*), Lili Rault, Jean Bertrand..., tous menés tambour battant par notre directeur qui, malgré une santé précaire, ne ménageait pas sa peine et ne tolérait aucune médiocrité. C'est ainsi que le public non encore sollicité par la télévision, nous récompensait de nos efforts en assistant en nombre à nos représentations.

Se reconnaîtront-ils ? Ces jeunes acteurs quintinais.

Des gags non prévus

Une joyeuse ambiance régnait dans notre équipe et, une saison terminée, nous attendions avec impatience la préparation de la suivante. Des incidents comiques survenaient parfois en scène et deux d'entre eux me reviennent à l'esprit.

Jean Toullic perdit sa perruque pendant la représentation de *Louise de Bettignies* provoquant le fou-rire du public et des autres acteurs.

Au cours de la comédie *A la monnaie du pape*, un des acteurs, incarnant un vénérable « homme de robe », constata avec effroi au moment d'entrer en scène que la fermeture de son habit s'était bloquée, il dût affronter le public en tenue insolite en ayant recours à quelques épingles de sûreté, sous l'œil imperturbable de P. Mallétroit, déjà sur le plateau.

Après le départ de l'abbé Bellec, nous aurions pû survivre et nous l'espérions bien, mais la jeune génération forma un autre groupe. C'est ainsi que nous avons pris une retraite anticipée en gardant toutefois un excellent souvenir de ces quelques années de joie et d'enrichissement.

Les jeunes, sous la dénomination de « Troupe du Goëlo », donnèrent notamment *L'Opération Biberon*. Plus tard, des essais de groupes n'ont, hélas, pas eu de suite.

Le flambeau fut repris beaucoup plus tard par l'amicale laïque (compte rendu ci-après par Hervé Mélou).

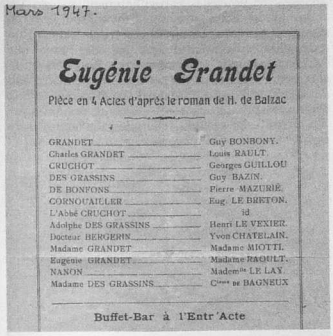

Mars 1947.

Eugénie Grandet

Pièce en 4 Actes d'après le roman de H. de Balzac

GRANDET	Guy BONBONY.
Charles GRANDET	Louis RAULT.
CRUCHOT	Georges GUILLOU
DES GRASSINS	Guy BAZIN.
DE BONFONS	Pierre MAZURIÉ.
CORNOUAILLER	Eug. LE BRETON.
L'Abbé CRUCHOT	id.
Adolphe DES GRASSINS	Henri LE VEXIER.
Docteur BERGERIN	Yvon CHATELAIN.
Madame GRANDET	Madame MIOTTI.
Eugénie GRANDET	Madame RAGUILT.
NANON	Mademoiselle LE LAY.
Madame DES GRASSINS	Comtesse de BAGNEUX

Buffet-Bar à l'Entr'Acte

Jusqu'en 1986, seules des troupes de passage intervinrent, soit à la salle Jeanne-d'Arc soit à la nouvelle Salle des Fêtes. Un groupe de Saint-Donan est venu nous divertir à deux reprises, présentant des comédies fort bien interprétées. Enfin, dans le cadre de l'Année des Cités d'Art, en juillet 1993, la troupe briochine de Mme Beurrier contribua au succès du *Retour de Geoffroy Boterel*, spectacle inoubliable, donné dans le cadre médiéval du vieux château, précédé quelques semaines plus tôt de la légende des korrigans de Cardrix au cours du feu de la Saint-Jean.

Mais il ne faudrait pas passer sous silence les spectacles donnés par les écoles dans les lointaines années de leurs fêtes traditionnelles : distribution des prix, arbres de Noël. Ces derniers, préparés par les écoles publiques à l'ancienne salle des fêtes, attiraient chaque année un public très nombreux.

Le Centre Jean-XXIII a sa troupe théâtrale, malheureusement, n'ayant pû avoir de contacts avec les responsables, il n'a pas été possible d'en établir une relation. Toutefois, *Marius* de Pagnol a été interprété tout récemment.

Au terme de la rétrospective, bien incomplète d'ailleurs, de ce qui fut le théâtre à Quintin, qu'a-t-il apporté à nos compatriotes ! de l'émotion, de la gaieté, une part de rêve, l'amour de la musique... Certes, la télévision a contribué au désintérêt des spectacteurs, mais, puisque la flamme n'est pas éteinte, il y a encore de l'avenir pour le théâtre chez nous.

Marguerite LE LAY
avec la collaboration de Madeleine DANIEL

La troupe théâtrale de l'amicale laïque

C'est en 1986, pour l'anniversaire du cinquantenaire de sa création, que l'Amicale Laïque décida d'essayer de faire quitter leur sacro-saint petit écran aux Quintinais en leur proposant du théâtre. Le pari fut tenu et gagné car le succès populaire fut excellent au-delà de toute attente.

Voici les grandes dates de ces représentations successives pour la période allant de 1986 à nos jours :

1986 *Cinquantenaire de l'Amicale*
Pour fêter dignement cet anniversaire, l'idée est lancée de jouer une pièce de théâtre. Ce sera *A vos souhaits* qui obtient un succès tel que la « troupe » décide de continuer. Les acteurs de cette première étaient : F. Cazoulat, C. Thonier, L. Le Duedal, M. Feger, A. Busson, F. Boscher, J.-F. Gouyette.

1987 *Je veux voir Mioussou*, de V. Kataïev.
Les mêmes acteurs s'y retrouvent avec quelques nouveaux : H. Méloux, D. Logéat, X. Morvan, A. Le Noane. Autre grand succès (voir coupures de presse).

1989 *Du vent dans les branches de sassafras*.
La troupe s'agrandit toujours autour du noyau fort que constituent Christian Thonier, Liliane Le Duédal, etc. On voit apparaître J.-P. Le Normand, B. Le Bon.

1990 *Année de transition*
Une seule petite pièce est donnée en seconde partie de la Fête de la Grenouille (enfants des écoles publiques). Ce sera *Paiement à vue*. Christian Logéat et Yves L'Houtelier font leur apparition aux côtés d'A. Busson, C. Thonier.

1991 *Retour au théâtre de boulevard avec « Caviar et lentilles »*
J.-P. Le Normand y tient le rôle principal aux côtés de C. Thonier, M. Feger, H. Meloux, D. Logéat et un « petit » nouveau : Logéat Fils.

1992 *Les répétitions deviennent de plus en plus lourdes* aussi vint l'idée de scinder les spectacles en deux « petites » pièces.

• Les hommes (C. Logéat dans une production très brillante, Y. L'Houtelier et H. Méloux) se retrouvent dans *L'Arthrite*.

• *Les Dames du Jeudi* sont interprétées par L. Le Duédal, M. Chorin et A. Busson.

Pendant ces six ou sept années, ces talents amateurs ont révélé d'autres personnages indispensables : metteur en scène (H. Boitard, C. Thonier), décorateur (T. Tranklin, A. Corlay), éclairagistes (T. Tranklin, D. Le Bon), habilleuse (M.-H. Méloux), souffleuses (M.-F. Rouzic, A. Lenoir).

Hélas des départs, des mutations, de l'usure aussi peut-être ont freiné ce bel enthousiasme, mais la troupe demeure et prépare un prochain spectacle pour 1995.

Le théâtre vivra encore de beaux jours à l'Amicale Laïque.

Hervé MÉLOUX

LES BULLETINS PAROISSIAUX

COMMUNICATION ! Définie par « action de communiquer ou résultat de cette action », entre autres transmettre, faire partager.

Qu'est-ce qu'un bulletin ?... Un écrit succinct portant à la connaissance du public.

Dans ces définitions on y reconnaît bien le sens du bulletin paroissial.

Son historique

– Fin 1905 nous retrouvons quelques spécimens de l'*Echo Quintinais de Notre-Dame-de-Délivrance*. C'était un mensuel. (Remis au comité de rédaction du *Quintinais* par M. Louis Simon.)

– 13 décembre 1925. Un nouvel en-tête (dessin de M. H. Dupré) pour le bulletin *La Voix de Notre-Dame-de-Délivrance*. Hebdomadaire. Sa particularité était d'être totalement manuscrit.

– 1938. Une présentation nouvelle incluant l'insigne de la basilique. 13e année.

– 1939. Utilisation de la machine à écrire.

– 1942. Un bulletin du 8 novembre. Sans en-tête. (Année de guerre ?).

– 1943-1948. Pas d'archives ou que sont-elles devenues ?... La parution a-t-elle été suspendue ?...

– 1948. A partir du début de l'année, le bulletin reparaît sous diverses présentations. Modifié en 1950, *Voix de Notre-Dame*, courrier paroissial. Hebdomadaire.

– 1967. A Pâques, nouvel en-tête. Tirage à la quinzaine.

– 1980. *Semailles nouvelles - Voix de Notre-Dame* (dessin de Hubert de Sainte-Marie). Ce bulletin intègre la communauté Vieux-Bourg, Le Fœil, Saint-Gildas, Le Leslay, Saint-Bihy, à Quintin.

– 1993. *Semailles nouvelles. La vie paroissiale entre nous* étendue à La Harmoye, Saint-Martin, Le Bodéo, Allineuc. Parution pour trois semaines.

Un échantillonnage des divers bulletins retrouvés.

Son contenu

En 1905, année historique de la séparation de l'Église et de l'État, le premier *Écho quintinais* paraît le 1er novembre. Imprimé à Saint-Brieuc, à l'imprimerie Saint-Guillaume, il est constitué de 16 pages de nouvelles particulièrement paroissiales telles que les états paroissiaux du canton, le cercle d'études du patronage Jeanne-d'Arc, le catéchisme; mais aussi d'une chronique agricole tenue par M. Henri Guépin, ingénieur agronome ; des bulletins commerciaux, cours des céréales (froment 20 à 21 F les 100 kg) ; le calendrier des foires de la région, au-delà du canton et le cours des animaux. Un chapitre de variétés (charades, devinettes) sans oublier une dernière page réservée à la publicité.

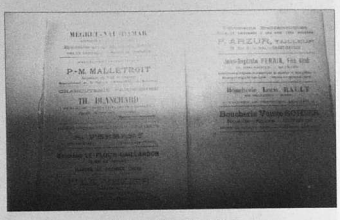

Déjà la publicité en 1906...

C'était une revue d'informations générales, religieuses et profanes qui paraissait le dernier dimanche de chaque mois. Jusqu'à quand ?...

En 1925, le 13 décembre exactement, bien différent de *L'Écho Quintinais*, paraît le numéro 1 de *La Voix de Notre-Dame*, manuscrit, de 4 pages seulement, essentiellement paroissial. A souligner dans ce bulletin la représentation de Notre-Dame, avec la quenouille de la fileuse à la main, les armes de Quintin, un médaillon des ruines de l'église Saint-Thurian.

Après le couronnement (1934), modification de présentation en 1938 avec l'insigne de la basilique incluant les armes de Quintin, la Vierge tenant dans la main droite le sceptre au lieu de la quenouille.

Le bulletin du 8 novembre 1942, de deux pages, annonçait :

- le retrait à l'hospice de Quintin du chanoine Boulbain ;
- la nomination du chanoine Potier.

Arrêtons-nous en 1972. *La Voix de Notre-Dame* du 20 février relatait :

- le décès de Mme la colonelle Hamon, dans sa 108e année. Elle était née à Quintin le 1er avril 1864, elle avait donc vu construire la basilique, elle disait volontiers : « *Blanchet nous en parlait tous les dimanches, ou, vous devriez faire comme Blanchet...* » C'était le curé bâtisseur.

Par contre il y a eu mieux le siècle dernier puisqu'au registre paroissial de 1816 nous relevons : « Ce jour dix-sept avril mil huit cent seize, Jean Laudier, âgé de cent treize ans, veuf de Anne Le Sage, décédé hier, après avoir reçu les sacrements de l'Église, a été, vu le permis civil, inhumé en présence de Jean Gallais et de Charles Le Vacon qui signent.

Gallais - vicaire *(sic)*

A ce bulletin du 20 février 1972 est épinglé un article de presse sur Quintin relatant les facéties de la bonne fée électricité. Vers 2 h 30 du matin, une des cloches s'est mise à chanter *(sic)* réveillant les Quintinais... Est-ce l'humidité qui a établi un contact intempestif ?... Toujours est-il que quelque chose « clochait ».

En conclusion je dirais personnellement qu'à parcourir ces archives, et notamment la rubrique des états religieux, apparaissent des noms évocateurs pour les anciens Quintinais d'un cortège de souvenirs multiples, qu'il est agréable de se rappeler et de partager...

C'est peut-être le but inavoué de ces documents, rejoignant ainsi Montaigne qui a écrit :

« Nul plaisir n'a goût pour moi sans communication ».

Joseph GOLHEN
(Extraits de sources paroissiales et municipales)

Sérandour Volailler
ABATTOIR DE VOLAILLES
LANFAINS
22800 QUINTIN
✆ 96.74.85.75
TÉLEX 950 462 F FAX 96.74.05.42

Gilles BLANCHET
Plâtrerie • Cloisons sèches • Isolation • Peinture
6, rue René - Pléven – 22800 QUINTIN ✆ 96 79 64 81

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL (T.S.F.)

Les grandes découvertes

PARMI les grandes découvertes qui ont révolutionné le XXe siècle, la radio et la télévision figurent au premier rang dans le domaine de la communication.

Pour ce qui est de la radio, ce sont les nombreux travaux de différents chercheurs, aboutissant chacun à une découverte, qui ont contribué à en faire un instrument remarquable et pratiquement indispensable à tous les secteurs de l'activité humaine. Parmi les précurseurs, citons Ampère (fin du XVIIIe siècle) qui a donné son nom à l'unité de courant électrique. Gauss, à la même période, faisait adopter l'unité de mesure d'induction magnétique.

Faraday, peu après, découvrait les lois de l'induction électrique, dont les applications pratiques sont la dynamo, la magnéto et le générateur.

Morse, au XIXe siècle, donna un grand essor aux télécommunications en inventant le télégraphe enregistreur électromagnétique, et en fixant le code de traits et de points connu sous le nom de Code Morse, contribuant ainsi à une nouvelle forme de communications dans le monde.

Maxwell confirma, expérimentalement, la similitude de la théorie de la lumière et de la théorie électromagnétique.

Graham Bell, au XVIIIe siècle, réalisa à Boston la première conversation téléphonique de l'histoire (à vingt-neuf ans). On lui doit aussi l'invention de l'aileron stabilisateur des avions.

Thomas Edison inventa la lampe à incandescence en 1879, et créa la première centrale électrique. En 1887, il inventait le phonographe ainsi que le télégraphe Duplex et le téléscripteur.

Émile Baudot, en 1879, inventa le téléimprimeur qui pouvait transcrire jusqu'à cinq messages simultanés.

Rudolf Hertz, dans la seconde moitié du XIXe siècle, démontra que l'électricité peut être transmise par les ondes électromagnétiques avec sensiblement la même vitesse que la lumière, et cette détection d'ondes électromagnétiques fut le début d'expériences qui nous ont donné la T.S.F. Il découvrit que les rayonnements hertziens pouvaient être réfléchis par des surfaces métalliques et réfractées par des prismes comme la lumière.

Fin XIXe siècle, le physicien russe Popov inventa l'antenne, augmentant la sensibilité des récepteurs.

Le résonateur de Hertz servit de base à Édouard Branly pour sa découverte du « cohéreur à limaille », prouvant que les ondes radio provoquaient une cohésion de la limaille de fer dans un tube de verre fermé à ses deux extrémités. Ce fut le premier détecteur d'ondes. C'était en 1890.

La conductibilité unilatérale des cristaux a été démontrée en 1874, type détecteur à cristal de galène, précurseurs des transistors actuels, dont on connaît les multiples applications. Le détecteur à galène se compose d'un cristal de sulfure de plomb naturel, artificiel ou sensibilisé, inséré dans une mâchoire métallique en nickel, cuivre, or ou platine. L'appareil est introduit dans un système d'accord avec un récepteur téléphonique en série, et redresse les oscillations reçues.

Le nom de Marconi est synonyme de radio. Ce fut en effet un pionnier de la T.S.F. En 1895, à vingt et un ans, il démontra qu'en reliant à la terre un émetteur, il lui était possible d'augmenter la portée des ondes électriques. En 1901, il envoyait un message à une portée de deux kilomètres. En 1903, son message traversait l'Atlantique. En 1924, il découvrait la transmission aérienne, différente de la transmission terrestre et en conséquence découvrait les ondes courtes, pouvant être reçues dans le monde entier. Jusque-là, en effet, on ne pouvait utiliser que les ondes longues à faible portée.

Dès 1898, Ducretet avait réalisé la première liaison télégraphique entre la Tour Eiffel et le Panthéon. Il fut l'inventeur de la radiographie et de plusieurs appareils électromédicaux. Il fit faire un peu plus tard un grand bon en avant à la T.S.F.

En 1906, Lee de Forest avait inventé la lampe à grille, appelée « valve Audion » point de départ des postes à lampes.

René Barthélemy est le grand nom de l'invention de la télévision. Ses travaux datent de 1931.

Maurice Ponte, en 1934, réalisa le radar, installé pour la première fois sur le paquebot *Normandie* en 1935.

En 1935, le major Amstrong, né à New York, découvrait la modulation de fréquence (F.M.) qui allait améliorer de façon considérable la qualité sonore des réceptions radio et donner un grand essor aux télécommunications.

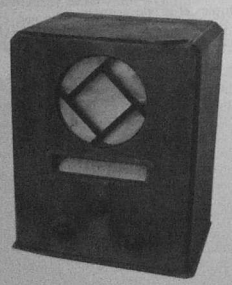

Les premiers postes de T.S.F. bénéficiaient d'une ébénisterie soignée.

Naissance du poste de T.S.F.

La radio est définitivement née après tous les cheminements que nous venons d'énumérer. Cette période historique a été longue mais très fructueuse car elle va ouvrir la voie à d'immenses progrès dans le domaine de la transmission des ondes.

Du poste à galène de Branly, en passant par l'application de la lampe à vide triode, un appareil assez primitif vit le jour. Les sons obtenus dans un écouteur téléphonique adapté à un pavillon de phonographe, même de mauvaise qualité, avaient enthousiasmé les premiers auditeurs de l'année 1921. Les progrès furent rapides à partir de la découverte de l'amplificateur à haute fréquence qui améliorait la sensibilité de la réception. Dès ce moment, étaient déterminés les différents éléments que devait comporter le récepteur de T.S.F., et qui est devenu par la suite le radio-récepteur. Il comporte un collecteur d'ondes destiné à recueillir les ondes radiophoniques et constitué par une antenne extérieure ou intérieure, combiné avec une prise de terre et un cadre (bobinage) dirigé vers l'émetteur. Il comporte ensuite un système d'accord à résonance, avec bobinage et condensateur variable, filtrant les émissions. Les oscillations sont transmises généralement après amplificateur haute-fréquence au détecteur qui fait apparaître la modulation musicale. Ainsi les signaux à basse-fréquence peuvent être amplifiés par des étages d'amplification basse-fréquence et servent à actionner le haut-parleur.

Avec les premières lampes de T.S.F. à gros filament à chauffage direct, on utilisait des systèmes de liaisons à résistance-capacité, connus à l'armée sous les noms de BR4, BR8. Le nombre de lampes variait de 4 à 8. Les montages à résistance furent peu à peu abandonnés au profit des montages à résonance. La sélectivité du radio-récepteur devenait de plus en plus nécessaire. On réalisa le montage à changement de fréquence donnant beaucoup plus de sensibilité au récepteur, mais les appareils étaient encombrants et difficilement transportables.

A partir de 1926, grâce à la réalisation de nouvelles lampes à multigrilles, on réalisa des appareils « monobloc » avec cadre incorporé. Puis furent découvertes les lampes à faible consommation et moins volumineuses permettant la création des premiers postes portatifs. Puis vint la modulation de fréquence pour l'audition de la musique sur ondes courtes. Furent créés sitôt après les autoradios, les électrophones, la stéréophonie. Les premiers postes portatifs à transistors apparaissent en 1948. En 1961, ils seront dotés de la F.M. Tous les postes de radio peuvent alors fonctionner sur piles ou sur secteur.

Voici terminée l'histoire de la radio qui, grâce à un effort international des chercheurs, permet aujourd'hui de pouvoir utiliser des postes récepteurs très perfectionnés et miniaturisés. L'actualité est à notre portée d'heure en heure soit par radio soit par télévision. Le laser permet des investigations et des applications dans tous les domaines. Malgré tous ces perfectionnements dans la communication, le progrès est toujours en marche et il semble que rien ne pourra l'arrêter.

Pour terminer cet exposé, un souvenir personnel me fait revenir quelques mois avant la déclaration de la guerre 39-45. A cette époque mes parents possédaient un poste de radio de marque L.G.M. (sigle de Le Guyader à Morlaix). C'était un artisan radio qui fabriquait des postes récepteurs d'excellente qualité et très fiables, avec l'inconvénient d'être encombrants, mais avec l'avantage d'avoir une très belle ébénisterie décorative.

La télévision a fait passer au second plan l'utilisation des postes radio, mais les communications internationales particulièrement aériennes et navales conserveront encore longtemps l'utilisation des émetteurs-récepteurs. Trois de nos compatriotes, aujourd'hui disparus, méritent que l'on évoque ici leur souvenir : Joseph Le Chanu, sans doute le premier vendeur de postes de radio à Quintin ; André Troël et Auguste Guéno. Tous trois radio-électriciens que les Quintinais ont bien connus et appréciés et auxquels, à l'occasion de cet article, je tiens à rendre hommage pour leur conscience professionnelle.

Jean BOTHOREL
(Extraits de *Le Haut-Parleur*)

◀ DEUX TÉMOIGNAGES

L'arrivée de la T.S.F. dans les foyers français se fit assez lentement et les personnes qui possédaient un poste de T.S.F. invitaient souvent leurs voisins à passer la veillée.

Mme Germaine Dantec, à l'époque en gendarmerie à Moulin dans l'Allier (Puy-de-Dôme) se souvient de cette arrivée de la T.S.F. dans les familles.

« ... Mon mari a toujours été intéressé par les techniques nouvelles, aussi assez vite il s'est acheté un poste de T.S.F. Nous invitions souvent nos voisins et amis à venir le soir écouter une émission. » Cependant, le souvenir le plus précis et le plus fort de Mme Dantec fut celui du reportage des funérailles de la reine des Belges, la Reine Astrid en 1934.

« ... Nous avons suivi cette cérémonie de bout en bout, avec mes amies et aussi des voisines et nous avons toutes pleuré car cette grande dame était très sympathique et très aimée du peuple belge et aussi des Français... »

Germaine DANTEC

Un soir de juin 40, je me trouvais dans un champ de la ferme paternelle attenant au bâtiment de l'école publique du quartier, dont le logement était occupé par le directeur.

Ce dernier avait un poste de T.S.F. (ce n'était pas courant à l'époque) et par curiosité, j'ai écouté la voix qui sortait de cet appareil.

Sur le coup, sans réaliser l'importance du « discours » que j'entendais, j'ai simplement compris que c'était quelqu'un, dont d'ailleurs je n'avais retenu ni le nom, ni le titre, qui, de Londres appelait tous ceux qui n'admettaient pas la défaite définitive de la France, à l'y rejoindre pour continuer le combat.

Le lendemain, j'ai rencontré le directeur de l'école qui m'a donné des précisions sur le fameux message du général De Gaulle qui sera connu sous le nom de l'Appel du 18 juin.

Ainsi, c'est par hasard que j'ai entendu cet appel dont la répercussion a eu tant d'importance pour la suite des événements.

Le Maire F. KERGOAT

PHOTO EXPRESS
Joël JÉGOUIC
Pour Noël venez découvrir une foule d'idées cadeaux.
Reprise. 50 F sur appareil photo pour l'achat d'un
CAMEO KODAK *(voir conditions magasin)*
26, Grande-Rue – Quintin – ✆ 96.74.03.63

MÉCANIQUE
VENTE NEUF
OCCASION
GARAGE DU GOUËT
J. MORVAN
✆ 96.74.83.99
22800 QUINTIN

François BOSCHER
INSTALLATEUR - DÉPANNEUR
plomberie - chauffage
sanitaire - ramonages - entretien
Bureau ✆ 96.74.94.05
Domicile ✆ 96.42.00.19
7, Grande-Rue • QUINTIN

Votre Voisin Sait de Quoi il Parle
XYLOPHONE GITEM
Claude le NEDELEC
6, place de la république – QUINTIN – 96 74 86 01
ELECTROMENAGER
TELE - HIFI - VIDEO
COMPACT-DISQUES - VIDÉO-CLUB
Distributeur
Canal +
Canal satellite
Pose antennes - SAV - Dépannage

ET LE TÉLÉPHONE ARRIVA

COMMUNIQUER par l'écrit fut et demeure pour les hommes un incommensurable avènement, mais tout aussi important fut l'invention et la mise en place du téléphone.

Communiquer de vive voix, instantanément ou presque, d'abord à l'intérieur d'un même pays puis très vite au-delà des frontières, des mers et océans, constitua pour nos aînés de la fin du XIXe siècle et du début de celui-ci un progrès sans précédent dont ils ne mesuraient sans doute pas totalement la portée.

Certes, les frères Chappe, en inventant leur célèbre télégraphe au XVIIIe siècle, avaient considérablement amélioré la rapidité de transmission des messages. Succédant à ce procédé visuel, vint la transmission de messages par signaux morse ; il en fut ainsi jusqu'en 1850, date à laquelle les bureaux de poste furent dotés du télégraphe de Hughes (inventé en 1843). Cette machine reproduisait directement les lettres du message, ce fut là encore un progrès considérable.

Il faudra cependant attendre la décennie 1890-1900 pour voir se mettre en place assez vite, sur toute l'étendue du territoire, le téléphone ; d'abord de bureau de poste à bureau de poste et quasi instantanément du bureau de poste aux abonnés. Ceux-ci étaient peu nombreux et pour cause le standard « Marty » avait seulement 15 lignes. Les premiers abonnés furent les médecins, le curé, quelques gros industriels, des personnes aisées généralement intéressées par la Bourse de Paris, etc.

Les abonnés étaient équipés d'une installation très sommaire.

Ces dispositifs demeureront en service jusqu'en 1925, date à laquelle ils furent remplacés par le modèle 1924 qui avait l'avantage de regrouper sur une même planche murale, en bois verni, l'ensemble poste-combiné-contacteur, la magnéto d'appel et la pile.

Le téléphone à Quintin

Sans qu'il soit possible de dater exactement l'arrivée du téléphone à l'hôtel des postes de Quintin, il est raisonnable de penser que ce moyen moderne de communication arriva avec le XXe siècle, comme dans de nombreuses autres régions de France.

Les recherches effectuées notamment dans les registres des délibérations municipales permettent cependant d'avoir quelques « dates repères ».

Le 14 février 1909, pour la première fois le conseil mentionne le mot « téléphonique » en citant le service télégraphique et téléphonique. En outre, le 14 mai 1909 il émet le vœu de voir l'hôtel des postes ouvert toute la journée sans interruption, à la demande des abonnés du téléphone.

S'agissant précisément des premiers abonnés, il n'a pas été possible d'en retrouver la liste. Toutefois, en 1910, le château du Leslay était relié, puisque lors de sa séance du 13 novembre, le conseil émet le vœu que l'on profite des poteaux mis en place entre Quintin et Beaumanoir pour tirer une ligne jusqu'à Boquého.

L'un des premiers téléphones de bureau, il fallait parler dans le cornet.

Les demandes de raccordements téléphoniques devaient se faire assez pressantes puisque le conseil est saisi, lors de sa séance du 24 septembre 1913, d'une demande de déménagement de l'hôtel des postes, habitation jugée « ...vétuste et humide, présentant des difficultés pour l'installation des fils... ».

La mairie ne sera équipée que beaucoup plus tard. C'est en effet le 4 mars 1939 que M. Duault, maire, a le plaisir d'annoncer au conseil « ... que la mairie est dotée du téléphone avec le n° 108... ».

D'ailleurs, grâce aux recherches conjointes effectuées par MM. Claude Boulé et Michel Soyer, auprès des archives des Postes et Télécommunications, il a été possible de retrouver l'annuaire des postes de l'année 1939. L'on se rend compte qu'il n'y avait à l'époque que 85 abonnés à Quintin. En outre, il faut remarquer que la gendarmerie et les sapeurs-pompiers avaient le même numéro (040) (cf. l'article de Joseph Launay). Par ailleurs, M. Kergoat se souvient qu'à son arrivée à Quintin, en 1960, le numéro de la mairie était toujours le 108.

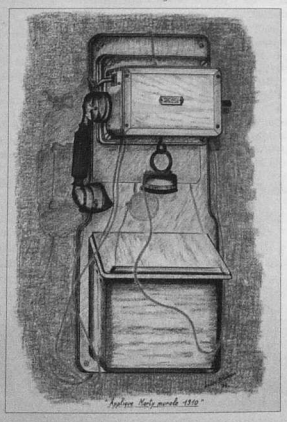

Ce Marty restera en service jusqu'aux années 50. Dans chaque bourg, il y avait au moins un café qui en était équipé.

QUINTIN (M)

(Service des abonnés prolongé de 12 à 14 h. et de 19 à 21 h.)

EXTRAIT DE L'ANNUAIRE OFFICIEL DES POSTES DE 1939

0.60 **Baron** (Pierre), march. porcs, Pte-Rue.
0.45 **Blanchet** (Charles), vétérinaire.
0.24 **Boncœur**, manufacture de chemises.
0.71 **Boscher** (Yve), manuf. chauss. et galoc.
0.15 **Bothorel**, pharmacien.
0.38 **Boucher** (P.), docteur en médecine.
0.82 **Broudé-Courtel**, restaurant, Champ de Foire.
0.56 **Campan** (Ernest), nouveautés, Gde-Rue.
0.58 **Caërou** (Joseph), notaire.
0.70 **Charcuterie Le Saux**, pl. République.
0.66 **Chatelain** (A.) fils, **mercerie en gros.**
0.75 **Chatelain**, entrepr. métallurg.
0.41 **Chemins de fer** (Sté Nat.), **gare de** Quintin.
1.02 **Courson** (Mlles).
0.32 **Damar-Nau**, négociant.
0.81 **De Bagneux** (Comte), **chât. de Quintin.**
0.02 **De Léséleuc**, r. Saint-Thurian.
0.01 **De Villeneuve**, fondeur, Le Pas.
0.05 **De Villeneuve** (Adolphe), **banquier.**
0.08 **De Villeneuve** (Cesse **Guy-Henry**), **chât.** de la Salle-Verte.
0.48 **De Villeneuve** (Yves).
0.22 **Duault** (Alfred).
0.09 **Dupont** (Joseph), **porcs en gros.**
0.53 **Entreprises Robin**, électricité.

0.40 Gendarmerie.

0.19 **Gréaulme de Carerville** (Comte de) [juil. août, sept.].
1.01 **Guépin**, assurances.
0.42 **Harnois** (P.), bois.
0.76 **Hôtel de Bretagne**, Le Ray Rault.
0.25 **Hôtel du Commerce et des Voyageurs.**
0.44 **Hospice civil.**
0.06 **Jarry**, grains, pommes de terre.
0.04 **Kerhousse**, matériaux de construction.
0.69 **Kéromès**, épicerie, Grande-Rue.
0.73 **Launay**, entrepreneur, r. St-Thuriau.
0.49 **Le Fur**, garage, pl. de la République.
0.59 **Le Gall** (Fr.), loc. autos, pl. Martray.
0.63 **Le Guyadec**, bouch., pl. République.
0.54 **Le Hellard**, court. en chevaux.
0.51 **Lejeune**, docteur médecin.
0.31 **Le Mat**, représentant.
0.47 **Le Men** (Gilles), minoterie, Moulin St-Fiacre.
1.04 **Le Men**, cycles et loc. autos.
1.03 **Le Néel**, cidres en gros, Launay.
0.36 **Le Quéré**, doct. méd., r. Jeu-de-Paume.
0.68 **Le Tertre**, garage, pl. du Martray.
0.18 **Le Vexier**, vins.
0.28 **Louce**, marchand de porcs.
1.08 **Mairie de Quintin.**
0.37 **Mazurié** (Mme), Bozmaria.
1.07 **Méda**, chaussures, Grande-Rue.
0.43 **Mégret** (Alfred), épic. en gros, Gde-Rue.
0.16 **Merdrignac**, notaire.
0.20 **Mordelet** (Yve), débit., Carestiemble.
0.62 **Morel-Malégeant**, tissus.
0.39 **Morel** (Y.), grains.
0.33 **Nédelec**, vins en gros.
0.17 **Paillardon** (Louis), charcuterie.
0.35 **Paillardon** (Pierre), restaurant.
0.46 **Paillardon** (P.), md porcs, St-Brandan.
0.57 **Paris-Tailleur**, confect., Gde-Rue.
1.05 **Pemzec**, dir. cours complém., r. Saint-Yves.
0.14 **Petit Séminaire de Quintin.**
0.03 **Plettre de Cuverville**, Saint-Yves.
0.77 **Pharmacie Le Gun.**
0.74 **Pléven**, matér. de construction.

0.40 Pompiers.

0.50 **Ponts et chaussées et service vicinal.**
0.26 **Porcheries de l'élevage Quintinais.**
0.72 **Ragot**, élevage Quintinais.
0.21 **Rapid Kicoll**, caoutchouc, r. de la Gare.
0.13 **Rault** (Louis), boucher.
0.29 **Rébillon**, boucherie.
0.30 **Renard** (Pierre), bois et charbons.
1.06 **Rey**, le Cartier d'Ahaut, St-Brandan.
0.55 **Robien** (Marquis de).
0.64 **Rouault**, notaire, 5, r. Notre-Dame.
0.10 **Routhier**, hôtelier.
0.12 **Saint-Pierre** (Vte H. de Méhéreuc de), château de Beaumanoir.
0.23 **Sohier** (Adolphe), boucherie.
0.67 **Sohier**, garagiste, r. Douves.
0.65 **Sohier Le Borgne**, mécanicien.
0.61 **Tachon**, march. de porcs, Le Foeil.
0.27 **Teffo**, épicerie.
0.80 **Union des Syndicats agricoles.**
0.07 **Vaugarni** (Abbé), dir. Patron. J.-d'Arc, presbytère.

La grande demande des années 1960

Le formidable développement des villes et des campagnes, qui prend son essor à la fin de la décennie 50, va entraîner l'impérieuse nécessité, pour tous les acteurs du monde économique, de se doter du téléphone.

Les techniques d'installation, jusqu'ici développées par les P.T.T., vont s'avérer très vite insuffisantes voire totalement obsolètes.

Deux données illustrent ce propos : de 139 000 demandes d'abonnement en 1960 l'on passe à 174 000 en 1964. Les nécessités téléphoniques sont telles que les temps d'attente sont très importants. Le 13 juillet 1965, le journal *Ouest-France* faisait une manchette en titrant : « De Caen, il fallait hier soir une heure et demie pour obtenir Rennes, mais une demi-heure seulement pour avoir New York... » C'est à cette époque que le célèbre et regretté Fernand Raynaud faisait un tabac avec son fameux sketch *Le 22 à Asnières*.

Un plan sans précédent

Le gouvernement décide de frapper un grand coup et de mettre en œuvre un Plan Téléphone dès la décennie 1970.

Très rapidement, grâce à la modernisation des réseaux, des demandes de raccordements de plus en plus nombreuses pourront être satisfaites. A titre d'exemple, les délais d'attente qui étaient pour les abonnés de 16 mois en 1974, passèrent à 7 mois en 1978 puis à 1 mois en 1984 et enfin à 15 jours en 1985.

Les statistiques montrent d'ailleurs que dès 1985, 93 % des ménages français étaient raccordés.

Parallèlement, l'installation des cabines publiques se développe ; de 39 000 cabines en 1977, les installations sont multipliées par 5, puisqu'en 1986 le chiffre de 190 000 est atteint.

Un autre service qui prend son essor grâce à cette modernisation du réseau c'est le Minitel ; de 10 000 postes en service en 1982 le chiffre impressionnant de 3 000 000 de postes est atteint dès 1986.

Ainsi, en moins d'un siècle, le téléphone a véritablement révolutionné et transformé la communication entre les hommes. Ce merveilleux moyen de communiquer a parfaitement accompagné le progrès dans tous les domaines. *A contrario*, celui-ci faisant apparaître de nouvelles exigences en matière de communication, les ingénieurs ont dû inventer des appareils de plus en plus performants, ainsi les téléphones de voiture, les téléphones sans fil, les portables de plus en plus petits, dont les générations actuelles et *a fortiori* les générations futures ne sauraient se passer.

Claude MORIN
avec la collaboration de André BLUTEAU,
Claude BOULÉ, Michel SOYER et Yvette RUAULT

Vous avez des projets ?
Parlons-en !
CRÉDIT AGRICOLE
PLACE 1830 QUINTIN ✆ 96.74.86.17

LA VOIX DES CLOCHES

PLUSIEURS d'entre nous ont encore en mémoire cette célèbre mélodie que chantaient Édith Piaf et les Compagnons de la Chanson peu après la guerre. Comme pour Jean-François Nicot, les événements importants de notre vie sont marqués par des sonneries de cloches.

LES TROIS CLOCHES

Village au fond de la vallée,
Comme égaré, presque ignoré,
Voici dans la nuit étoilée
Qu'un nouveau-né
Nous est donné.
Jean-François Nicot il se nomme,
Il est joufflu, tendre et rosé.
À l'église, beau petit homme,
Demain, tu seras baptisé.

Une cloche sonne, sonne,
Sa voix d'échos en échos
Dit au monde qui s'étonne
C'est pour Jean-François Nicot.
C'est pour accueillir une âme,
Une fleur qui s'ouvre au jour,
À peine, à peine une flamme
Encor' faible qui réclame
Protection, tendresse, amour.

Village au fond de la vallée,
Loin des chemins, loin des humains,
Voici qu'après dix-neuf années,
Cœur en émoi,
Le Jean-François
Prend pour femme la douce Élise
Blanche comme une fleur de pommier.
Devant Dieu, dans la vieille église,
Ce jour, ils se sont mariés.

Toutes les cloches sonnent, sonnent,
Leurs voix d'échos en échos
Merveilleusement couronnent
La noce à Jean-François Nicot.
« Un seul cœur, une seule âme,
Dit le prêtre, et pour toujours
Soyez une pure flamme
Qui s'élève, qui proclame
La grandeur de votre amour. »

Village au fond de la vallée,
Des jours, des nuits, le temps a fui.
Voici dans la nuit étoilée
Un cœur s'endort,
L'François est mort.
Car toute chair est comme l'herbe,
Elle est comme la fleur des champs ;
Épis, fruits mûrs, bouquets et gerbes,
Hélas tout va en se desséchant !

Une cloche sonne, sonne,
Elle chante dans le vent,
Obsédante et monotone,
Elle redit aux vivants :
« Ne tremblez pas cœurs fidèles,
Dieu vous fera signe un jour.
Vous trouverez sous son aile,
Avec la vie éternelle,
L'éternité de l'amour. »

Dans *Fêtes et Traditions*, Alain-François Lesacher nous en fait une excellente description : « Complices fidèles, elles rythment la vie des communautés humaines, chantant pour les naissances, riant avec les mariés, pleurant sur les morts et sonnant aussi les heures tragiques de la guerre. Grâce aux cloches qui donnent une âme au clocher, les hommes vivent à l'unisson, communiant aux mêmes joies, aux mêmes peines. »

Les sonneries de cloches dans le temps

La journée est ponctuée par les trois sons de l'Angélus. En ce qui nous concerne : le matin à 7 heures, à midi et le soir à 19 heures. Le dimanche et chaque soir de la semaine, les cloches résonnent pour rassembler les fidèles qui se rendent à la messe.

L'année liturgique connaît également des carillons spécifiques : Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption, Toussaint et Noël.

Précédant Pâques, la semaine sainte a cette particularité : les cloches ne sonnent plus à partir du jeudi saint. Alain-François Lesacher écrit : « Après avoir sonné à toute volée, le chant solennel du *Gloria* du jeudi saint, les cloches se taisent traditionnellement jusqu'à la nuit pascale rappelant ainsi la mort du Christ. Selon les régions, ce silence s'explique de différentes façons : les cloches s'envolent pour Rome, dit-on, pour accomplir leurs pâques, déjeuner avec le pape, se faire bénir par lui ou encore se confesser à lui. Au retour, les jupes d'airain sont remplies de friandises destinées aux enfants qui ont su respecter les pénitences du carême. »

À l'intérieur de l'église, pour marquer certains moments liturgiques, la clochette qu'actionnaient les enfants de chœur était remplacée par une crécelle en bois au cours des cérémonies des jeudi et vendredi saints.

La veille au soir de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Assomption (appelées « fêtes carillonnées ») et du Pardon de Notre-Dame-de-Délivrance à Quintin (le deuxième dimanche de mai), un gai carillon précède la fête du lendemain.

Pour la Toussaint, à partir des vêpres, commençaient des cérémonies à la mémoire des défunts. Ensuite, nous nous rendions en procession au cimetière, chacun se recueillant sur les tombes. Pendant ce temps, le glas égrenait des sons alternés, ding… daon… ding… daon, entretenant une impression lugubre jusqu'à l'angélus de 19 heures.

Le 24 décembre, à la messe du soir, au chant du *Gloria*, le grand carillon de Noël nous rappelle l'hymne joyeuse des anges annonçant la naissance de l'Enfant-Jésus de Bethléem.

Lorsqu'un prêtre se rendait au chevet d'un mourant pour lui administrer l'extrême-onction, en général après la messe de 8 heures, je me souviens, qu'enfant de chœur, je précédais le prêtre portant le saint sacrement. J'avais à la main une lanterne, contenant une bougie, surmontée d'une clochette que j'agitais et les piétons se signaient au passage.

Il existait autrefois un son de cloche que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel : je veux parler du tocsin. C'est la succession de coups pressés et répétés sur une même cloche qui donnait l'alarme. C'est ainsi que les pompiers étaient prévenus afin qu'ils se rendent à leur point de ralliement pour intervenir en cas d'incendie. La population avertie se joignait aux soldats du feu pour apporter de l'aide, faire la chaîne avec des seaux de toile et déverser l'eau sur les flammes.

En 1939, nous avons également entendu le tocsin à l'occasion de la déclaration de la guerre. Dieu merci, en 1945, toutes les cloches de France sonnèrent ensemble, à toute volée, la fin du cauchemar.

Nombre de Quintinais se rappellent sans doute aussi que les décès étaient annoncés à la population en différents points de la ville par une cloche qu'agitait le fossoyeur, M. Le Berre et, par la suite, le garde-champêtre, M. Martin : « On recommande à vos prières le repos de l'âme de M… décédé(e) à

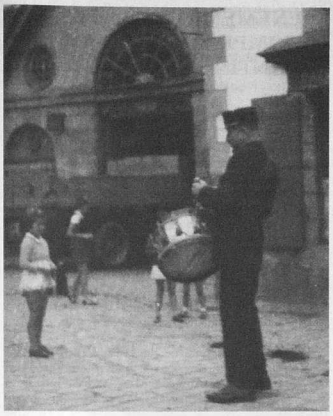

M. Martin battant tambour, place de la République
Les jeunes enfants se reconnaîtront-ils ?

l'âge de… L'enterrement aura lieu mercredi à 10 heures à Quintin. »

Le même M. Martin assurait, aux mêmes endroits, les annonces concernant la mairie, précédées d'un roulement de tambour : « Avis à la population… » Ce genre de communication était diffusée autrefois par M. Le Faucheur, tambour de ville, de la « pierre aux bannies », toujours visible place 1830.

La fabrication d'une cloche

Pour obtenir la note que l'on attend d'elles, le fondeur dispose de tableaux indiquant les dimensions : diamètre de base, hauteur et poids de bronze nécessaire. Elles sont coulées dans des moules en terre. Le métal utilisé est un bronze composé de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain. Cet alliage était appelé autrefois airain.

« On raconte que jadis certains paroissiens jetaient des pièces d'or ou d'argent dans le métal en fusion en signe d'offrande, mais l'apport de ce métal n'ajoutaient en rien à la qualité musicale de la cloche bien que l'on parle de sonorité argentine. » (Jean-Pierre Carme.)

Les cloches de la basilique Notre-Dame-de-Délivrance

Les quatre cloches, situées dans le clocher de la basilique, sont mues par des moteurs électriques. Sous le porche, dans le plafond, quatre trous sont les témoins des passages des cordes à l'aide desquelles elles étaient tirées autrefois par des sonneurs.

Nous avons pu relever sur les bulletins paroissiaux de 1939 les détails concernant chacune d'elles. Ces quatre cloches, réalisées par les fonderies Paccard à Annecy, ont été livrées en gare de Quintin le 24 novembre 1939.

MARIE, 1 437 kg, donne la note *ré*.
Elle symbolise le mémorial du clergé.
Sont gravés les noms des anciens curés de la paroisse depuis la Révolution, ceux des prêtres et religieux natifs de Quintin vivants en 1939.
Parrain : M. le chanoine Creze, curé doyen de la paroisse Saint-Michel à Saint-Brieuc.
Marraine : Mme Françoise Boucher, mère de deux religieux.

ELISABETH-CHARLOTTE, 1 012 kg, donne la note *mi*.
Elle symbolise le couronnement de 1934. Elle porte l'effigie de Notre-Dame-de-Délivrance.
Sont gravés les noms des conseillers paroissiaux de l'époque.
Une cloche « Elisabeth-Charlotte » avait été fabriquée en 1934 pour le couronnement. Au cours d'une manutention, elle fit une chute et fut fêlée. Renvoyée aux Ets Paccard, elle fut refondue tout en conservant les inscriptions d'origine.
Parrain : M. Adolphe de Villeneuve.
Marraine : Mme Alfred Duault, née Élisabeth Huerre.

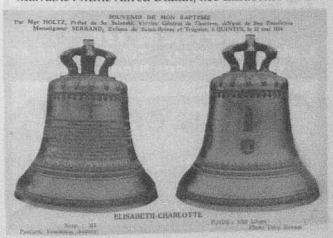

Spécialiste en électricité générale et ménager
TECHNIC–ELECTRIC
5, Grande Rue - QUINTIN - ✆ 96 74 94 07 - Fax 96 79 64

ALAIN MACÉ
PROTECTION FOUDRE
• Paratonnerres • Parasurtension
22800 Plaine-Haute Tél. 96 42 96 68 - Fax. 96 42 96 67

THURIANNE-MARIE-LOUISE, 704 kg, donne la note *fa*.

Elle symbolise le mémorial de la guerre par le choix du parrain, mobilisé en 1939 et de la marraine, veuve de la guerre de 1914.

Parrain : M. le comte Jean de Bagneux.

Marraine : Mme la colonelle Hamon, née Marie Henry de Villeneuve.

.....

ANNE-YVONNE, 457 kg, donne le *la*.

Elle symbolise la famille chrétienne.

Sont gravés les noms des familles proches des parrain et marraine.

Parrain : M. Ambroise Chatelain.

Marraine : Mme Pierre Damar, née Julie Nau.

Sur ces quatre cloches figurent les noms de :

.....

Mgr Serrand, évêque du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, ayant présidé et assuré la bénédiction,

MM. Mathurin Boulbain, curé de la paroisse ; Pierre Bouan et Louis Vaugarni, vicaires,

MM. Alfred Duault, député-maire ; Yves de Villeneuve et Ambroise Chatelain fils, adjoints,

et évidemment ceux des parrains et marraines.

La cérémonie fut belle relate le bulletin paroissial : « Suspendues à leurs gigantesques chevalets, toutes enrubannées de dentelles et de fleurs, les cloches reçurent la bénédiction de l'eau, du sel, des saintes huiles. Après avoir placé un encensoir sous chaque cloche, l'évêque fit tinter chacune d'elles de trois coups de battant en l'honneur de la Sainte Trinité et invita chaque parrain et marraine à faire de même. »

Au Moyen Age, cela s'appelait « donner la voix aux cloches ».

Depuis, elles ne cessent de résonner pour appeler le peuple à la prière et le convier aux offices religieux : telle est la principale mission des cloches.

Nous laisserons à Pierre Mac Orlan le soin de conclure : « Pendant longtemps les cloches feront retentir une musique sentimentale que l'on entend quand la solitude purifie la pensée et se confond avec la poésie. »

J.-M. et J.-Y. ROSSIGNOL

SOURCES : Bulletins paroissiaux de 1939. *Fêtes et Traditions, leur origine au fil des mois*, Alain-François Lesacher. *Cloches et carillons, l'art campanaire*, Jean-Pierre Carme.

CAFÉ DE LA MAIRIE
"KERBŒUF"
3, place du Martray Tél. 96.74.04.61
consommations bien servies

MICHEL GOARIN
votre boulanger - pâtissier - glacier - chocolatier
Torréfaction sur place
vous souhaite une bonne et heureuse année 1995
☎ 96.74.88.61

AVÈNEMENT DE L'IMPRIMERIE À QUINTIN

IMAGINÉ par les Chinois au XI[e] siècle, développé par Gutenberg au XV[e] siècle, ce merveilleux et grand moyen de diffusion du savoir et de l'information que constitue l'imprimerie s'est mis en place très lentement dans les provinces françaises. À Quintin, selon toute vraisemblance, la première imprimerie a dû s'établir au tout début de ce siècle (vers 1906) dans l'ancienne maison Le Vée, rue Gloria (actuelle rue Abbé-Fleury).

C'est un M. Toullec de Guingamp qui l'exploita jusqu'en 1908, date où M. et Mme Pierre André, qui l'un et l'autre travaillaient en imprimerie à Saint-Brieuc, décidèrent de s'installer dans leur ville à Quintin et prirent la succession de M. Toullec le 5 mai 1908.

Au cours de la guerre de 1914-1918, M. André sera mobilisé ; il partira pour le front et n'en reviendra pas hélas ! Courageusement, Mme André continuera à travailler avec l'aide de militaires, spécialistes de l'imprimerie, dont les régiments* avaient à Quintin leurs bases arrières. Les officiers de ces unités détachaient chaque jour à l'imprimerie quelques-uns de leurs hommes. Entre-temps, Mme André avait transféré son atelier rue au Blé, dans une maison qu'elle partageait avec des réfugiés belges arrivés à Quintin en 1916.

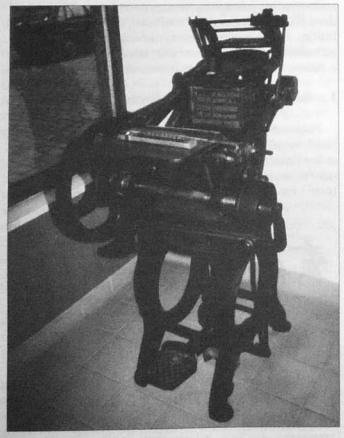

La fameuse « Minerve » à pédale.

A la fin de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918, et après sa démobilisation au début de 1919, Julien Beaurepaire entre comme ouvrier imprimeur au service de Mme André. Leur collaboration durera jusqu'en 1947. L'atelier d'imprimerie sera entre-temps déplacé rue Gloria où il poursuivra ses activités jusqu'en 1969.

C'est à cette date que André Joly rachète le fonds de commerce. Pendant six ans il fera fonctionner l'imprimerie rue Gloria avant de s'installer au numéro 6 *bis* de la rue au Blé en 1975.

André Joly se souvient de ses débuts d'apprenti typographe «... dès ma quatorzième année, j'ai été embauché comme apprenti aux Presses Bretonnes. L'imprimerie se situait alors rue Poulain-Corbion à Saint-Brieuc... » Il a vu évoluer les techniques et aussi les matériels. « L'achat d'une machine offset a constitué pour moi une véritable révolution. Il a fallu que j'apprenne à m'en servir, mais ceci dit, quel progrès ! »

En effet, lorsque M. et Mme Joly achetèrent l'imprimerie de Quintin, la seule machine à imprimer était une *Minerve*. « ... Pour imprimer une seule

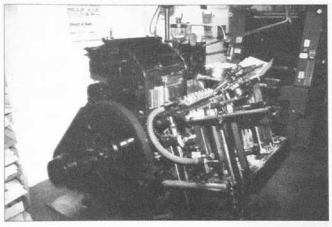

La machine qui « pédale toute seule... ».

carte de visite, il fallait donner quatre coups de pédale... »

André Joly se souvient aussi d'une anecdote survenue quelques années après son installation quintinaise. « Un jour, après avoir mis en place et mis en route une nouvelle machine que je venais d'acheter, j'étais sur le pas de la porte, prenant un peu l'air, quand M. Beaurepaire est passé. "Allez, allez au boulot, mon ami, tu serais mieux en train de pédaler sur ta machine." "Elle pédale toute seule", lui répondis-je, "venez voir...". Vous auriez vu la stupéfaction de M. Beaurepaire, il n'en revenait pas... » Que de progrès en effet dans le domaine de l'imprimerie depuis le début de ce siècle.

Pauline CAPITAINE
avec la collaboration de Yvonne ANDRÉ et André JOLY

* Deux régiments avaient leurs bases arrières à Quintin ; l'un sur les Grands Jardins, dit camp de la Flotte ; l'autre du côté de l'emplacement actuel du collège Le Volozen, dit camp des Polonais.

LES MACHINES À ÉCRIRE

LA MACHINE À ÉCRIRE a aussi beaucoup apporté dans la manière de communiquer. Dans le passé, en matière de correspondance, si l'on voulait que le destinataire de la lettre comprenne ce que l'on écrivait, il convenait de s'appliquer. Avant l'avènement de la machine à écrire l'emploi de secrétaire ne pouvait se concevoir que pour une personne ayant, comme l'on disait alors, une « belle écriture ».

En présentant des caractères standards et bien marqués, la machine à écrire a permis la rédaction de lettres parfaitement lisibles, du moins en ce qui concerne la lecture.

Cette très vieille machine à écrire « Japy », semble de nos jours totalement obsolète.

Il n'a pas été possible de savoir avec certitude quels ont été les premiers Quintinais à avoir utilisé une machine à écrire. Cependant, d'après M. Ange Hamon, interrogé à ce sujet par Pierre Blais, il semblerait que M. Guépin, agent d'assurances et administrateur des fermes de la famille de Bagneux, en était déjà pourvu au début du siècle. M. Blais, quant à lui, a appris en 1928 la sténo-dactylographie au collège Saint-Nicolas. *« Nous travaillions sur des machines à écrire dont l'une, la première, avait été donnée au collège par M. Étienne Jarry, vers 1926, lorsque ce dernier en avait acheté une autre plus moderne... »*

L'Imprimerie Quintinaise
au service de sa clientèle
(Publication Assistée par Ordinateur)
COMMERÇANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS, ASSOCIATIONS et PARTICULIERS
I.Q. SCANNER IMPRIMANTE
TYPO - OFFSET
Tous travaux commerciaux, administratifs et publicitaires
Naissances, Communions, Mariages, grand choix de Faire part.
En NOIR ou en COULEUR
Menus, Cartes d'invitation, Cartes de visite.
Photocopies minute
Rue au Blé - B.P. 222 - QUINTIN - ✆ 96.74.94.98

L'assemblée municipale, en 1912, avait mis à l'ordre du jour du conseil municipal l'achat éventuel pour la mairie d'une machine à écrire de marque Underwood, pour la somme de 550 F. Cet achat ne fut pas jugé nécessaire et de ce fait différé.

LA TECHNIQUE STÉNOGRAPHIQUE

Le travail de secrétaire est encore de nos jours un travail plutôt réservé aux femmes. Celles-ci y excellent d'ailleurs, certaines atteignant des vitesses de frappe étonnantes.

La dictée du courrier par un chef de service ou un directeur d'entreprise à sa secrétaire obligeait celle-ci à prendre des notes. Très vite la nécessité d'employer une écriture spéciale fut reconnue indispensable et c'est ainsi que se développa la sténographie.

La sténographie (couramment appelée « la sténo ») vient du grec *stenos* : serré et *graphein* : écrire.

Ce procédé d'écriture, formé de signes abréviatifs et conventionnels, sert à prendre sous forme de dictée la parole aussi rapidement qu'elle est prononcée.

La sténographie est toujours enseignée et reste encore obligatoire au programme de certaines formations : en particulier le B.T.S. de secrétariat et le secrétariat médical. Il faut noter que dans les offres d'emploi elle est encore assez souvent exigée.

Plusieurs méthodes existent : la méthode Prévost-Delaunay, Duployé, Pigier, etc.

Jean-Luc Chupin
Charcutier-Traiteur
30 Grande Rue
22800 Quintin
☎ 96 74 94 21
8 h – 13 h et 15 h – 19 h 30
Fermé le dimanche après-midi & le lundi

ADC
Association Dépannage Chômeurs
78, rue Jules-Ferry
22000 Saint-Brieuc ✆ 96 78 78 00

Accueil des demandeurs d'emploi
- *Reçoit des offres d'emploi pour une durée de 1 h à 3 mois auprès des particuliers, des collectivités, des associations, des entreprises, des commerçants…*
- *Pour des travaux de bricolage, des travaux de jardinage, des travaux de manutention, des archives à déplacer, du courrier à distribuer, une livraison à décharger…*
- *Nous nous chargeons des déclarations* (URSSAF, DPE, salaires).

Quelques écritures

La méthode Prévost-Delaunay :

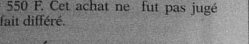

la sténo permet d'écrire aussi vite que l'on parle

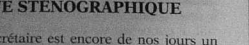

L'écriture abrégée :

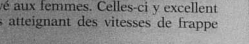

« Depuis plusieurs années, on constate un retour en force de ces parasites sur la tête de nos enfants. Alors, attention ! »

Repères :
Prendre en sténo c'est écrire :
- ***60 mots/minute (baccalauréat G1)***
- ***80 à 90 mots/minutes (B.T.S.)***
- ***100/110 mots/minute (B.E.P. secrétariat)***

La sténographie rebaptisée en P.R.P. (Prise rapide de la parole)

Actuellement une nouvelle méthode s'installe petit à petit appelée « l'écriture abrégée » qui se traduit par des signes et graphismes, mais aussi les lettres de l'alphabet. Cette méthode s'appuie sur le nouveau code du système français d'écriture abrégée. Comme la précédente, elle est principalement fondée sur l'utilisation des lettres de l'alphabet, mais le tracé de certaines lettres a été simplifié et quelques signes conventionnels ont été introduits afin d'augmenter la vitesse d'écriture.

Ainsi, pour une personne parfaitement performante, un rythme moyen de 80 mots/minute peut être aisément atteint. L'écriture abrégée constitue le système de prise rapide de la parole le plus facilement et le plus rapidement appris… Pour peu que l'on ait la méthode !

Beaucoup d'étudiants font appel à cette méthode pour pouvoir suivre et prendre rapidement des notes.

Béatrice Pérennès
avec la collaboration de Pierre Blais

HELARY - TP

- **TRAVAUX PUBLICS**
- **CARRIÈRES**

RN 12 – B.P. 46
22970 PLOUMAGOAR – GUINGAMP
Tél. 96.44.27.57
Télécopie 96.44.26.87

LA COMMUNICATION DES CONDUCTEURS

Actuellement les conducteurs peuvent facilement communiquer entre eux par radio, ou encore et plus communément par « appels » de phares. Ces deux procédés étant souvent utilisés pour annoncer la présence sur l'itinéraire de la maréchaussée. Il s'agit là de moyens de communication d'aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi.

L'équipe de rédaction du *Quintinais* a discuté longuement avec M. Ernest Allain, l'un de nos plus anciens conducteurs d'automobiles quintinais. *« … J'ai toujours été intéressé par la mécanique, aussi dès ma jeunesse, j'ai travaillé dans un garage et bien évidemment j'ai rapidement appris à manœuvrer les automobiles… »*, déclare d'emblée M. Allain qui a vu au fil des années se mettre en place sur « les voitures à pétrole » des dispositifs dont le but était de communiquer, soit sa position soit son intention.

Ainsi la ou les lanternes utilisées sur les véhicules hippomobiles furent bien sûr mises en place sur les automobiles. *« … C'était d'abord des lampes à acétylène qu'il fallait allumer. Mais ces chandelles n'éclairaient pas bien loin, aussi c'était assez risqué de rouler la nuit… »*, se souvient notre doyen.

Peu à peu les phares munis de lampes électriques furent mis en place. *« … Pendant un certain temps au moins une lampe à acétylène fut conservée afin de pallier aux pannes assez fréquentes… »*

En guise d'avertisseur les voitures étaient équipées d'une trompe munie d'une poire en caoutchouc, que le conducteur pressait d'une main. *« … Compte tenu du bruit que faisaient les engins de l'époque, la trompe pourrait de nos jours, apparaître superflue… »*, commente en plaisantant M. Allain.

Les bras de direction

Au fur et à mesure que la circulation automobile et aussi que la vitesse des véhicules augmentaient, il apparut nécessaire de codifier quelque peu la circulation et d'imposer sur les véhicules certains dispositifs. Ceux-ci devant permettre au conducteur d'avertir de ses intentions et, par voie de conséquence, aux autres conducteurs de les connaître. C'est ainsi que furent mis en place les bras de direction et le feu « stop » qui, couplé à l'action de la pédale de frein, indique au conducteur roulant derrière un véhicule, que le conducteur qui le précède amorce une manœuvre de freinage.

Là aussi M. Allain se souvient : *« Les dispositifs auxquels vous faites allusion se sont mis en place très progressivement. Tenez en 1926 quand j'ai passé mon permis de conduire à Saint-Brieuc, avec l'inspecteur nous sommes partis de la place Saint-Michel et pour rentrer au garage Peugeot de la place Duguesclin, qui m'avait gentiment prêté une automobile, pour tourner à gauche dans la rue Charbonnerie et ensuite en haut de la rue Saint-Guillaume à gauche, à nouveau pour entrer au garage,* (à l'époque ces deux rues n'étaient ni en sens unique, ni piétonnes), *j'ai sorti mon bras, geste que mon examinateur attendait. Pour ce faire, il fallait d'abord baisser la vitre et ce jour-là je m'en souviens, il ne faisait pas chaud, il neigeait… »*

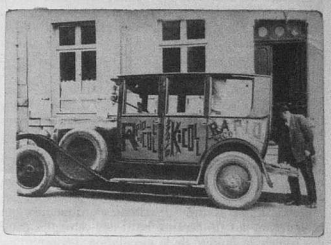

M. Ernest Allain fut sans doute l'un des premiers conducteurs à utiliser son véhicule comme moyen de publicité.

Toujours selon Ernest Allain les bras de direction ne seraient apparus sur les automobiles que dans les années 30. *« Je pense que les premières à être équipées furent les 201 de Peugeot et encore pas toutes. En revanche, ils furent montés en série sur les 202. »* Ces bras de direction étaient des dispositifs qui sous une impulsion électrique sortaient de leur boîte sur le côté du véhicule indiquant ainsi l'intention du conducteur de tourner à gauche ou à droite. *« Certains de ces bras de direction étaient articulés et*

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
INSTALLATION
DÉPANNAGE
Pascal TANGUY
« La Gravelle » 22800 LE FŒIL
✆ 96.74.00.96

sortaient et rentraient ou encore se balançaient pour mieux attirer l'attention. Enfin, dernier perfectionnement, ils furent éclairés...»

S'agissant des feux stop indiquant le freinage ou bien le véhicule à l'arrêt sous l'action de la pédale de frein, M. Allain assure que c'est après la Seconde Guerre mondiale que ce dispositif fut rendu obligatoire. *« D'abord ils furent mis à l'arrière du véhicule et à droite et puis assez vite deux feux stop furent montés en série sur les véhicules neufs... »*

L'autre grand moyen de communication pour les conducteurs était les panneaux de signalisation routière. *« C'était surtout les bornes kilométriques placées sur le côté des routes nationales et départementales qui signalaient avec précision la distance à parcourir entre deux points... »*, se rappelle M. Allain ; à part la croix de Saint-André, annonçant les grands carrefours et la signalisation des passages à niveau des voies ferrées, c'était à peu près tout ce qu'il y avait d'annoncé.

Une grande société de pneumatique trouva dans la signalisation routière un moyen de se faire de la publicité tout en faisant œuvre utile. C'est ainsi que les conducteurs virent apparaître sur les routes nationales des bornes indicatrices portant outre les renseignements routiers « DON MICHELIN ».

A l'heure des autoroutes et de leurs panneaux indicateurs électroniques, à l'heure des autoradios et autres radiotéléphones et dans l'attente prochaine des « directeurs de routes », véritables ordinateurs qui indiqueront sur un écran à bord des véhicules l'état des routes, la fluidité de la circulation, les éventuels bouchons et par voie de conséquence l'itinéraire à suivre et la position du véhicule, les souvenirs d'Ernest Allain constituent un bien intéressant témoignage. Il rend bien compte des débuts difficiles, non seulement de l'automobile, mais aussi des balbutiements dans l'art de communiquer des conducteurs entre eux, et avec les autres usagers de la route.

Propos recueillis
par Claude MORIN

MENUISERIE POMPES-FUNÈBRES
TRANSPORT DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE
R. Le Moine Jaffrot Tél. 96.74.80.24

QUINTIN FILMÉ

L'**ANNÉE 1995** marquera le centenaire du cinéma et de nombreuses festivités illustreront cet anniversaire.

L'histoire retiendra certainement cette invention comme un tournant majeur de notre civilisation, dont la signification dépasse la simple commémoration de la première diffusion cinématographique : nous fêterons en fait la naissance de la civilisation de l'image, car la naissance de la photo et celle de la télévision s'estompent devant celle du cinéma.

Chacun d'entre nous a conscience des progrès continuels de l'image et de son omniprésence dans notre vie quotidienne. Un film, une émission de télévision, une cassette vidéo ont souvent plus d'impact qu'un livre.

Dès lors, les images du temps passé prennent une valeur de repères historiques majeurs.

La Cinémathèque de Bretagne a pour mission de retrouver et de collecter tous les films tournés en Bretagne, afin de les sauvegarder et d'en permettre l'accès ultérieur dans le respect des ayants droit.

C'est un travail de bénédictin que de mener de front la recherche des images tournées sur un millier de communes différentes, et si le travail avance rapidement (plus de cent films sont retrouvés et collectés chaque mois), les fruits ne sont pas toujours également répartis : il est plus aisé de trouver des images des communes du littoral que de l'intérieur !

En ce qui concerne Quintin, où la cinémathèque a fixé son siège pendant deux ans, en 1988 et 1989, un

Cette photographie et celle de la page 35 sont extraites du film Les vacances de Xavier *et pourront peut-être permettre l'identification des personnages quintinais de ce film.*

POUR NOUS
LE PLUS IMPORTANT DANS
L'EAU, C'EST L'EAU

Depuis toujours les Hommes ont besoin de l'Eau.
Aujourd'hui, l'Eau a besoin des Hommes.

LYONNAISE DES EAUX DUMEZ

EXPLOITATION BRETAGNE
1, Rte de Kerbost
Z.I. de GRÂCES
22200 GUINGAMP
Téléphone 96.40.64.00

vrai travail de détective est en cours pour retrouver des films significatifs de la vie de la commune.

Quelques films d'amateurs ont été collectés par la cinémathèque : l'abbé Vaugarni a filmé en 1934 le couronnement de Notre-Dame-de-Délivrance ; l'abbé Auffray, une fête de la gymnastique en 1951 ; les professeurs du Petit Séminaire, un film sur la vie de cet établissement en 1955 ; M. Le Méhauté de Saint-Brieuc a saisi des Quintinaises en coiffes ; un film a été fait sur la ligne de chemin de fer Saint-Brieuc-Loudéac... Il existe certainement bien d'autres films à retrouver, dont la sauvegarde serait précieuse !

Mais, paradoxalement, la recherche la plus difficile est celle des films professionnels tournés dans la commune, à l'exception de deux d'entre eux qui restent dans les mémoires.

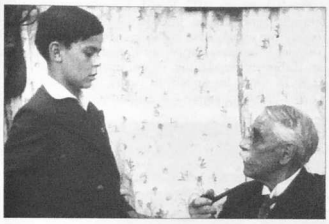

En juillet et août 1972, Joseph Drimal tourne un téléfilm à Quintin : *Un homme, une ville*, en utilisant des figurants locaux (Louis Rault) :

Boquénan [Quintin], *une petite ville sans histoire, a tendance à s'endormir sur son passé. Mais un jour, un nouvel arrivant, le vétérinaire Maurice Juntier* [Christian Barbier] *décide de la réveiller : sa femme vient de le quitter parce qu'elle s'ennuyait trop dans cette vie provinciale.*

Il devint l'adjoint du maire [François Darbon]. *Son acharnement à réveiller sa ville est aussi passionné que son désir de revoir sa femme. Un jour, il réussit à faire renaître la ville en y faisant implanter une usine... Mais l'industrielle* [Marion Game] *tombe amoureuse de Jumier, dont la femme s'est éprise d'un aventurier. Bien sûr tout s'arrangera pour le mieux.*

Trois mois plus tard, Jean-Paul Roux viendra tourner à Quintin des séquences de son téléfilm *Le pain des rêves* consacré aux souvenirs d'enfance de Louis Guilloux.

Ces deux films sont conservés à l'Institut National de l'Audiovisuel, qui gère les archives de la télévision.

Par contre, les plus anciens des Quintinais se rappelleront sans doute du père Danion, qui filma plusieurs fois Quintin avec des moyens professionnels... de 1931 à 1934. Cet abbé Eudiste réalisait des films de propagande religieuse pour susciter des vocations. Si *Foukiri et Bamboula* (déposé à la cinémathèque de Bretagne par la famille Duault) ne comporte que deux plans de Quintin, et si *L'enfant de la neige* a utilisé des figurants de la commune, les deux films les plus intéressants sont *La grande angoisse ou les vacances de Xavier*, et surtout *A l'ombre de la cathédrale*, dont la plus grande partie se déroule dans Quintin même :

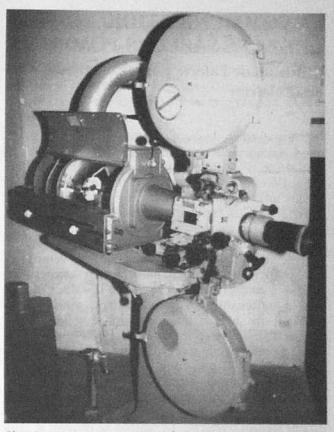

L'ancien projecteur à « arcs » du cinéma Le Rochonen *parade désormais dans le hall d'entrée.*

Ce long métrage met en parallèle deux familles, de principes dérèglés pour l'une, droits et vertueux pour l'autre. Les personnages principaux sont deux enfants qui deviendront enfants de chœur et participeront à un pèlerinage à Lourdes.

Plusieurs Quintinais nous ont parlé de ce film. Yvonne André, Guy Bazin, Angèle Provost. Certains en gardent des photos, des présentations.

La cinémathèque a maintenant retrouvé *Les vacances de Xavier* ainsi que les héritiers des droits des films du père Danion, élément essentiel si l'on veut un jour restaurer et diffuser les films.

Il lui reste à retrouver *A l'ombre de la cathédrale*, dont aucune copie n'existe dans une cinémathèque en France. Il nous reste une chance : le film a été vendu au public jadis sous forme de films « Pathé-baby », et elle a donc fait un appel à tous les collectionneurs privés de films pour en retrouver la copie... qu'elle souhaiterait fort présenter dans la ville pour l'année du cinéma !

André COLLEU

Atelier de
Vitraux et de
Décoration
Ornementale

Atelier Budet
Rue de St-Eutrope
22800 St-Brandan
Tél. 96 74 92 90
Fax. 96 79 60 47

VITRAUX - CRÉATION - RESTAURATION

LA COMMUNICATION CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Diffusion de l'alerte par les cloches ou le clairon

EN MATIÈRE de secours la rapidité de l'alerte est primordiale dans le résultat d'une intervention et c'est pourquoi les responsables de l'organisation des secours se sont toujours efforcés, au fil des ans, d'utiliser les moyens qui permettaient d'alerter le plus rapidement possible un maximum de personnels nécessaires à l'intervention.

Avant la généralisation du téléphone et l'installation de sirènes, les pompiers étaient prévenus par une sonnerie de clairon ou par le tocsin (sonnerie de cloches à coups répétés et rapides). Les deux façons étaient parfois utilisées en même temps suivant l'importance du feu et aussi suivant que le témoin chargé d'alerter les pompiers ait choisi le moyen le plus à sa portée.

En principe la personne ou le sinistré chargé de prévenir les secours se rendait à pied ou à bicyclette au domicile du chef de corps. Celui-ci se chargeait de prévenir le « pompier clairon » disponible le plus proche de son domicile. Le clairon se rendait le plus souvent à vélo dans les secteurs de la ville où habitaient des pompiers. Arrivé devant le domicile d'un soldat du feu, il s'arrêtait à cheval sur le cadre de sa bicyclette et jouait du clairon à coups rapides et répétés, puis il repartait alerter tous les pompiers, en passant il indiquait aux gens le lieu de l'incendie et beaucoup de bénévoles se rendaient sur place. À cette époque, il fallait faire la chaîne avec des seaux en toile pour alimenter les pompes à bras ou jeter l'eau directement sur le feu.

Par la suite, avec l'installation du téléphone dans quelques foyers et sa mise en place dans un café au moins dans les bourgs des campagnes, il a été possible de gagner beaucoup de temps dans les appels. Parfois, il fallait encore faire quelques kilomètres à pied ou à vélo pour trouver un téléphone.

L'installation de sirènes dans les communes possédant un corps de sapeurs-pompiers se généralisera. À Quintin, en 1947, la première sirène fut mise en place sur un bâtiment public, la poste (délibération du conseil municipal du 16 juillet 1947). Le déclenchement de la sirène était effectué par un employé des P.T.T. Un standardiste était toujours présent, tous les appels téléphoniques passant systématiquement par le standard manuel.

À cette époque, il fallait qu'un pompier se déplace du magasin des pompes à la poste pour connaître la nature, le lieu de l'incendie et aussi le nom du sinistré.

Avec l'installation du téléphone automatique, la direction de la poste ne pouvait assurer une permanence 24 heures sur 24. À ce moment, c'est la gendarmerie qui prit le relais. C'est le planton qui enregistrait les appels et déclenchait la sirène à distance au moyen d'un relais installé dans une armoire de commande fixée sur le mur extérieur de la poste, ceci afin que les essais ou vérifications puissent être effectués sans avoir besoin de pénétrer dans les bureaux de la poste.

Il arrivait parfois que le relais à mercure reste coincé et la sirène fonctionnait en continu, quelquefois pendant 10 à 15 minutes, le temps de découvrir la cause du problème et d'y remédier.

C'est aussi à cette époque qu'une liaison directe par téléphone fut installée entre la gendarmerie et le centre de secours. Plus besoin de se déplacer pour avoir des informations, d'où un gain de temps.

Pendant longtemps c'était le même numéro (le 32.80.18) qui servait pour appeler la gendarmerie ou les pompiers, ce qui n'était pas sans poser quelques problèmes. La ligne pouvant être très occupée.

Par la suite, en 1973, lors de la construction de la nouvelle gendarmerie, une deuxième ligne pouvant recevoir les appels a été installée, avec la possibilité de basculer le numéro d'appel sur le centre de secours en cas d'absence du planton, ce qui était assez rare. (Le 32.80.18 pour les appels au centre de secours et le 32.80.17 pour les appels à la gendarmerie).

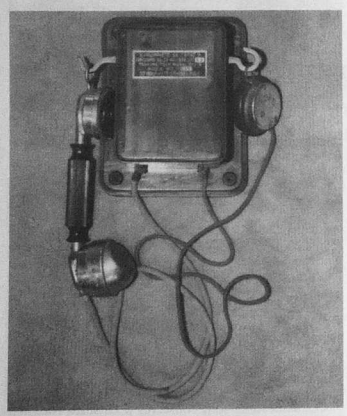

Le 32.80.18 permettait d'appeler les gendarmes ou les pompiers jusqu'en 1973.

En 1985, à la suite d'une tempête de neige et du gel qui suivit, la sirène fut hors-service. Vu l'état de vétusté de l'ensemble (moteur, turbine et trombons), le conseil municipal, dans sa séance du 22 mars 1985, décida d'acquérir une nouvelle sirène et de la placer sur une des cheminées de la perception. Cet emplacement fut choisi vu la proximité du centre de secours. Plus besoin de se déplacer à la poste en cas d'incident (disjoncteur sauté ou relais coincé) et

possibilité d'être alimenté en courant électrique par le groupe électrogène de l'hôpital en cas de coupure de courant (orages, travaux, tempêtes, etc.). C'est souvent dans ces moments que les services de secours sont appelés.

En 1986 le Centre de Transmission des Appels (C.T.A.) met en place un système d'alerte et de transmission par la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours dans les Côtes d'Armor. Chaque centre principal (C.S.P. de Saint-Brieuc pour Quintin) reçoit directement les appels sur le numéro 18 et c'est lui qui alerte les pompiers, soit par sirène, B.I.P.*, radio ou téléphone, suivant la nature des sinistres et aussi en fonction de l'heure (jour, nuit ou permanences), (délibération du conseil municipal du 13 mars 1986).

C'est ce système d'alerte informatisé qui est utilisé actuellement. Lorsque le téléphone sonne au centre principal de Saint-Brieuc, le C.T.A., le sapeur-pompier décroche et questionne l'appelant sur la nature du sinistre, son adresse et le nombre de victimes éventuellement. Il frappe les informations sur le clavier d'un terminal d'ordinateur. L'adresse du centre de secours compétent apparaît instantatément ainsi que la liste des moyens d'intervention dont le centre de secours concerné dispose à ce moment précis. Le sapeur-pompier de permanence programme les moyens à mettre en œuvre. Cet ordre s'inscrit sur la téléimprimante du centre de secours appelé en même temps par le moyen le plus approprié (sirène, B.I.P., radio, téléphone), et dans les quelques minutes qui suivent les pompiers sont en route avec le matériel et les renseignements adéquats.

Ce dispositif permet de connaître à tout moment les moyens disponibles dans chaque centre de secours et de transmettre les ordres très vite, sans risque d'encombrement des lignes téléphoniques.

* Système de téléalarme portatif.

Autres moyens de communication en service chez les pompiers et la sécurité civile

- radio-téléphone portatif
- radio-téléphone sur les véhicules
- véhicule radio. Poste de commandement (PC radio). En cas d'intervention importante, un véhicule spécialement équipé se rend sur les lieux du sinistre.
- camion vidéo (pour information du public et des sapeurs-pompiers)
- organisme C.O.D.I.S. (Centre opérationnel d'incendie et de secours), en place à la préfecture. Permanence assurée par un officier des sapeurs-pompiers. Responsable directeur départemental des services d'incendie et de secours
- S.A.M.U. (C.H.) 15 (Service d'aide médicale d'urgence) : les postes radio des pompiers sont équipés de veille radio fréquence Samu et fréquence sapeurs-pompiers sur les V.S.A.B.)

LA SIRÈNE : CODE SUR LE PLAN LOCAL

1 coup de 20 secondes : *essai de sirène* (le dimanche à12 h ou après une réparation).

2 coups de 20 secondes avec un intervalle de 10 secondes : *appel pour une intervention nécessitant peu de moyens.*

3 coups de 20 secondes avec un intervalle de 10 secondes : *appel pour une intervention importante intra-muros.*

4 coups de 20 secondes avec un intervalle de 10 secondes : *appel pour une intervention importante extra-muros.*

Capitaine Honoraire
Joseph LAUNAY

LE CLAIRON RYTHMAIT AUSSI LA VIE DES MILITAIRES

De l'Entre-deux-guerres et l'avènement des moyens téléphoniques et radios qui le remplacèrent, le clairon était utilisé pour communiquer à l'intérieur des casernes et/ou des bâtiments militaires et autres champs de tirs ou terrains d'exercice.

L'on trouvait notamment :
- le réveil
- le rassemblement (matin) et la montée des couleurs
- la soupe (midi)
- le rassemblement (après-midi)
- la fin du travail
- l'amener du drapeau
- le rassemblement des permissionnaires
- la soupe (soir)
- l'extinction des feux

Il y avait aussi des sonneries pour annoncer :
- l'appel des consignés
- l'appel du sergent, du caporal, du service de semaine

Au champ de tir :
- l'ouverture du champ de tir
- l'ouverture du feu
- le cessez-le-feu, etc.

D'autres informations dans l'annuaire des postes. Lire les pages jaunes 2 et 3 de l'annuaire téléphonique des Côtes-d'Armor

LES TRANSMISSIONS MILITAIRES
Des origines à la Seconde Guerre mondiale

L'HISTOIRE des transmissions se confond avec l'histoire de l'humanité. Dès le début, les hommes ont éprouvé le besoin de communiquer à distance. En matière militaire, les messagers humains et les estafettes, les pigeons voyageurs, sont employés dès la plus Haute Antiquité. On retrouve trace de ce moyen chez les Égyptiens, les Grecs et les Romains. Les califes de Bagdad en font systématiquement usage, et c'est à la suite des Croisades que la colombophilie est implantée en Occident. On ignore souvent que la colombophilie fut encore utilisée durant la Seconde Guerre mondiale.

Les signaux à feu sont eux utilisés successivement par les Carthaginois, les Perses, les Romains et les Gaulois ; ces derniers employant concurremment des transmissions acoustiques de relais en relais.

L'évolution de la conduite de la guerre fait que la diffusion des ordres par la voix, le renseignement à vue, etc. ne suffiront plus : le sort de la guerre pouvant se décider à des centaines de lieues du territoire national. Le cheval prit alors toute son importance. Pendant les campagnes de la Grande Armée, le service des postes du Grand Quartier général découple un courrier par jour vers Paris. Il faut six jours pour que les dépêches arrivent de Berlin jusqu'à la capitale.

Le système des courriers n'est d'ailleurs pas sans inconvénient car se pose le problème du secret. Pour conserver le caractère secret des ordres qui sont ainsi acheminés, l'idée est bien vite née d'en transformer la structure pour qu'ils ne restent intelligibles qu'à ceux qui en sont destinataires.

Un premier procédé de chiffrement de transposition apparaît avec l'usage des scytales par les éphores de Lacédémone : ceux-ci enroulaient en spirale, sur un bâton cylindrique calibré, une bande de peau ou de papyrus sur laquelle ils inscrivaient ensuite le message suivant les génératrices du cylindre. La bande, une fois déroulée, ne présentait qu'une suite de signes incohérents dont le destinataire retrouvait le sens en enroulant le message sur un bâton identique à celui de l'expéditeur.

Jules César utilisera un procédé de chiffrement par substitution en employant un alphabet décalé d'un certain nombre de lettres pour transformer le message qu'il voulait transmettre.

La machine de Richelieu

Les intrigues et les guerres de la Renaissance furent ce que l'on pourrait appeler l'âge d'or du chiffre. Jusqu'au siècle dernier, on utilisera le procédé de substitution grâce à un carré appelé CARRÉ DE VIGENERE (sorte de tableau à plusieurs entrées). Un espion turc rapporte en 1639 « ... qu'en un endroit particulier du cabinet de Richelieu se trouve une certaine figure mathématique, dont la circonférence porte toutes les lettres de l'alphabet ; le centre est armé d'un dard qui marque les lettres... On affirme qu'avec cet instrument, il reçoit et envoie des messages ».

La fin du XVIII[e] siècle apporte, dans les méthodes de transmission, une révolution dont les conséquences ne furent pas immédiatement exploitées en matière militaire : LE TÉLÉGRAPHE CHAPPE, du nom de son inventeur (l'abbé Claude Chappe), se compose d'un certain nombre de stations construites en des points hauts du territoire : collines, clochers, monuments, à vue directe l'un de l'autre. Dans chaque station un employé, appelé stationnaire, observe à la lunette les signaux transmis par son correspondant (en amont) et les reproduit un à un à destination de son correspondant (en aval), à l'aide d'une machine télégraphique. Le secret des transmissions est assuré par le fait que les stationnaires, tant intermédiaires que terminaux, ignorent le code.

La Convention a immédiatement compris l'intérêt de la découverte et adopté le système Chappe. Napoléon, à son tour, s'emploiera pendant tout son règne à étendre et à développer le réseau de transmission. Cependant, l'Empereur ne semble pas avoir envisagé d'employer ce moyen aux armées. Le télégraphe restant pour lui un instrument politique, et non un moyen de commandement.

Par la suite le télégraphe électrique, suivant les découvertes de l'électricité, et employant le CODE MORSE, fit ses premiers essais en France en 1844.

Au XIX[e] siècle, l'influence prépondérante de la Prusse en Europe continentale conduisit certains chefs militaires à envisager la création de moyens télégraphiques appartenant en propre à l'armée. En 1899, une série de matériels nouveaux est mise au point. Le microtéléphone de campagne, à appel vibré, réalisé en 1899 est doublé en 1909 d'un poste téléphonique à magnéto, connu sous le nom de TIMMIMOUN (en souvenir de son emploi lors de la campagne du Maroc). En 1907, le parleur permet deux communications téléphoniques simultanées sur un même fil.

Avec la Grande Guerre, les procédés de télécommunications rudimentaires employés aux armées en 1914 ont été rapidement remplacés par des moyens nouveaux. La guerre des ondes a commencé dès 1914 par les fausses nouvelles répandues par les Anglais et surtout les Allemands pour dérouter l'adversaire : le 4 août 1914, les croiseurs *Goeben* et *Breslau* en Méditerranée reçoivent l'ordre de se réfugier à Constantinople, prévenus à Messine, ils s'en échappent, suivis par le croiseur anglais *Gloucester* qui donne par TSF leur position à son escadre. Les Allemands laissent faire puis, brusquement, se déroutent vers le mer Égée, brouillant les émissions anglaises à ce moment-là, obligeant le *Gloucester* à abandonner la chasse, tandis qu'ils rentraient le 10 août aux Dardanelles.

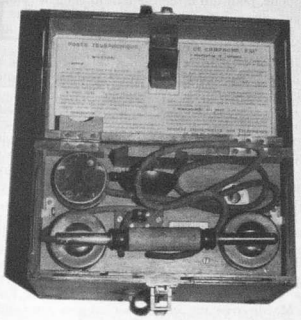

Coffret téléphonique militaire de campagne.

L'importance des transmissions en temps de guerre

La Grande Guerre permettra l'élaboration d'une doctrine et la création d'un ensemble de moyens différenciés qui participeront au succès final et serviront de modèle aux transmissions militaires pendant près de vingt-cinq ans.

En 1939, l'incroyable absence de vision lointaine et prospective de notre État-major, liée au laxisme du climat de l'époque, devait conduire à une impréparation complète à résister au choc des Panzer Divisions. En mai 1940, le manque de moyens de communication à l'intérieur de nos unités blindées allait cruellement se faire sentir. Le commandement français ne s'était pas rendu compte, en dépit de nombreux avertissements, de ce qu'était la vie dans les chars, et s'était refusé à équiper les engins en phonie au lieu de la graphie. Contrairement à la graphie où les messages sont transmis en signaux morse, le poste phonie permet l'échange de messages parlés sans l'intervention d'un spécialiste des transmissions. Outre la notion de secret de communication, les panzers, misant plus sur la rapidité du renseignement que sur sa protection, échangeaient leurs instructions en phonie. On avait opposé une raison technique relative à l'étendue de la gamme de longueur d'onde pour refuser la phonie (mais comment faisaient les Allemands ?) dans les chars type H39 ; il avait fallu enlever, dans le char de commandement, le canon de 37 pour pouvoir loger l'appareil radio ! La suite des événements on la connaît.

OPTIQUE J. BOTHOREL
Votre maison de confiance
LUNETTERIE - JUMELLES
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
LENTILLES DE CONTACT
7, rue au Lin – 22800 QUINTIN
Tél. 96.74.95.65

Mais le vent de l'histoire tourne et, quatre ans plus tard, les Allemands connaîtront à leur tour un grand problème de communication lors de leur retraite de Normandie. Le 15 août 1944, alors que le destin de la VII[e] armée allemande se décidait dans la poche de Falaise, un élément important allait précipiter la défaite. Le maréchal Von Kluge, commandant la VII[e] armée, avait rendez-vous avec les généraux Eberbach et Dietrich à Necy (distant de 80 km de l'emplacement où se trouvait le maréchal). Les Alliés ayant intercepté le message et connaissant le code utilisé par les Allemands dépêchèrent un bombardier isolé qui prendra pour cible la voiture radio du chef de la VII[e] armée ; celui-ci, pendant de longs moments, ne pourra communiquer ni avec ses subordonnés ni avec ses supérieurs à Saint-Germain-en-Laye. L'indispensable retraite pour éviter l'encerclement dans la poche de Falaise se fera attendre. Elle sera dramatique pour les Allemands.

Dans les semaines qui ont précédé le débarquement en Normandie, un intense trafic radio, destiné à faire croire aux Allemands qu'une « armée Patton » se trouvait en face du Pas-de-Calais, fut l'une des réussites les plus importantes durant cette guerre ; cela conduisit en effet à maintenir la XV[e] armée allemande dans le Pas-de-Calais, évitant ainsi aux Alliés l'arrivée d'importants renforts (contenant des unités de qualité) sur le front de Normandie en juin 44...

Le XX[e] siècle, et surtout les deux conflits mondiaux, ont apporté un essor dans le domaine des communications que les dix-neuf siècles précédents n'ont jamais connu. Pour l'heure, la complexité des moyens atteints, liée au développement de l'électronique, font que les distances entre États ne comptent plus. Tout cela devrait permettre une meilleure information et, qui sait, peut-être faire espérer une meilleure entente entre les hommes.

SOURCES :
- *Revue historique de l'Armée*, n° 1, février 1967.
- *Stalingrad en Normandie*, Eddy Florentin.
- *Le désastre de 1940*, Claude Paillat.
- *Fortitude*, Gilbert Bloch, janvier 1994.
- *Le Haut-Parleur*, numéro exceptionnel, 1966.

Jean-François BOTHOREL

LA COMMUNICATION DU GARDE CHAMPÊTRE

« **La peur du gendarme** est, dit-on, le commencement de la sagesse… » Est-ce à dire que l'homme représentant la loi, ou du moins chargé de la faire respecter, doit obligatoirement et systématiquement inspirer la crainte, rien n'est moins sûr !

Par exemple, dans les années 1940-1950, Toussaint Martin exerçait à Quintin les délicates fonctions de garde champêtre et de responsable des travaux communaux. La manière dont M. Martin s'acquittait de ses fonctions mérite d'être narrée ici, dans ce *Quintinais* de Noël consacré aux diverses formes de communication. En effet, communiquer avec ses semblables était une préoccupation majeure de M. Martin. En outre, l'intéressé rendait compte soit de vive voix bien sûr, mais aussi très souvent par écrit, de ses activités au maire qui était à l'époque le sénateur-maire Jean de Bagneux. Lors du récent rangement des archives en mairie, il a été retrouvé, dans un dossier quelque peu poussiéreux, un certain nombre de ces lettres, dont certaines présentent des intérêts anecdotiques.

Avant d'entrer plus avant dans l'art de communiquer de M. Martin, il est important de bien situer un homme ou un personnage particulièrement attachant.

M. Toussaint Martin tel que les Quintinais s'en souviennent.

La silhouette de M. Martin est demeurée bien nette dans les mémoires. Aussi bien d'ailleurs dans celle des aînés que dans celles des gamins de l'époque, pour qui il représentait forcément l'empêcheur de « bêtiser en rond » et ce, même si M. Martin effectuait toujours ses tournées aux mêmes heures et selon un itinéraire immuable.

Il était la plupart du temps vêtu de sombre et coiffé de son képi et couvert, quasiment en toutes saisons, d'une cape ou pèlerine.

Dans la seconde moitié de sa vie, Toussaint Martin était devenu très mystique, animé d'un très profond sentiment religieux, auquel il ne manquait jamais de faire référence, aussi bien dans son travail de tous les jours que dans ses relations épistolaires avec M. de Bagneux ; ne l'assurait-il pas dans ses lettres *«… de ses prières »* !

M. Martin assurait aussi, nous dit-on, les prières des morts dans les veillées de deuil dans les familles de Quintin. Une anecdote qui se raconte encore en ville concerne l'application de ses principes à son travail de garde champêtre. A l'occasion de l'un de ses passages journaliers dans la Grande-Rue, M. Martin avise un certain jour un gros camion de livraison en stationnement gênant. Il recherche le conducteur, lui fait observer son infraction et, à la grande stupéfaction de celui-ci, il lui dit : *« Mon ami, pour cette faute vous réciterez trois paters et trois avés… »*. Le conducteur abasourdi s'est un moment demandé s'il avait bien affaire au garde champêtre ou à monsieur le curé.

Lorsque le maire, M. de Bagneux, devait s'absenter pour plusieurs jours, M. Martin se faisait un devoir de lui rendre compte par écrit de la vie quintinaise : *« Depuis votre départ, tout marche bien, très très bien… le goudronnage des rues se fait normalement… »*

Dans le même courrier, il apprenait au maire qu'en football, Quintin avait battu Locminé par 5 à 2 ; *« A cet effet nous avions changé la barre du côté Piriou, elle était tordue… »* M. Martin ne précise pas si cette réparation était pour quelque chose dans le bon score des « jaunes et noirs ».

Dans un autre courrier, il informe le maire du résultat de l'une de ses pérégrinations nocturnes : *« J'ai réglé et mis au point une petite affaire d'amourette, survenue dans notre ancien couvent… »*

Dans une autre lettre, M. Martin défend en quelque sorte auprès de M. de Bagneux l'un de ses concitoyens, avec lequel selon toute vraisemblance ils ont eu l'un et l'autre maille à partir : *« Je l'ai gardé une bonne demi-heure. Tout n'est pas mauvais en lui, mais c'est un grand nerveux qui suit avec une rapidité excessive le fil conducteur de son imagination… Enfin, je l'ai invité à bien réfléchir sur l'engagement qu'il compte prendre bientôt… »*. La suite de la lettre donne à penser qu'il pourrait s'agir d'un mariage.

Observateur attentif de ses concitoyens, homme réfléchi et de bon conseil, Toussaint Martin, garde champêtre, avait aussi, et le lecteur s'en sera rendu compte, une grande et bien réelle passion, celle de communiquer.

Claude Morin

LA TÉLÉVISION

Les progrès réalisés dans les différents domaines de la radio devaient tout naturellement conduire à la découverte de la télévision.

Le terme télévision signifie « voir de loin ». C'est en effet un procédé qui permet de voir en un endroit donné une image visible à l'œil nu dans un autre endroit, et ceci presque simultanément. Trois étapes sont nécessaires : émission, transmission et réception des images.

Il y eut deux périodes, si l'on veut faire le cheminement de cette découverte, pour obtenir une réception valable des images. La première ne donna que des résultats médiocres ; la deuxième, utilisant le tube cathodique sous la forme de l'oscillographe cathodique, permit la reconstitution parfaite de l'image.

La télévision fait appel à deux techniques :

1 – celle de l'analyse et de la reconstitution de l'image,

2 – celle de la transmission : radio ou fils conducteurs de courants électriques.

Seul l'oscillographe cathodique peut effectuer la transformation courant-lumière avec rapidité et fidélité de la reproduction de l'image, c'est-à-dire la mise en place des points qui la composent, ce que l'on appelle le « balayage de l'écran ».

Dès 1884, Nipkow imagina un disque à trous disposés en spirale permettant l'exploration par lignes et trames, par rotation du disque. Le disque à trous céda la place au disque à lentilles. La transmission par radio étant possible, à la place du haut-parleur on installa un tube au néon à luminosité variable. Le disque de Nipkow, étant disposé devant la surface lumineuse de la lampe au néon, faisait apparaître, à travers les trous, l'image de télévision.

Tous ces procédés mécaniques furent abandonnés dès que l'on put utiliser le tube cathodique qui est constitué d'une ampoule de verre allongée où règne un vide poussé contenant un émetteur d'électrons et des dispositifs qui permettent de modifier la trajectoire des électrons. À une extrémité se trouvent les broches servant à alimenter les éléments qu'il renferme, tandis que l'autre extrémité, base d'un épanouissement conique, est un écran fluorescent qui s'illumine au point d'impact des électrons, ce qui permet d'obtenir une image.

En 1925, Zworykine inventa l'iconoscope permettant d'obtenir des images très fines.

En 1937, on créa en Europe la télévision à « haute définition », en passant de 60 puis 240 à 441 lignes. Vers 1948, on lance aux États-Unis les U.H.F.

Dès 1939, les premiers tubes à déviation magnétique spéciaux pour la télévision font leur apparition. Ceci se traduit par une augmentation de la surface de l'écran. L'écran rond trouve sa forme rectangulaire actuelle. Comme pour la radio, les transistors viendront remplacer les lampes, avec parfois des performances supérieures.

En 1949, on établit les normes de 819 lignes, l'image est parfaite.

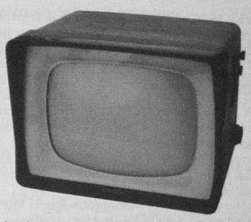

Poste de télévision pouvant recevoir une seule chaine. Modèle 1950.

En 1959 eut lieu en France le premier journal télévisé dirigé par Pierre Sabbagh, d'origine lannionaise, qui vient de décéder.

Et la couleur apparut

La télévision en noir et blanc est au point, mais les chercheurs ne vont pas en rester là et concentrent leurs travaux sur la reproduction de la couleur.

Une couleur peut être obtenue en mélangeant, dans des proportions convenables, trois couleurs primaires. La superposition des trois images reproduit la couleur intégrale. Les trois couleurs primaires choisies sont le rouge, le vert et le jaune. On sélectionne ces trois couleurs à l'aide de miroirs dichroïques. La caméra (trichrome) de la télévision couleur décompose ce qu'elle filme en trois images sélectionnées par ces miroirs.

Le tube cathodique ou « synthétiseur » d'un récepteur de télévision en couleurs est équipé de trois canons à électrons (un pour chaque couleur de base). Le tout reproduisant l'intégralité de la couleur de l'émission.

Les travaux d'Henri de France dès 1948 ont permis d'aboutir au système SECAM tandis que les Anglais et Allemands adoptaient le système PAL, les Américains utilisant le système NTSC. Les chaînes se sont multipliées.

Actuellement les téléviseurs couleurs sont parfaits et utilisent toujours les ondes hertziennes, comme la radio.

1951 connaît le premier téléviseur couleur. Après l'Eurovision (1953), la Mondiovision (1962) confère à la télévision une dimension planétaire.

À Quintin, André Troël, installé comme radio-électricien en 1951, fut le premier installateur de télévision chez les particuliers. Personnellement, mon premier poste en noir et blanc portait la marque Arphone. André Troël m'en fit l'installation qui me donna satisfaction pendant de longues années.

Une anecdote concernant le réémetteur troisième chaîne dans la station de Quintin. M. Jean de Bagneux, alors sénateur-maire, était intervenu auprès du président de T.D.F. le 3 février 1978 à ce sujet. Il eut le plaisir de recevoir une réponse écrite le

17 février 1978 lui faisant savoir que la réglementation prévoyant que T.D.F. ne prenait à charge que les équipements troisième chaîne desservant plus de 10 000 habitants, venait d'être modifiée et que, par circulaire du Premier ministre aux préfets, l'établissement public abaissait progressivement ce seuil jusqu'à 1 000 habitants. T.D.F. prenait donc en charge le matériel technique du réémetteur de Quintin desservant à cette époque près de 3 000 habitants. Celui-ci était inscrit au budget de 1978 et l'installation devait être mise en place début 1979 au plus tard. Ce qui fut fait.

Pour terminer, il faut reconnaître que la télévision a changé la façon de vivre de chacun d'entre nous, car elle constitue un puissant moyen d'information et de distraction. Souhaitons qu'un jour à Quintin puisse se réaliser une antenne collective, permettant la suppression des antennes individuelles qui, après la disparition des lignes aériennes électriques et téléphoniques, viendrait parfaire notre environnement.

Jean BOTHOREL
(Extraits de *Le Haut-Parleur*)

L'avènement de la télévision se fit en France au rythme de la mise en place des grandes antennes relais indispensables. En effet, les transmissions des images se faisant en ligne droite et sur des distances assez faibles, il était nécessaire de doter le pays d'un maillage d'antennes relais.

Quoi qu'il en soit, les premiers téléspectateurs de la région parisienne (30 000 en 1949 à l'occasion de la diffusion du premier journal télévisé) se souviennent aussi de l'un des premiers grands reportages. Il concernait encore une reine, puisqu'il s'agissait du couronnement de la reine Elizabeth II d'Angleterre, le 2 juin 1953. (Cf. article sur la T.S.F.)

L'arrivée dans les familles* se fit un peu à la manière de la T.S.F. En outre, certains propriétaires de café ou de bar-restaurant se dotèrent assez vite de téléviseurs, permettant ainsi à leurs clients de prolonger leur présence dans l'établissement en regardant la télévision.

* En 1953, on compte 24 209 familles desservies, contre 18 349 107 en 1985.

Si vous aimez lire

Vous cultivez Vous détendre

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

7 000 OUVRAGES POUR JEUNES ET ADULTES
(DERNIÈRES NOUVEAUTÉS)

Ouverte
le mercredi de 15 h à 18 h
le samedi de 15 h à 17 h 30

OFFICE DU TOURISME
RUE AU LAIT, QUINTIN

LA LETTRE VECTEUR DE PUBLICITÉ

LA POSTE, outre les services éminents qu'elle rendait et qu'elle continue de rendre pour l'acheminement du courrier, des colis et des paquets, fut très vite considérée comme un formidable vecteur d'information publicitaire, « de réclame » comme l'on disait alors au début de ce siècle.

En premier lieu, le fait pour une commune de détenir un bureau de poste était un incontestable moyen de se faire connaître. En effet, l'apposition obligatoire du cachet portant le nom de la commune siège, aux fins d'oblitération du timbre, constituait un moyen de promotion ou tout au moins de reconnaissance assez exceptionnel et en tout cas gratuit.

Cependant, assez vite et en premier lieu, les grandes administrations d'État ont utilisé, par le biais de ce qu'il est convenu d'appeler les « flammes postales », chaque lettre, colis ou paquet pour faire connaître de grandes campagnes d'information ou

MARQUES DU PORT DÛ

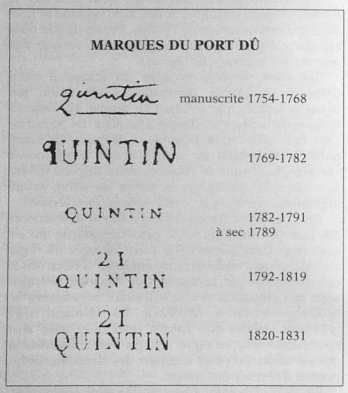

CACHETS A DATES
lettres sans timbre

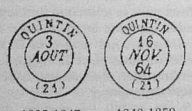

1835-1847 1848-1859

de promotion, de tel ou tel de leur produit. Vinrent ensuite les campagnes de promotion organisées en faveur des régions touristiques, ou plus ponctuellement de certaines grandes manifestations : salon de l'automobile, de l'agriculture, etc.

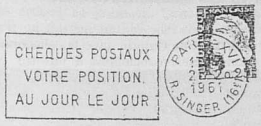

Certaines grandes villes n'hésitèrent pas, elles aussi (les villes de pèlerinage, d'eaux, notamment) à investir dans ce procédé qui leur permettait de se faire connaître d'un public assez considérable tant en France qu'à l'étranger. Plus près de nous, des villes moyennes, ainsi Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp développèrent dans les années 1950-1960 des actions de promotion par le timbrage des flammes postales.

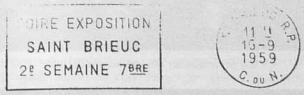

Quintin s'y lance à son tour

La Petite Cité de Caractère, qui cherche à faire connaître son patrimoine historique et architectural, sera sans doute parmi les premières petites villes de sa catégorie à se lancer dans la mise en place de flammes postales sur le courrier en partance de la poste de Quintin.

La première flamme vantant les mérites de Quintin, centre touristique et vieille cité, fut créée en 1973. En outre, les organisateurs de la grande fête populaire « La Fêterie Gourmande » en 1986 n'hésitèrent pas à créer une flamme spéciale « Fêterie Gourmande » et ce pour seulement quelques mois de parution.

C'est en 1989 que la première flamme (modèle de 1973) fut abandonnée, du moins pour ce qui concerne les slogans, notamment celui de vieille cité jugé « peu porteur ». Apparaît aussi comme un prélude à l'intercommunalité la notion de « Pays de Quintin ».

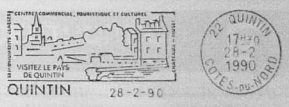

C'est sous cette flamme postale que la Petite Cité de Caractère vivra le changement d'appellation du département des Côtes-du-Nord en Côtes d'Armor, au printemps 1990.

En 1992, lors du renouvellement de l'abonnement à la flamme postale, la municipalité décida d'en changer le graphisme et d'adopter l'image des panneaux d'appel, mis en place à quelques kilomètres des entrées de la ville.

La flamme postale est un incontestable moyen de promotion pour une ville ou une région. Depuis 1973, le syndicat d'initiative, en premier lieu, relayé ensuite par le conseil municipal, ont l'un et l'autre bien compris tout le bénéfice que l'on pouvait retirer de l'usage des flammes postales en matière de tourisme.

Claude BOULÉ
Claude MORIN

7, impasse du Bourrelier
B.P. 4
44801 St-Herblain cedex

LACROIX INDUSTRIES

Tél. 40 92 37 30
Fax. 40 92 10 15

ETDE
RÉSEAUX D'ÉNERGIES

RÉGION OUEST

Agence Côtes-d'Armor
Z.A. La Hazaie - Rue M.-Seguin
B.P. 40 – 22950 Trégueux
Tél. 96 62 21 80 • Fax. 96 33 69 60

COMMUNIQUER PAR LE CHANT

La tradition retrouvée avec le premier festival des chanteurs de rue.

LA VILLE de Quintin, avec la collaboration de nombreuses associations a mis sur pied et mené à bien, le 8 novembre 1994, le premier festival des chanteurs de rue.

Cette manifestation originale était conjointe avec le déroulement de la foire à l'ancienne de la Saint-Martin dont la première édition (nouvelle version) eut lieu l'an passé le 9 novembre 1993, à l'occasion de l'Année des Cités d'Art.

Une dizaine de chanteurs de rue ont ainsi animé pendant toute la journée le marché, au cœur de la petite cité de caractère. Dans des genres et des styles différents, ils ont su captiver leur important auditoire (ce 8 novembre plus de 3 000 personnes sont venues à Quintin) dont les enfants des écoles, petits et plus grands, pour qui ce fut l'occasion de découvrir un grand pan de notre mémoire collective.

Orgue de barbarie, guitare, mais aussi bien sûr l'incontournable accordéon ont ainsi résonné à nouveau dans les rues moyenâgeuses du Quintin historique.

Pour être dans le ton et la mesure les commerçants quintinais rivalisèrent d'ingéniosité dans un très beau concours de vitrines sur le thème du chant et de la musique.

La foule autour des chanteurs de rues.

ARMOR-BOBINAGE s.a.
Distributeur agréé pompes FLYGT
Centre de services moteurs
LEROY - SOMER
Z.A.C. Anatole-France – Saint-Brieuc
Tél. 96 60 46 60 – Fax. 96 61 44 49
VENTE BOBINAGE ET RÉPARATION DE TOUT MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Une autre originalité et non des moindres était constituée par le vote du public, si tout le monde ne vota pas, 1 200 bulletins valables furent néanmoins dénombrés. Le résultat fut très serré, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de la qualité et de la diversité des artistes en présence. L'on put cependant annoncer un classement fidèle des choix des « spectateurs auditeurs ».

Le groupe Drôles de Piafs *vainqueur du 1er festival des chanteurs de rues.*

Une potée-spectacle, ambiance cabaret

Le palmarès fut proclamé au cours d'une soirée, une « potée-spectacle » à la salle des fêtes de Quintin, dont les 300 convives ne sont pas prêts d'oublier l'ambiance, à la fois tonique, gouailleuse à souhait et très conviviale, que surent entretenir pendant trois heures les chanteurs de rue. Il faut aussi mentionner que pendant la pose de midi, chanteurs et musiciens bénévoles mais aussi festivaliers avaient animé les restaurants de la ville envahis par le public venu consommer la « portion quintinaise ».

« Je salue en vous les héritiers de la grande tradition du chant populaire, des artistes à part entière, des chanteurs qui ont de la voix… » déclarait notamment le premier adjoint, la veille au soir dans son propos de bienvenue. Le maire, François Kergoat, quant à lui, après avoir remercié toutes les personnes qui de près ou de loin et à des titres divers s'étaient investies dans ce grand projet, félicitait chaudement tous les chanteurs de rue. *« Vous avez animé notre petite ville et de quelle façon. Je vous remercie vivement de nous avoir fait confiance et d'être venus jusqu'à nous et parfois de fort loin. je vous donne rendez-vous à l'année prochaine… ».*

En guise d'aurevoir, tous les chanteurs interprétèrent à l'unisson un dernier bouquet de chansons, reprises par le public, saluées par une formidable ovation des trois cents personnes présentes. Mais le mot de la fin revint au savoyard Jean-Pierre Blache qui déclarait : *«…Je suis le deuxième donc je peux le dire, j'emporterai d'ici le meilleur des souvenirs, car vous les Quintinais vous savez recevoir… ».*

Claude MORIN

M. le maire et madame avaient donné l'exemple suivis aussitôt par M. le comptable du Trésor, M. le secrétaire général de la mairie et les agents administratifs.

Les concours de vitrines,

1. Boulangerie Goarin
2. Magasin Kaline
3. Pressing du Martray
4. Restaurant Rolland

Le palmarès du festival des chanteurs de rue :

1. Drôle de Piafs
2. Blache Jean-Pierre
3. Nostalgie du vieux Paris

Le gagnant du tiercé du palmarès des chanteurs de rue :

M. Guiho Raymond de Saint-Brandan

CENTROPTIC
Votre sécurité optique

LUNETTERIE - LENTILLES DE CONTACT
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
JUMELLES - ASTRONOMIE

7, place du Martray
22800 QUINTIN ✆ 96.74.85.91

ASSURANCES – PLACEMENTS – RETRAITES
ÉRIC LE MEN
AXA
RUE BELLE-ÉTOILE
QUINTIN
96.74.80.59

L'AVENIR DE LA COMMUNICATION

Une page blanche... renouvelée...

ÉCRIRE sur l'avenir des techniques de communication est un pari audacieux : en effet, de tous temps de célèbres augures « spécialistes » ont essayé d'imaginer le futur en fonction des éléments de science et de technique disponibles à leur époque... bien souvent leurs textes sont restés en dessous des réalités. Comment donc parvenir à proposer ce qui n'est peut-être pas encore découvert, dans un domaine en perpétuel bouleversement ?

Je vais néanmoins, modestement, faire le point de l'existant, des perspectives qu'il ouvre.

Un exemple simple

En 1986, les services administratifs de la ville de Quintin se dotaient d'un système informatique « dernier cri » afin de gérer la comptabilité et le service élection (deux écrans noir et blanc). La mémoire de stockage de l'ordinateur s'évaluait à 40 millions de caractères, la vitesse de traitement à 6 mégahertz et sa mémoire vive (capacité de traitement) à 512 000 caractères (512 ko) : nous en étions très fiers...

Sept années plus tard, le nouveau système acquis fonctionne en réseau et possède une mémoire de stockage de 120 millions de caractères par écran (5 à ce jour) pour une vitesse de traitement de 33 mégahertz et une mémoire vive de 8 millions de caractères (8 ko), ces données étant bien entendu évolutives aux besoins des services.

Ainsi, en quelques années, on constate un gain de vitesse de calcul multiplié par 6, une capacité de mémoire multipliée par 20 (en cas d'utilisation optimale) pour un prix divisé par 5.

Et ce n'est pas fini, car le marché de l'informatique voit apparaître des matériels toujours plus performants, des vitesses de traitement plus rapides (100 à 150 mégahertz) et des utilisations multiples.

Ensemble ordinateur et imprimante qui équipe désormais les divers bureaux des agents administratifs de la mairie.

On peut estimer que tous les trois ans, une nouvelle génération de matériels apparaît sur le marché.

Que se passe-t-il donc ? Des microprocesseurs toujours plus performants...

Depuis l'apparition du transistor au début des années 1960, sa capacité a quadruplé en moyenne tous les 3 ans, offrant des possibilités et des vitesses toujours plus hallucinantes ! Ainsi, sur un banal micro-ordinateur, entre le microprocesseur proprement dit, les mémoires, et les autres circuits intégrés, on compte environ 100 millions d'équivalents transistors offrant la même vitesse de traitement qu'un gros ordinateur de 1985 : chaque génération nouvelle comprend en effet quatre fois plus de transistors que la précédente.

Aussi, d'ores et déjà peut-on envisager qu'à l'horizon de 2000, des microprocesseurs contenant plus d'un milliard de minuscules transistors seront disponibles sur le marché ! Ces « gigapuces » accéléreront encore les vitesses et augmenteront les capacités de travail des machines, car l'informatique n'est plus la seule concernée par ces bouleversements.

Pour des applications multiples...

L'évolution des techniques informatiques est étroitement liée à celles des logiciels d'application, dont la « multimédiatisation » paraît inévitable.

Des combinaisons permettront de coupler diverses applications pour remplir plusieurs fonctions, et par exemple, transformer une imprimante en « photocopieur, fax, modem, imprimante ».

De même le développement des images virtuelles produites par ordinateur interposé est à prévoir : de quoi s'agit-il ? On dispose d'une image qui n'existe pas dans le réel, mais qui est créée de toutes pièces par la machine et son logiciel spécifique. Des rencontres fictives entre individus recréés par le système pourront se faire ainsi sans contact réel.

C'est le domaine de l'interactivité où on risque à terme de ne plus savoir si on s'adresse à une personne ou à une machine !

Des intérêts pédagogiques certains sont liés à ces nouvelles techniques. Ils permettront de créer des réseaux d'échanges de savoir multidisciplinaire, de services à coûts réduits car tout le monde pourra avoir accès à l'information et à une certaine connaissance.

Il est prévu une mondialisation de ces échanges car tous ces systèmes pourront être reliés en se servant des fibres optiques dont la capacité de transport de l'information et la qualité sont sans comparaison avec les systèmes existant de nos jours (nous savons déjà que Quintin sera desservi avant l'an 2000).

On peut imaginer que ces « autoroutes » de données favoriseront l'accès de tous à toute information transformant radicalement nos méthodes pédagogiques et notre système d'éducation, développant les échanges du savoir au travers d'une toile de relations tous azimuts, et donc le télé-travail...

Bientôt la machine aura la possibilité de reconnaître la parole, facilitant cette ouverture universelle, voire reconnaître la pensée... Déjà des recherches avancées permettent d'envisager la commande des ordinateurs par les ondes cérébrales, évolution qui paraît déjà dépasser l'homme.

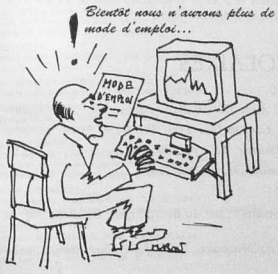

Des limites techniques et éthiques...

La réduction de taille des microprocesseurs connaîtra une limite physique liée à la lithographie optique. Le problème est simple et complexe à la fois : comment réduire les connections entre ces puces et imprimer des lignes de l'ordre de 0,3 micron voire 0,1 à horizon de 10 à 20 ans (1 micron = 1 millième de millimètre) sachant que toute puce composée de silicium risquerait à ces niveaux de fondre en raison de la vitesse élevée des commutations ainsi créées ; à moins de les équiper d'un système de refroidissement, source de poids et d'accroissement des coûts, à moins que d'ici là les technologies liées à la production de matériaux supraconducteurs (ne résistant pas au passage du courant et ne créant pas de chaleur) se développent ?

Il est à prévoir encore des révolutions technologiques considérables dont nous n'avons peut-être pas encore une idée précise, surtout qu'en la matière, l'homme paraît souvent dépassé par ses propres inventions.

Comment ne pas être en effet sceptique, voire inquiet des possibilités offertes par tous ces systèmes nouveaux, ces déferlements d'images, d'informations, dont les implications économiques sont certes importantes, mais dont les conséquences sur le comportement de l'individu peuvent entraîner plus d'inconvénients que d'avantages ?

Ne faudra-t-il pas que des règles d'éthiques soient créées afin d'éviter que soit vendue de « l'information en masse » à des gens qui en deviendraient les esclaves ? Car le traitement de l'image artificielle de même que la pensée de quelque chose qui n'existe pas, risque à terme de s'imposer à nous, et de représenter le pire des scénarios d'un mauvais roman de science fiction.

Platon a dit en son temps que « l'écriture est un poison mais aussi un remède », espérons que nous utiliserons la machine pour le bien du genre humain et son développement harmonieux.

Michel MACKOWSKI

ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUINTIN
NOTRE-DAME – ST-NICOLAS – JEAN XXIII
de la maternelle à la terminale

ÉCOLE NOTRE-DAME
1, rue du Bourg Jugné - Tél. 96.74.93.79
Classes maternelles et primaires.
Classe d'intégration scolaire.
Classe d'adaptation.
Accueil des élèves à partir de deux ans.
Garderie matin et soir.

COLLÈGE SAINT-NICOLAS
Cycle 6e/5e en trois ans.
4e technologique.
Section d'éducation spécialisée.

LYCÉE JEAN XVIII
Sections L. ES. S. STL. (Sciences et techniques de laboratoire option biologie). Collège lycée : demi-pension, internat garçon/fille, boursiers nationaux. Options Allemand, Espagnol, Latin, musique, dessin, Breton, informatique, art dramatique

COLLÈGE - LYCÉE : B.P. 219 – QUINTIN – Tél. 96.79.62.40 • Fax 96.74.07.72

Séri-Publi
InterSignal
PUBLICITÉ SIGNALISATION
RN 12 – 22120 POMMERET
Tél. 96 34 33 06
Fax. 96 34 22 85

PERMANENCES A LA MAIRIE

• CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE : 106, boulevard Hoche, B.P. 64, 22024 Saint-Brieuc. Tél. 96.78.01.01. *Service prestations* : Permanence assurée par Mme *Le Rat*, agent d'accueil C.P.A.M., tous les mardis de 9 h à 12 h. Les dossiers complets peuvent être déposés tous les jours dans l'urne placée à cet effet dans la salle de permanence.

• CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE : 106, boulevard Hoche, Saint-Brieuc. Tél. 96.78.01.01. Permanence de renseignements sur la retraite assurée le 4e vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h sans rendez-vous et de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous.

• C.I.C.A.S. (Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale des régimes complémentaires de l'A.R.R.C.O.) 2, rue Saint-Vincent-de-Paul, immeuble Le Gallion, Saint-Brieuc. Tél. 96.61.51.86. Permanence le 3e mardi de chaque mois de 10 h à 11 h 30.

• A.D.A.S.E.A. (Association départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations agricoles), B.P. 540, 22195 Plérin cedex. Permanence assurée le 2e mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

• COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT RURAL. Maison des Agriculteurs, B.P. 54, Plérin. Tél. 96.74.63.63. Permanence assurée par M. *Richard* le 2e mardi du mois de 10 h à 12 h.

• LYONNAISE DES EAUX. Tél. 96.40.64.04 (Guingamp). Permanence assurée par M. *Le Boucher* tous les jeudis à 14 h.

• MUTILÉS DU TRAVAIL. Permanence assurée par Mme *Capitaine* le 2e lundi de chaque mois de 10 h à 11 h.

• CONCILIATEUR : Permanence assurée par M. *Leroux* le 1er et le 3e mercredi de 9 h 30 à 11 h 30.

PERMANENCES DU MAIRE

M. *Kergoat* : Le mardi et le vendredi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous,

PERMANENCES DES ADJOINTS

M. *Morin* : Le mercredi et le jeudi de 10 h à 12 h.
Mme *Le Gallic* : Le vendredi de 15 h à 17 h.
M. *Duault* : Le lundi de 10 h à 11 h.
M. *Royer* : Le samedi de 11 h à 12 h.
M. *Le Bourhis* : Le mardi de 14 h 30 à 15 h 30.

AUTRES PERMANENCES

• SERVICE SOCIAL DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (Au dispensaire). Permanence assurée les 2e et 4e mardis du mois de 10 h à 12 h.

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (Allocations familiales - Régime agricole). 12, rue de Paimpont, B.P. 68, 22024 Saint-Brieuc. Tél. 96.78.87.00. Permanences assurées par les assistantes sociales tous les mardis de 10 h à 12 h, au dispensaire (tél. 96.74.94.50) : Mme *Logéat* (secteur de Plaine-Haute, Le Bodéo, La Harmoye, Lanfains, Plaintel) et Mme *Martinon* (secteur de Quintin). Permanence administrative assurée le 1er mardi du mois - 9 h à 12 h - par M. *Allano*.

• CONSEIL d'ARCHITECTURE, d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E. 22). 9, place du Général-de-Gaulle, 22000 Saint-Brieuc. Tél. 96.61.51.97. Permanence assurée par *Claude Thimel* le 2e et le 4e lundi du mois de 14 h à 16 h, subdivision de l'Équipement de Quintin, "La Villeneuve", Saint-Brandan (sur rendez-vous).

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT PUBLIC

• ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE : rue Maréchal-Leclerc. Directrice : *Mme Chorin Marie-Louise*. Tél. 96.74.93.28.

• ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE : rue Léquyer. Directeur : *M. Connan Jean-Yves*. Tél. 96.74.93.18.

• Collège Le Volozen : chemin du Volozen. Principal : *M. Le Madec Aristide*. Tél. 96.74.93.34.

• Lycée Jean-Monnet : rue des Ursulines. Proviseur : *Mme Dirocco Mireille*. Tél. 96.74.86.26.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

• ÉCOLE SAINT-THURIAN et ÉCOLE NOTRE-DAME (maternelle et primaire) : rue du Bourg-Jugné. Directeur : *M. Le Vée Joseph*. Tél. 96.74.93.79.

• LYCÉE-COLLÈGE JEAN-XXIII-SAINT-NICOLAS (lycée-C.E.S.) : rue du Séminaire. Directrice : *Mme Rouxel Marie-Antoinette*. Tél. 96.79.62.40.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MAIRIE - Place de la Mairie - Tél. 96.74.84.01 - Secrétariat général : M. *Mackowiak Michel* - Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 et le sam. de 9 h à 12 h.

POLICE MUNICIPALE - Brigadier de police : M. *Jacques Rouault* - rue des Douves - Tél. 96.74.02.66 - Permanences le samedi de 14 h à 16 h 30.

PERCEPTION - TRÉSOR PUBLIC - Place du Martray - Tél. 96.74.93.68 - C.C.P. 9000-43 E. Rennes - Heures d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Comptable du Trésor : M. *Gourmelon Jean Claude*.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Recette locale des douanes - 3 *bis*, rue des Douves - Ouverture au public : le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

LA POSTE - Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h - Tél. chef d'établissement, bureau 96.74.88.09 - guichet, inspecteur : 96.74.88.25.

ÉQUIPEMENT : "La Villeneuve" en Saint-Brandan - Tél. 96.79.63.00. Ingénieur des T.P.E. : M. *Corbic Yvon* - Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

GENDARMERIE - Rue Saint-Eutrope - Tél. 96.74.80.17 - Chef de brigade : adjudant de gendarmerie M. *Verdes Maurice*.

CENTRE DE SECOURS - Rue des Douves - Chef de corps : lieutenant *Henry Dabirel* - Tél. 18 - Téléphone administratif : 96.74.93.74.

S.N.C.F. - Renseignements : Tél. 96.74.87.85.

BANQUE DE BRETAGNE : Place 1830 - Tél. 96.74.87.05 - Directeur M. *Martinais* - Heures d'ouverture au public : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 20 - 12 h 15/13 h 30 - 17 h 15 - samedi : 8 h 20 - 12 h 15/13 h 30 - 17 h.

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST : 6, rue du Château-Gaillard - Tél. 96.74.94.63 - Directeur M. *Kernaza Joël* - Heures d'ouverture au public : du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h30 - le samedi 16 h 30.

CRÉDIT AGRICOLE - Place 1830 - Tél. 96.74.86.17 - Directeur : M. *André Marc* - Heures d'ouverture au public : mardi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h.

CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE : 2 *bis*, Grand-Rue - Tél. 96.74.82.06 - Directeur M. *Perrin Daniel*. Heures d'ouverture au public : mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 45 ; jeudi ouverture à 9 h 30, samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 45.

CAISSE D'ÉPARGNE D'ARMOR "L'ÉCUREUIL" - Grande-Rue - Tél. 96.74.94.83 - Responsable d'agence : Mme *Bouetard France* - Heures d'ouverture au public : du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et 14 h à 16 h.

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE
LA POSTE : place de la République - Tél. 96.74.88.09

NOTAIRE
Me *Jobanno* - 6 *bis*, rue au Lait - Tél. 96.74.94.60

HUISSIER DE JUSTICE - 10, rue au Lait - Tél. 96.74.94.42
Étude de Me *Palumbo*.

ARCHITECTE D.P.L.G. - M. *Guillaume Jean*, 20, rue Belle-Étoile - Tél. 96.74.86.02

ARCHITECTE D.P.L.G. - *Sabine Le Men*, 4, rue au Blé - Tél. 96.79.64.78

GÉOMÈTRE-EXPERT FONCIER D.P.L.G. - M. *Messonnet Roger*, 3, Places de Cute-bourne - Tél. 96.74.81.01

ÉTUDE-CONSTRUCTION - M. *Loïc Anger*, 4, rue Château-Gaillard - Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Tél. 96.74.03.93.

EXPERTISE COMPTABLE *Cabinet Crémault* - 22, rue du Gasset - Tél. 96.74.89.83.

COMPAGNIES D'ASSURANCES :
U.A.P. - 19, Grand-Rue - Agent : M. *Pichard Jacques* - Tél. 96.74.80.00
AXA - 22, rue Belle-Étoile - Agent : M. *Le Men Éric* - Tél. 96.74.80.59
GROUPAMA BRETAGNE - 4, place 1830 - Tél. 96.74.90.73.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS : Au Syndicat d'Initiative, place 1830 - Responsable : Mme *de Rochebouet Marie-Thérèse* - Heures d'ouverture : le mercredi de 15 h à 18 h et le samedi de 13 h à 17 h 30 - Tél. 96.74.01.51.

AMBULANCES
"AMBULANCES QUINTINAISES", MM. *Bonny* et *Paillardon* - Bureau : 4, rue de la Vallée - Tél. 96.74.99.65.

AMBULANCES ET TAXIS :
M. *Robin Jean*, La Gravelle en Le Foeil - Tél. 96.74.80.26.

POMPES FUNÈBRES :
- Entreprise LE MOINE-JAFFROT - Tél. 96.74.80.24
- Ambulances Quintinaises BONNY-PAILLARDON - Tél. 96.74.99.65.

GARAGES QUINTINAIS :
Le Floch Raymond, 1, rue des Douves - Tél. 96.74.93.77.
Morvan Jean, Route de Saint-Eutrope en Saint-Brandan - Tél. 96.74.83.99
La Sté Automobile Quintinaise, Route de Saint-Brieuc - Tél. 96.74.87.96.

TÔLERIE AUTOMOBILE :
Le Goff Jean Yves, 7, rue Sainte-Anne - Tél. 96.74.09.27.
Buisson Albert, route de Saint-Eutrope, Saint-Brandan - Tél. 96.74.87.62.

AUTO-ÉCOLE :
De Motaes Henri - Rue de la Vallée - Tél. 96.74.87.38
Collin Yves - 6, Grand-Rue - Tél. 96.74.94.08
Duédal Valérie - 2, rue au Lait - Tél. 96.74.94.61

PRESSE :
Correspondant *Ouest-France* : M. *Faillet Jacques*, 8, rue Rochonen - Tél. 96.74.86.08
Correspondant *Le Télégramme* : M. *Samgan Joël*, "Le Beau Douë", Le Foeil, Tél. 96.74.81.93

PRESBYTÈRE : Abbé *Briu Eugène*, curé et abbé *Tromeur Michel* - Tél. 96.74.92.17.

CULTE - Basilique Notre-Dame-de-Délivrance - Rue Notre-Dame. Messes tous les soirs à 18 h 30 dans la petite salle Notre-Dame, à droite de la basilique, sauf en cas d'obsèques dans les unités de Quintin et La Harmoye.
Messes dominicales : le samedi à 19 h à la chapelle de l'hôpital - le dimanche à 9 h à la chapelle de l'hôpital, à 10 h à la basilique. Messe le 1er et le 3e dimanche du mois au Foeil à 11h 15.

Santé Publique - Services sociaux

MÉDECINS : Maison médicale du "Vieux-Moulin" - Tél. 96.74.89.89
Dr *Bogard Jean-Yves*
Dr *Bourget Claude*
Dr *Brauetzet Jacques*
Dr *Pigeon Philippe*
Dr *Verdier Jean*
En dehors de la Maison médicale :
Cabinet St-Sébastien : 9 *bis*, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.95.00
Dr *Lenoraci Bernard*
Dr *Thomas Maryannick*

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DIPLÔMÉS :
Mme *Querneau Lamerre Maryline* - 3, impasse de la Pompe - Tél. 96.74.93.98
Mme *Raulé Catherine* - 10, rue des Degrés - Tél. 96.74.93.20
Mme *Lenormand Maryse* et *Le Buennic Bruno* - 12, rue Rochonen - Tél. 96.74.98.01
Mme *Brient Catherine* - 2, rue Brohée - Tél. 96.74.80.96
Mme *Guichard Nadine* - Bat. H, rue des Noës - Tél. 96.74.85.99

PHARMACIENS
M. *Bothorel Jean-François* - 10, rue au Lin - Tél. 96.74.94.46
Mme *Mazevet Catherine* - 21, Grand-Rue - Tél. 96.74.93.51
Mlle *Rannou Martine* 46, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.84.17.

OPTICIEN :
M. *Bothorel Jean* - 7, rue au Lin - Tél. 96.74.93.65
Centroptic - Place du Martray - Tél. 96.74.85.91.

OPHTALMOLOGISTE : Dr *Gitault Marc* - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.07.07

ORTHOPHONISTE : Mme *Cousseau Emborn Sylvie* - 4, imp. de la Pompe - Tél. 96.74.07.56.

ORTHOPTISTE : Mme *Malécot Nathalie* - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.94.90.

DENTISTES :
MM. *Le Gal Yves & Saverat Bruno & Carl de Cavereille Charles* - 6 et 8, rue du Jeu-de-Paume - Tél. 96.74.94.00 - Docteurs en chirurgie dentaire.
M. *Noël François* - 4, imp. de la Pompe - Tél. 96.74.94.66. Chirurgien-dentiste.
Mme *Evesillard-Duault Brigitte* et M. *Bouriel Christophe* - Docteurs en chirurgie dentaire - 12, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.02.96.

MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES :
MM. *Daubret Alain* et *Perron Christophe* "Le Vieux-Moulin" - Tél. 96.74.92.61
M. *Berton Yves* & *Maurice Michel* - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.93.86

PODOTHÉRAPEUTE-PÉDICURE : Mme *Huon-L'Hoste Agnès* - 16, rue au Lin - Tél. 96.74.91.62
Mlle *Le Goff Marie-Christine* (pédicure) "Le Vieux-Moulin" - Tél. 96.74.92.61
Mlle *Caro Nathalie* (pédicure-podologue) - 6, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.93.86

CENTRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE : 2, rue du Chêneau-Blanc - Tél. 96.74.93.52.
- Assistante sociale : Mme *Bouteux* - Infirmière diplômée : Mme *Carpy*.

COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE DE QUINTIN - Service maintien à domicile des personnes âgées. Responsable administrative : Mme *Huelloca Odile*. Soins infirmiers à domicile, infirmière responsable : Mme *L'Hermite Françoise* - Pour tous renseignements s'adresser 21, rue Saint-Thurian - Tél. 96.74.81.36.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL : Mme *Le Hégarat Viviane* - Tél. 96.74.90.27

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Mairie - Tél. 96.74.84.01.

CENTRE JULES-LÉQUIER : Dr *Houillon* et Mmes *Reuter et Le Cocq* - 10, rue des Douves - Tél. 96.79.61.28

HÔPITAL - Directeur : M. *Le Bras Jean*, 1, rue des Carmes - Tél. 96.79.66.66 - Chargé des services économiques : M. *Hervio Bruno*.

FOYER-LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES : Résidence "Le Pavillon" - Tél. 96.74.93.89 - Gestionnaire : M. *Hervio Bruno*.

VÉTÉRINAIRES :
MM. *Le Helloco Jean* & *Pouliquen Guy*, tond-point de La Villeneuve - Tél. 96.74.94.93
MM. *Loyer Noël* et *Péduzet Marc*, 1 *bis*, rue de la Madeleine Tél. 96.74.00.00

Divers

AFFICHEUR MUNICIPAL, RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL, GARDIEN DES SALLES DE SPORTS : se renseigner à la Mairie - Tél. 96.74.84.01

CAMPING MUNICIPAL DU VÉLODROME : Responsable : Tél. 96.74.92.54

OFFICE DU TOURISME - 6, place 1830 - Tél. 96.74.01.51 ou 96.74.84.01 (Mairie).

SALLE DES FÊTES MUNICIPALE : "Les Quinconces" - Gardien : Tél. 96.74.92.34 ou 96.74.84.01

M.J.C. : "Les Quinconces", directeur : M. *Querneau Bernard* - Tél. 96.74.92.55

FOIRES & MARCHÉS : Tous les mardis de 9 h 30 à 13 h.

ZONE ARTISANALE : Se renseigner à la mairie - Tél. 96.74.84.01

ARTISANAT D'ART :
Atelier de Sainte-Marie - H.S.M. Vitraux- 12, chemin de la Perche - Tél. 96.74.92.28
Ateliers de vitraux et de décorations ornementales : M. *Budet Raymond*, Saint-Eutrope - Saint-Brandan - Tél. 96.74.92.90
La Poterie du Goëlo : M. *Mahéo Robert*, 3, avenue Charles-de-Gaulle - Tél. 96.74.92.53

CINÉMA « LE ROCHONEN » : 14, rue Rochonen - Tél. 96.79.60.83

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS QUINTINAISES

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vélo-Club Quintinais
M. Méhauté Hubert
11, rue de Bel-Air
✆ 96 74 93 70

Stade Quintinais
M. Capitaine Marcel
18, rue Rochonen
✆ 96 74 94 71

M.J.C.
(Maison des Jeunes et de la Culture)
Mme Logeat Danielle
24, rue Saint-Ladre
✆ 96 74 87 28
M. Queruau Bernard
✆ 96 74 92 55

Tennis-Club Quintinais
Mme Le Gal Catherine
Pont-Renault, St-Brandan
✆ 96 74 80 83

Quintin-Roller-Club
M. Golhen Émile
12, rue de Bellevue
✆ 96 74 99 24

O.G.E.C.Q.
M. Royer Michel
3, rue de Robien
96 74 85 85

Quintin Musculation et Gym volontaire
M. Moreau Hervé
Les Perrières
✆ 96 74 88 43

Union Bouliste
M. Mauvieux Didier
10, clos de la Géserie
✆ 96 74 07 54

Twirling
Mme Nouvel Danielle
Rue de la Berliche
✆ 96 74 08 47

AMICALES

Amicale laïque
M. Blévat Raymond
8, rue de Bellevue
✆ 96 74 99 70

Amicale des sapeurs pompiers
M. Dahirel Henri
2, rue des Eaux
✆ 96 74 02 65

Amicale des employés communaux
M. Allo Maurice
Champ-Fresnay, Saint-Brandan
✆ 96 74 90 12

Amicale des employés hospitaliers
M. Paillardon Marc
St-Eutrope, St-Brandan
✆ 96 74 97 07

ASSOCIATIONS D'ANIMATION

Comité des Fêtes
M. Le Bret Paul
6, rue des Douves
✆ 96 74 93 82

Dans Bro
(Danses bretonnes)
Mme Le Covec Léonne
11, rue de Bellevue
✆ 96 74 89 69

Kaderoussel jeunes enfants
Mme Le Bars Béatrice
1, rue Abbé-Fleury
✆ 96 74 00 27

"Paënonia" art floral
Mme Royer Jeanine
1, rue de Robien
✆ 96 74 97 17

Club des retraités Roche-Longue
M. Boscher Louis
20, rue des Perrières
✆ 96 74 83 55

Union des Commerçants
M. Poisson François
22, Grand'Rue
✆ 96 74 94 18

Comité d'animation de la Rocade
M. Mariette Yvon
5, rue Théodore-Botrel
✆ 96 74 00 01

Carte Chance Quintinaise
Mme Jouan Danielle
20 Grand'Rue
✆ 96 74 94 30

Show Mode "100 dessus-dessous"
Mme Nevo Claudine
32 Grand'Rue
✆ 96 74 98 66

Cinéma Le Rochonen
M. Duault Guy
Le Chanet
✆ 96 74 92 27

Comice Agricole
M. Le Hegarat Jean
Le Rhun, Le Vieux-Bourg
✆ 96 32 40 54

ASSOCIATIONS SOCIALES HUMANITAIRES

Aide à domicile en milieu rural
Mme Le Hegarat Viviane
La Brousse, St-Brandan
✆ 96 74 90 27

Comité d'entraide du Pays de Quintin
M. Verdier Jean
Ruelle de la Colombière
✆ 96 74 89 89

Association tiers-monde
M. Rigaut Martial
8, rue des Douves
✆ 96 74 08 84

Comité local de la FNACA
M. Busson Albert
Rue de Saint-Eutrope
✆ 96 74 87 62

Section locale des ACPG
M. Le Floch Lucien
11, rue Henri-Dunant
✆ 96 74 95 86

Comité de la Croix-Rouge
Mme André Marie-Paule
7, rue Notre-Dame
✆ 96 74 94 74

U.N.C.
M. Morin Claude
4, rue Théodore-Botrel
✆ 96 74 07 98
ou 96 74 84 01

Accidentés du travail
Mme Capitaine Pauline
18, rue Rochonen
✆ 96 74 94 71

Souvenir Français
M. Rannou Pierre
La Touche, Le Fœil
✆ 96 74 00 84

V.M.E.H.
(Visiteur des malades)
Mme Kerhousse Francine
32, rue La Gare, St-Brandan
✆ 96 74 87 40

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Manécanterie
M. Bothorel Jean
7, rue Au Lin
96 74 95 65

Les Tisseurs de notes à cœur joie
Mlle Moisan Anne
Questinguy, Allineuc
✆ 96 28 85 53

A.R.B.R.E.S.
(Association pour la Réhabilitation des Bois, Rivières, Étangs et Sites du bassin du Gouët)
M. Jouanny Paul
La Perche
96 74 83 58

A.Q.A.M.
(Ass. Quintin pour les Arts et la Musique)
Mairie
✆ 96 74 84 01

Culture et bibliothèques pour tous
Mme de Rochebouet M.-Th.
La Noë-Sèche, Le Fœil
✆ 96 74 80 16

Office du Tourisme
Mme de Bagneux Caroline
6, place 1830
✆ 96 74 01 51

Comité de Jumelage Quintin-Perros-Guirec
Mairie
✆ 96 74 84 01

Cap Art (peinture)
M. Arouche Michel
37, Grand'Rue
✆ 96 74 02 58

DIVERS

Comité paroissial
M. Golhen Joseph
6, rue Glais-Bizoin
✆ 96 74 87 59

Communauté de Communes du Pays de Quintin
M. Royer Michel
1, rue de Robien
✆ 96 74 84 01

Du 13 au 24 décembre 1994 inclus
VENEZ GAGNER 100 000 F de lots dont une voiture
en participant à la Quinzaine Commerciale de l'Union du Commerce de Quintin

milquin
LAITERIE DE QUINTIN
YAOURTS - FROMAGES - CRÈME BEURRE "LE CLOCHER"
DISTRIBUTEUR "CHAMBOURCY"
✆ 96.74.84.00 – S-Brandan – B.P. 29 – 22800 Quintin

AGENCE TRANS
URVOY PHILIPPE OPQAI
107, rue du Légué
96.33.84.49
L'HOTELIER STEPHANE
16, Boulevard Hérault
96.33.67.58
22000 SAINT-BRIEUC
Fax 96.33.86.50
ARCHITECTES D'INTÉRIEUR

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE HERVÉ Yannick et Thierry
42, rue de la Gare
22170 Chatelaudren
Téléphone 96 74 34 66

SABINE LE MEN
Architecte D.P.L.G.
4, rue au Blé – QUINTIN
Tél. 96 79 64 78 • Fax. 96 74 01 19

M. ARCHER
PISCICULTURE
Moulin - Ville-Cadio Lanfains
22800 QUINTIN
✆ 96.74.91.61
VENTE PARTICULIER

Calendrier festif pour 1995

28 février :
Fête du Mardi gras

14 avril :
Procession aux flambeaux du Vendredi saint

14 mai :
Pardon de Notre-Dame-de-Délivrance

4 juin :
Fête de l'environnement

23 juin :
Job Troubardou et la légende des Korrigans
Feu de la Saint-Jean

3 juillet :
Passage du Tour de France cycliste

14 juillet :
Animations dans la ville et en soirée grande féérie de lumière sur le lac
Feux d'artifices et embrasement du vieux château

Du 22 au 30 juillet :
Folklories du mouvement A Cœur Joie
Plus de 300 musiciens chanteurs et danseurs français et étrangers à Quintin

13 août : (date à confirmer)
Peintres dans la ville

19 ou 20 août : (date à préciser)
Fête des tisserands

28 ou 29 ou 31 octobre : (date à présicer)
2e Festival des chanteurs de rue

Marbrerie BRIEND
4, rue du Séminaire
22800 QUINTIN
Tél. 96 74 88 22
MONUMENTS FUNÉRAIRES
CAVEAUX - GRAVURE
ARTICLES FUNÉRAIRES

S.N.E.
ETS CHATELAIN
CHAUFFAGE – SANITAIRE – ÉLECTRICITÉ
2, rue Château-Gaillard
QUINTIN
Tél. 96.74.94.64

Fête des Tisserands
1994

Une deuxième fleur qui nous impose de faire aussi bien sinon mieux

Peintres dans la ville
Août 1994

L'Hôtel de ville a non seulement été agrandi mais aussi remarquablement fleuri

Inoubliable chorale du Kamtchatka

Très fleuri au printemps le parking Saint-Sébastien

Le 1er festival des Chanteurs de rue

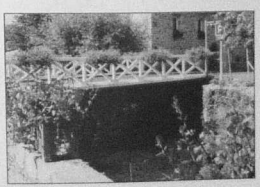

Le pont du Vau de Gouët aura été très admiré

GRAPHE – 15 bis, rue Rochonen – 22800 QUINTIN – Achevé d'imprimer en décembre 1994

1930

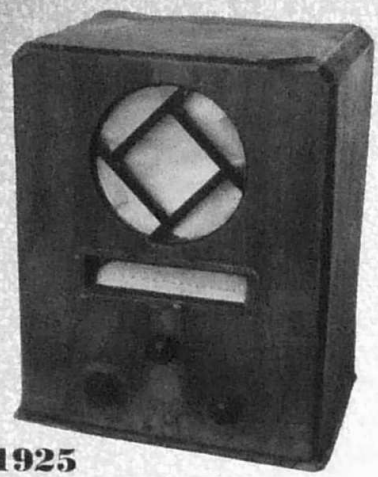

1925

1920

1994

1994

1994

1930

1959

1955

1994

1994

1994